



# VIII<sup>èmes</sup> journées d'étude

## Ingénierie des dispositifs de formation à l'international

3 / 4 juin 2004

A AGROPOLIS / Montpellier

“ Travail en partenariat pour la construction d'une expertise collective ”

*Les journées 2004 sont co-organisées par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Alimentation et des Affaires Rurales (Pôle National de Coopération Internationale) et Agropolis*

*Sous le haut patronage de la FAO  
et du ministère des Affaires étrangères (DGCID)*

AVEC LA COLLABORATION DE





# PRESENTATION DES HUITIEMES JOURNEES D'ETUDES

## 1/ L'importance clef du secteur de la production agricole<sup>1</sup>.

Sur les 6 milliards d'humains, 3,2 sont des ruraux et ce nombre devrait évoluer lentement (48% en 2010). La population active employée en agriculture représente 1,3 milliards de personnes et ce nombre devrait rester inchangé dans les 10 ans à venir.

Outre son importance démographique, le milieu rural est un moteur important de la croissance économique des pays. Par exemple, en Afrique subsaharienne l'agriculture représente 34 % du PIB, 40 % de la totalité des exportations de marchandises et est le principal employeur de main d'œuvre (70 %).

## 2/ Des évolutions rapides induisant des transformations de la production agricole.

Le milieu rural de nombreux pays en développement est dans une situation exceptionnelle : conduire une révolution agricole caractérisée par l'accroissement de la productivité tout en protégeant la biodiversité et l'environnement, dans une période historique de temps très courte (un demi-siècle à un siècle) alors que les pays développés (Amérique du Nord, Europe) ont eu à le faire sur une période de temps plus grande (deux à plusieurs siècles) et dans une situation fondamentalement différente (notamment la révolution industrielle).

Dans ce contexte de complexité et de contraintes, les producteurs agricoles doivent repenser la combinaison des éléments constitutifs de leurs unités de production (terre, travail et capital). Le passage d'une unité paysanne centrée sur l'autoconsommation à une exploitation agricole intégrée durablement dans l'économie marchande, nécessite une restructuration et une adaptation profonde des actuels outils de production comme de l'organisation des organisations professionnelles.

## 3/ Une exigence de formation professionnelle.

Les transformations induites sont trop rapides (d'autant que l'analphabétisme limite l'accès aux savoirs exogènes) pour assurer l'auto-adaptation des savoirs et pratiques paysannes par leurs seules démarches expérimentales empiriques. Il faut nécessairement un apport de connaissances complémentaires pour permettre aux producteurs agricoles d'analyser les différents éléments de leur situation, adapter les éléments constitutifs de l'unité de production et leurs modes d'organisation sociale.

Dans cette perspective, la question prioritaire est celle de la formation rapide d'une masse critique d'agriculteurs maîtrisant les savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter) et les savoirs techniques et économiques nécessaires. L'importance des effectifs à former et l'indispensable maîtrise des coûts, exigent des dispositifs éducatifs de conception nouvelle.

## 4/ La rénovation des formations professionnelles agricoles.

Dans un grand nombre de pays en développement, les systèmes de formation professionnelle agricole sont défaillants : conçus initialement pour former les cadres de l'agriculture dont ces pays avaient besoin aux lendemains des indépendances, ils n'ont pas toujours permis la formation des acteurs de terrain (agriculteurs, agents de développement, techniciens des industries agroalimentaires...) capables de répondre aux enjeux économiques et sociaux actuels. D'autant plus

---

<sup>1</sup> Cf. le rapport d'information déposé par la délégation de l'assemblée nationale pour l'Union Européenne : « *L'agriculture et les pays en développement à l'Organisation mondiale du commerce* ». 21/01/2004.

que le désengagement des Etats a tari les emplois dans la fonction publique et déstructuré la formation professionnelle agricole devenue inexistante ou obsolète.

Le développement de l'éducation de base et d'une formation professionnelle tournée vers la préparation à la diversité des activités du milieu rural deviennent des éléments clefs des politiques de développement rural afin d'aider à l'installation du plus grand nombre de jeunes dans le secteur, développer des systèmes de production maîtrisant la gestion de l'espace rural, assurer l'accroissement durable de la productivité.

## 5/ Les journées d'étude dans ce contexte.

Créées en 1995 sur l'initiative du bureau Coopération internationale du ministère de l'Agriculture et d'Agropolis, les journées d'études ont pour objectif de :

- Participer à la construction progressive d'une expertise française et à son positionnement dans l'espace européen et international ;
- Mettre en relation les différents types d'acteurs français et étrangers ;
- Passer d'une logique d'offre à une logique de réponse à la demande.

Ces journées, qui ont lieu tous les 14/16 mois, sont devenues un rendez-vous important pour les personnels des établissements français d'enseignement agricole, d'institutions nationales (MAAPAR, MAE, MEN, AFD, AIF...) et internationales (FAO, BM...), mais aussi d'institutions étrangères (ministères, universités, écoles supérieures, centres de formation...), d'ONG, d'experts, pour confronter des expériences, développer des réseaux relationnels, élaborer des analyses permettant d'orienter l'action.

Elles ont reçu l'appui du MAE à partir de 1999 et le parrainage de la FAO à partir de 2003. Elles donnent lieu à l'édition d'actes et de contributions, consultables sur Internet<sup>1</sup>, qui sont aujourd'hui une source très importante de rayonnement des réflexions conduites dans ces journées (plus de 800 téléchargements par mois des articles du seul site d'Agropolis).

A un moment où la réflexion sur les formations rurales connaît un développement important de la part des institutions internationales (FAO, Banque mondiale) et nationales (ministères des Affaires étrangères et Agriculture, AFD) les journées d'études sont l'occasion de préparer, avec les différents partenaires internationaux et régionaux, les actions d'un FSP mobilisateur en cours d'étude. Pour concevoir des dispositifs de formations rurales adaptés aux besoins locaux, aux contextes socio-économiques des pays et à des coûts maîtrisés, il s'agira de construire, au travers la mise en place d'un réseau « formations rurales », pour des acteurs français, européens et des pays partenaires (tout particulièrement d'Afrique de l'Ouest et centrale).

## 6/ Les contributions des participants.

Comme pour chaque journées d'études, il était souhaité que toutes personnes intéressées par le thème, participantes ou non aux journées d'études, fasse parvenir des communications écrites. En 2004, il était donc demandé que ces contributions portent en priorité sur le travail en partenariat et en réseaux.

Elles pouvaient toutefois également concerner la démarche d'ingénierie elle-même, soit sur un élément (analyse des métiers, construction de la demande, cahiers des charges de la formation, pilotage de l'exécution ...), soit sur l'ensemble de la démarche notamment à travers la présentation de projets conduits à l'international.

Dans ce dernier cas, il était demandé qu'elles comportent les éléments suivants :

- Pays concerné, nom du projet, coordonnées des responsables du projet de formation.
- Un descriptif de l'action selon le canevas suivant :
- La demande initiale et le programme dans lequel il s'inscrit ;
- Le contexte général, les finalités du projet, les différents partenaires concernés ;

---

<sup>1</sup> Site de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du ministère de l'Agriculture et de la Pêche : [www.educagri.fr](http://www.educagri.fr), et d'Agropolis : [www.agropolis.fr](http://www.agropolis.fr).

- La démarche de construction des besoins de formation ;
- L'organisation du projet (partenaires, structuration, programmation) ;
- Le dispositif de formation proposé (objectifs, contenus, programmation, moyens, méthodes et outils d'apprentissage, méthodes d'évaluation pédagogique) ;
- Les problèmes rencontrés, les outils méthodologiques élaborés ;
- L'évaluation du projet.

L'ensemble des communications reçues a été reproduit et diffusé aux participants. Elles sont également consultables sur les sites :

<http://www.educagri.fr/actions/coopint/sommaire.htm>

<http://www.agropolis.fr/formation/biblio>

## **LE COMITE DE PILOTAGE DES HUITIEMES JOURNEES D'ETUDES**

BOUYER Jean Bosco, bureau de la formation professionnelle et de l'enseignement technique au Ministère des Affaires étrangère (DGCID / DCT)

BROCHET Michel, CNEARC / Montpellier

CADOR Olivier, Agence Française de Développement

CAVILLE Bernard, Pôle National de Coordination Internationale du ministère de l'Agriculture, l'Alimentation, la Pêche et les Affaires Rurales (DGER)

CHARLOT Michel, bureau Coopération internationale du ministère de l'Agriculture, l'Alimentation, la Pêche et les Affaires Rurales (DGER)

GASPERINI Lavinia, Direction du développement durable, Division de la recherche, la vulgarisation et la formation à la FAO

GIROUX François, Section Industries Agro-Alimentaires des Régions Chaudes à l'Ecole Nationale Supérieure des Industries Alimentaires

JAZE Alain, Direction des relations internationales à l'ENESAD

MARAGNANI Alain, Inspection de l'enseignement agricole du ministère de l'Agriculture, l'Alimentation, la Pêche et les Affaires Rurales (DGER)

MATHERON Gérard, Président d'Agropolis

MARTIN Gilles, bureau des politiques agricoles et de la sécurité alimentaire au ministère des Affaires étrangère (DGCID / DCT)

METGE Jean, Ecole Nationale de Formation Agronomique

LOTHORE ANNE, Inter Réseaux

PERRIN Nicolas, bureau Afrique Méditerranée au ministère de l'Agriculture, l'Alimentation, la Pêche et les Affaires Rurales (DPEI)

PETARD Jean-Marie, Chef du Service Régional de Formation Développement à la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de Picardie

RICHET Jeannine, bureau de la formation professionnelle et de l'enseignement technique au ministère des Affaires étrangère (DGCID / DCT)

TEISSEIRE Hervé, Direction de l'éducation et de la formation technique et professionnelle à l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie

WEISS Martin, Pôle National de Coordination Internationale du ministère de l'Agriculture, l'Alimentation, la Pêche et les Affaires Rurales (DGER)

WIEDMAIER Alain : Agence Française de Développement

**COORDINATION** : WEISS Martin

# PROGRAMME

JEUDI 3 JUIN

## MATIN

08H30 **Accueil.**

09H30 **Ouverture :**

*Président de séance : Bernard CAVAILLE (MAAPAR / DGER Pôle National de Coopération Internationale)*

*Les objectifs des journées, l'importance qu'elles revêtent pour les structures organisatrices, leur déroulement et les suites attendues.*

- **Marc PUYGRENIER**, Agropolis
- **Michel CHARLOT**, Chef du bureau de la Coopération internationale (MAAPAR / DGER)
- **Martin WEISS**, Pôle National de Coopération Internationale de la DGER

09H45 **Conférences. « Enjeux des formations rurales à l'international et travail en réseaux de partenaires »**

- **Gilles HIRZEL**, FAO, « *Le réseau Education pour les Populations Rurales : objectifs et organisation* ».
- **Jeannine RICHET**, Chef du bureau de la formation professionnelle et de l'enseignement technique (MAE), « *Réflexions en cours sur les orientations stratégiques du MAE en matière d'enseignement technique et de formations professionnelles* ».
- **Hervé MORICE**, (France Coopération Internationale), « *Rôle et objectifs du GIP France Coopération Internationale* ».
- **Alain MARAGNANI**, membre du groupe de travail de l'AIF sur la mise en œuvre locale de la formation, « *Le rôle de la Francophonie dans les évolutions des systèmes de formation professionnelle et technique* ».
- **Christian FAULIAU**, Banque Mondiale, « *La formation au métier de producteur agricole / citoyen rural et aux métiers connexes* »
- **Alain MARAGNANI**, Inspecteur de l'enseignement agricole (MAAPAR / DGER), « *Les réseaux géographiques de la DGER face aux évolutions nationales et internationales* »

12H30 Déjeuner en commun

## APRES- MIDI

14H30 **Etudes de cas en ateliers : « Partenariats et élaboration d'une expertise collective »**

**Objectifs :**

- *Analyser des expériences de partenariats et de travail en réseaux*
- *Permettre aux participants de développer et de confronter leurs expériences*
- *Etudier les conditions de la réussite et élaborer des propositions pour la constitution d'un réseau international " Formations rurales "*

**Ateliers :**

1. La conduite de partenariats entre établissements du Nord et du Sud : exemples des réseaux de la DGER et de leurs correspondants au Burkina-Faso et au Sénégal
2. La conduite de partenariats entre établissements de l'Union Européenne : exemples des réseaux EUROPE de la DGER, de France-Europea, du Réseau Européen INTER, importance dans la conduite des projets européens.
3. La conduite d'une réflexion collective sur les formations rurales: exemples de l'Inter-Réseaux sur le thème des apprentissages paysans et de la GTZ sur le thème des qualifications rurales.
4. La conduite en partenariat de projets de dispositifs de formation : exemples de la rénovation des formations professionnelles en Tunisie et du réseau France Vétérinaire International.

19H30 Dîner en commun.

## VENDREDI 4 JUIN 2004

### MATIN

<b>08H30</b>	<p><b>Bilan des ateliers, synthèse, questions et débat.</b>  <i>Président de séance: Jean Bosco BOUYER (MAE / DGCID)</i></p> <p><i>Présentation, à l'ensemble des participants, des analyses faites dans chacun des quatre ateliers :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Pourquoi travailler en partenariat ?</i></li> <li>• <i>Quelles conditions doivent être réunies pour réussir ce travail en partenariat ?</i></li> <li>• <i>Quelles propositions pour créer un réseau " Formations rurales " ?</i></li> </ul> <p><b>Synthèse sur les contributions reçues</b></p> <p><b>Rapporteur :</b> Martin WEISS Pôle National de Coopération Internationale</p>
<b>10H00</b>	<p><b>Conférence : Le fonctionnement en réseau</b></p> <p><i>Président de séance : Michel CHARLOT (MAAPAR / DGER)</i></p> <p><b>Yves LACASCADE</b>, Université de Montpellier III ,socio-ethnologue membre du laboratoire d'anthropologie urbaine  <i>« Quelle politique pour le réseau ? »</i></p> <p><b>Anne-Marie GRANIE</b>, Maître de conférence, ENFA  <i>« Partenariats, réseaux et création d'une culture co-construite entre partenaires »</i></p>
<b>12H00</b>	Déjeuner en commun.

### APRES- MIDI

<b>14H00</b>	<p><b>Table ronde</b></p> <p><i>Animateur : Pierre DEBOUVRY expert</i></p> <p><i>« Un réseau d'expertise dans le domaine des formations rurales, pourquoi, comment ? »</i></p> <p>Participants :</p> <p><b>Georges BONAN</b>, Conseil Général de l'Hérault Coopération décentralisée  <b>Bernard CAVAILLE</b>, Pôle National de Coopération Internationale  <b>Thierry CHASLES</b>, Membre du bureau de l'AFDI Normandie  <b>Clément EDAH</b>, Chef du service de l'Enseignement Technique Agricole, ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle du Bénin  <b>Monjia MAHJOUBI</b>, Présidente de l'Agence de Vulgarisation et de Formation Agricole de Tunisie  <b>Jeannine RICHET</b>, Chef du bureau de la formation professionnelle et de l'enseignement technique (MAE),  <b>Andrea WETZER</b>, Coopération allemande GTZ</p>
<b>16H30</b>	<p><b>Allocutions de clôture</b></p> <p><b>Michel CHARLOT au nom de Michel THIBIER</b>, Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche  <b>Gérard MATHERON</b>, Président d'Agropolis</p>

**Jeudi 3 juin**



## **Bernard CAVAILLE**

### **POLE NATIONAL DE COOPERATION INTERNATIONALE**

Le président de séance, Bernard CAVAILLE (Pôle National de Coopération Internationale) ouvre les 8<sup>ème</sup> journées d'étude dont il rappelle qu'elles sont consacrées au sujet suivant :

*« le travail en partenariat pour la constitution d'une expertise collective »...*

ce qui au vu de l'ampleur de la participation, et de la diversité de celle-ci apparaît comme une nécessité.

Il rappelle que ces journées sont nées à Agropolis, à Montpellier, en 1995. C'est donc aujourd'hui un « retour » des journées d'études à Montpellier dans la mesure où l'année passée elles s'étaient déroulées à Paris.

## **Michel SALAS**

### **SECRETAIRE GENERAL D'AGROPOLIS**

#### **Allocution prononcée par Marc PUYGRENIER**

Mesdames et Messieurs, Michel SALAS, malade, m'a demandé de vous accueillir au nom d'Agropolis et de son président.

Je voudrais vous souhaiter la bienvenue à ces journées d'études sur l'ingénierie des dispositifs de formation. Je voudrais aussi vous dire combien nous sommes fiers et heureux d'accueillir ici cette manifestation et d'y apporter ainsi notre soutien. Un soutien qui s'est manifesté dès la création des ces journées en 1995.

Je ne vous ferai pas ici une présentation d'Agropolis. Vous avez à votre disposition une plaquette de présentation et bien souvent, cela vaut bien mieux qu'un long discours. En la parcourant, vous pourrez y découvrir les caractéristiques et l'importance de notre communauté scientifique ainsi que le rôle que joue l'association Agropolis, notamment en matière de partenariat international.

Vous y verrez également que, parallèlement à la recherche, Agropolis est très attaché à la promotion de l'offre de formation de notre communauté et aussi à la mise en œuvre de démarches structurantes dans ce domaine.

2004 a d'ailleurs été désigné comme « année de la formation » pour Agropolis. En effet, des initiatives très importantes ont déjà été prises et seront prises cette année. Je voudrais citer notamment la mise en place du comité Agropolis formation qui fédère les établissements du champ agronomique et les universités de notre région.

Ce comité « Agropolis formation » a de multiples fonctions parmi lesquelles l'élaboration d'une présentation exhaustive, cohérente et harmonieuse de toute l'offre de formation présente dans notre communauté : formation initiale ou continue, diplômante ou non (en tenant compte des standards internationaux et notamment le système licence master doctorat). Ce catalogue sera bientôt disponible sur notre site internet. Une autre action significative sera la mise en place d'un label Agropolis qui permettra d'identifier facilement toutes ces formations et leur donnera une lisibilité internationale.

Mais revenons à ces journées d'étude des 3 et 4 juin 2004 consacrées au « *travail en partenariat pour la constitution d'une expertise collective* ». Une fois de plus, vous avez répondu en grand nombre et des représentants de la plupart des acteurs de la formation rurale sont ici présents : établissements d'enseignement, ministères et autorités locales, organismes internationaux, ONG, consultants indépendants.

Les participants à ces journées viennent également de pays et de continents différents, ce dont nous sommes très fiers. La dimension internationale de cette manifestation est ainsi clairement affirmée. Et j'en veux pour preuve la liste des invités étrangers que je vais me faire un plaisir de vous lire. Seront présents parmi nous et je tiens à les en remercier : Mmes CAMARAO MARTINS Glucia (Brésil), FERREIRA DA SILVA Suely (Brésil), MAHJOUBI Monjia (Tunisie), SOW Michèle (Sénégal), WETZER Andrea (Allemagne), WEYER Frédérique (Suisse) et MM ABU SHAMMALA Nabil (Palestine), BERTRAND Emile (Belgique), DJEGUI Jérôme (Bénin), EDAH Clément (Bénin), EL BAKKARI Abdeslam (Maroc), EL HABBASH Kamel (Palestine), GUEYE EL ADJI Abdou (Sénégal), KIZUNGU Katarama (Rép. Démocratique du Congo), MAHFOUDHI Sobhi (Tunisie), NACOUUMA Norbert (Burkina Faso), NEUMANN Irmfried (Allemagne), ainsi que MM FAULIAU Christian (Banque mondiale), HIRZEL Gilles (FAO) et LESUEUR Christophe (Banque mondiale) pour les institutions internationales.

Enfin, je tiens particulièrement à remercier le ministère de l'Agriculture et le ministère des Affaires étrangères sans lesquels ces journées d'étude ne pourraient avoir lieu. Ces deux ministères, soit directement soit à travers les établissements placés sous leur tutelle ont soutenu largement cette manifestation.

Je ne voudrais pas oublier dans les remerciements de saluer le travail de l'équipe du pôle national de coopération que représentent ici Bernard CAVAILLE et Martin WEISS ainsi que la disponibilité et le dévouement de Prudence EBESA du pôle national et de Laurence MONIN d'Agropolis ; ces fameuses chevilles ouvrières sans qui rien ne se ferait.

En conclusion, permettez-moi de vous dire une fois de plus tout l'intérêt qu'Agropolis porte à ces journées d'étude et je vous adresse tous mes vœux de réussite en étant persuadé que vos débats seront riches et constructifs.

Enfin, parce qu'il faut savoir joindre l'utile à l'agréable, surtout n'hésitez pas à profiter de votre séjour chez nous pour découvrir (ou redécouvrir pour certains) les charmes de Montpellier et de sa région. J'espère que vous aurez le temps de constater par vous-même que ces charmes sont nombreux et variés.

Merci de votre attention et bonnes journées d'étude.

# Michel CHARLOT

## DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Puisque le thème retenu pour ces VIII<sup>e</sup> journées d'ingénierie de formation s'intitule « *Travail en partenariat pour la construction d'une expertise collective* », il m'a paru utile de vous présenter l'expérience des réseaux à la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche où je travaille, précisément au bureau de la Coopération internationale que je dirige depuis près de 4 ans maintenant.

Travailler en partenariat, en utilisant des réseaux de personnes physiques ou morales, est devenu une pratique courante à la DGER et il existe des dizaines de réseaux, tels l'égalité des chances, les nouvelles technologies, les réseaux thématiques portant sur une technique ou une filière (réseau forêt, réseau agriculture biologique, réseau tourisme rural, etc...). L'utilisation des réseaux est devenue si courante que de mauvais esprits pourraient penser que l'administration a modifié le vieil adage qui était « *Quand un problème se présente, il faut créer une commission pour le résoudre* » pour dire désormais « *Quand un problème se présente, il faut créer un réseau* » !

En fait, la création des réseaux remonte à plus de vingt cinq ans, impulsée par le professeur MALASSIS à la DGER, lorsque la complexité des questions à résoudre et la dispersion des acteurs de l'enseignement agricole a montré que le principe hiérarchique avait atteint ses limites.

Les missions dévolues à l'enseignement agricole : formation initiale et continue, animation du milieu rural, insertion, développement expérimentation et recherche, coopération internationale, sont si complexes qu'il faut pouvoir réunir et emporter l'adhésion de toutes les forces, fédérer toutes les expériences disponibles pour élaborer des politiques publiques satisfaisantes. La diminution des effectifs dans l'administration centrale de la DGER, passés de plus de 300 à moins de 180 en 10 ans, a aussi rendu nécessaire l'intervention d'acteurs situés dans les régions et dans les établissements.

Par ailleurs, les centres de formation agricoles sont dispersés sur l'ensemble du territoire, y compris outremer, et seule une structuration en réseau peut les fédérer autour d'un projet commun.

Enfin l'organisation en réseau correspond bien aux changements de mentalités et d'attitudes des citoyens, qui n'acceptent plus de devoir appliquer des consignes venues d'en haut, mais qui entendent prendre part aux processus de décisions et à l'élaboration des consignes. Il y a donc la place dans un système administratif pour deux types de fonctionnement : le principe hiérarchique, symbolisé par une pyramide, et le principe des réseaux, que l'on peut symboliser par un cercle permettant l'interaction entre les différents points locaux, les échanges réciproques, le partage d'expériences.

Dans le cas de votre projet, qui associe des agents de l'enseignement agricole à ceux d'autres administrations, du monde de l'entreprise, de la société civile, tant en France que dans le reste du monde, il va de soi que seul un réseau peut réunir des partenaires aussi variés, puisque l'administration ne connaît, par définition, que ses administrés !

C'est pour cela que l'expérience que j'ai eue à la DGER, s'appuyant sur deux réseaux, permet de donner un autre éclairage à votre projet.

Le bureau de la Coopération internationale est chargé de définir la politique de coopération internationale de la DGER, de structurer sa mise en œuvre et d'évaluer les résultats. Il s'appuie sur l'article de loi L811 du code rural qui prévoit que : « *Les établissements participent à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants* ».

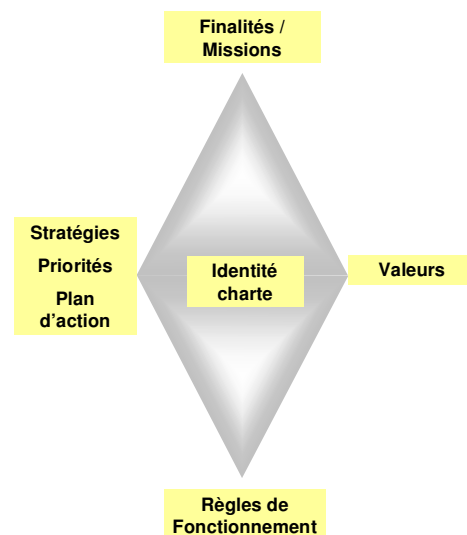
Si l'orientation générale est indiquée, il faut bien en tracer les routes pour y parvenir et vous comprenez aisément qu'avec 185 000 apprenants encadrés par 16 000 formateurs<sup>1</sup>, il faut trouver des relais, des moteurs au niveau régional et local pour mobiliser, préparer, donner du contenu et suivre ces mobilités. Ce n'est pas en décrétant à Lowendal que l'on souhaite des stages à l'étranger que les élèves, les étudiants et leurs formateurs partiront effectuer une partie de leur formation à l'étranger. Comme un sociologue célèbre, Michel CROZIER, l'a écrit : « *On ne change pas la société par décret* ». Vaincre les réticences des familles, surmonter les craintes des apprenants, obtenir leur adhésion aux projets de stages, identifier des lieux et des sujets de stage, faire valider ces stages à l'étranger par les jurys de diplôme, participer à l'identification des financements, de plus en plus situés au niveau local ou régional, suppose une autre organisation, et c'est le rôle des réseaux géographiques et des chargés de coopération en Services Régionaux Formation et Développement.

Du reste, nous nous réjouissons de la création de ces partenariats pour la construction d'une expertise collective car ils vont déboucher sur de nouveaux projets à l'international, qui permettront d'impliquer les étudiants de l'enseignement agricole : à niveau bac + 5 et même bac + 8, nous disposons d'une réserve « d'experts juniors », particulièrement bien formés et aptes à appuyer les responsables de ces actions. De même, les étudiants s'intègrent dans d'autres projets conduits en partenariat avec des organismes d'autres pays : recherche, expérimentation, études de terrain, développement rural, actions culturelles.... Ce sont autant d'opportunités pour donner des contenus significatifs à ces mobilités.

Le rôle des réseaux géographiques de la DGER, sur lequel l'atelier de cet après midi reviendra, est de produire et diffuser des informations documentaires et personnalisées sur les systèmes de formation agronomique et l'agriculture d'un pays, fédérer les établissements agricoles français engagés dans des relations pérennes avec ce pays, et de monter des projets collectifs rassemblant plusieurs établissements par rapport à ce pays.

Les chargés de coopération en SRFD mobilisent les établissements d'une région par rapport à l'international, établissent des liaisons avec les autres acteurs du territoire sur ces questions, notamment les collectivités territoriales dans le cadre de la coopération décentralisée, et valorisent les actions des établissements. Vous pouvez trouver les bilans de ces deux types de réseaux sur le site [www.educagri.fr](http://www.educagri.fr), rubrique coopération internationale.

Le losange ci dessous permet de représenter les différents aspects d'un réseau : ses finalités, ses stratégies, ses règles de fonctionnement, ses valeurs et au centre sa charte qui fonde son identité :



Présentation de Michel Charlot - Responsable du Bureau de la Coopération Internationale

<sup>1</sup> MAAPAR. « *Enseignement, recherche et développement agricole* ». Plaquette DGER 2004

Les finalités d'un réseau doivent être clairement explicitées afin de concentrer et de fédérer les énergies des participants autour d'un projet commun : un réseau n'a pas vocation à se substituer à une administration, à un organisme, il est là pour aider une **mission** spécifique ; ainsi le réseau Sénégal est chargé, pour le compte des établissements agricoles, de développer les relations entre les établissements de formation agricole de France et leurs partenaires au Sénégal., il a donc une fonction opératoire, pour laquelle il doit mettre en œuvre des techniques et des méthodes spécifiques, adaptées à la culture de ce pays. La force du réseau Sénégal, comme de tout réseau, c'est de pouvoir partager les expériences, « *les bonnes et les mauvaises pratiques* » pour employer une notion chère à la commission européenne et ainsi améliorer les échanges d'apprenants et de formateurs, éviter les écueils, et assurer la transmission des informations (accueil de nouveaux collègues et de nouveaux établissements). Répartis sur l'ensemble du territoire, les membres du réseau sont à l'écoute des besoins locaux, et sont autant de « **capteurs d'innovations** » : votre projet qui associe des représentants des pays du Sud, est particulièrement pertinent en ce sens car vous aurez ainsi des informations sur les besoins de formation de ces pays. Toutes ces finalités font l'objet d'une contractualisation avec l'administration, permettant ainsi au réseau d'obtenir les ressources humaines et financières nécessaires pour leur réalisation. Dans le cas des réseaux géographiques DGER, il s'agit de conventions annuelles, personnalisées en fonction du plan de travail propre à chaque réseau. Dans le cas de l'ingénierie de formation à l'international, il vous appartiendra de trouver les partenaires nécessaires pour définir les finalités du groupe et les financer ; il va de soi que le ministère de l'Agriculture et notamment la DGER y seront impliqués.

Une fois ces finalités définies, il convient de fixer des **stratégies, des priorités**, et de bâtir un plan d'action afin de rassembler les acteurs du réseau, extrêmement dispersés, encore plus dans votre cas puisque vous associez des partenaires présents sur toute la planète. Les nouvelles technologies et l'information et de la communication sont particulièrement utiles, complétées par des regroupements physiques, apportant une touche relationnelle et conviviale aux échanges. Dans le cas des réseaux géographiques de la DGER, des tableaux électroniques virtuels, appelés conférences first class, permettent aux différents membres du réseau d'afficher des messages et d'engager des dialogues sur des questions précises. Un outil similaire devra être trouvé pour votre réseau, sur le modèle des forums et groupes de discussion d'internet, les fameux blogs. Puis les membres du réseau doivent définir un **plan stratégique** avec des échéances pour identifier, obtenir et monter des projets ; ce plan s'accompagne d'un plan de formation des membres du réseau, d'abord pour définir et mettre en œuvre une culture commune, et aussi pour améliorer les compétences des membres. La formation est extrêmement importante pour le projet d'aujourd'hui : l'ingénierie de formation à l'international exige des compétences très diverses, associant technique, cultures et civilisations, connaissance des pays, économie, histoire, géographie et vous aurez donc à vous pencher sur la mise en place de ces formations.

Les règles de fonctionnement d'un réseau doivent être formalisées, pour lui donner de la cohérence et assurer la continuité des actions. La **transparence** doit être une préoccupation constante, car la notion de réseau n'a pas bonne presse : elle évoque trop souvent l'informel, le secret, les pratiques plus ou moins douteuses. Seule une diffusion large de l'information, incluant les missions, les actions réalisées, la liste des membres, le lieu et la date des réunions, permet d'éviter ces dérives. La **communication** doit donc être une préoccupation pour un réseau : en plus des pages sur le site Educagri, les réseaux géographiques de la DGER publient souvent des lettres d'information. A la DGER nous compilons chaque année le bilan d'activité des réseaux géographiques, ce qui permet d'assurer une diffusion large des actions conduites et des mobilités réalisées. La **responsabilisation** de chaque membre du réseau est importante, car les actions et les déclarations de chaque membre engagent le réseau et contribuent à faire ou à défaire son image. Le réseau doit aussi être plus que la somme des actions conduites par chaque membre, au delà de la mutualisation, et de la capitalisation des pratiques, c'est aussi un **lieu de création et de synergies**: production d'outils communs, création de modules de formation Enfin l'**évaluation** interne des actions du réseau doit figurer dans les règles de fonctionnement, surtout si ces réseaux bénéficient de financements publics. La définition préalable d'objectifs et d'indicateurs prépare les conditions d'un système d'évaluation permanent.

Puisqu'un réseau fonctionne en dehors, ou à côté de structures pyramidales, il doit définir ses propres **valeurs** afin de cadrer ses actions. Un premier bloc de valeurs porte sur la nécessité de bâtir une **culture commune**, avec des méthodes de travail homogènes. Un des avantages qui en découle est l'intégration facilitée des nouveaux. Cette valeur est essentielle car trop de réseaux finissent par ressembler à des clubs fermés, réservés aux anciens aguerris et ne sont plus capables de s'ouvrir sur l'extérieur. Le **développement des compétences** est aussi une priorité pour éviter la sclérose et la

redondance et ainsi maintenir efficacité et réactivité. L'**innovation** est aussi une façon d'évoluer en prenant en compte les nouvelles situations. Enfin les réseaux doivent penser à évaluer, valoriser et dupliquer leurs actions pour qu'ils restent utiles pour l'ensemble de la communauté.

Enfin, tous ces aspects doivent être formalisés et mis par écrit, tant pour les rappeler en interne aux membres du réseau, que pour les afficher au bénéfice des partenaires externes. Afin de leur donner un côté solennel, **une charte** de réseau, reprenant les objectifs, les valeurs et les méthodes de travail (« *les règles du jeu* ») du réseau est l'outil le plus approprié. Il n'est pas inutile que chaque membre du réseau signe cette charte pour mieux s'en imprégner et prendre la mesure de son engagement. Faire respecter cette charte relève des tâches de l'animateur ou du pilote du réseau, tâche redoutable car un réseau ne fonctionne pas selon le mode hiérarchique. A l'animateur de savoir persuader, convaincre afin de faire progresser le réseau et ses membres dans la même direction. A l'animateur de savoir écouter, communiquer, négocier.

Par ailleurs, des processus de contrôle interne, partagés entre les différents membres du réseau, peut être par le biais de démarches qualité (normalisation des services, normes ISO, chartes qualité) doivent conforter l'animateur de réseau, et éviter d'en faire le grand responsable du réseau. Il vous appartient donc de réfléchir à la structure et à la personne qui jouera ce rôle lors de vos travaux.

Ainsi organisés, les réseaux se révèlent de précieux outils pour la mise en œuvre d'une politique publique, ce qui nous intéresse ici. Au cours de ces journées, vous allez pouvoir réfléchir à la mise en place d'un tel réseau d'experts à l'ingénierie des dispositifs de formation à l'international, et je voudrais conclure en vous adressant tous mes encouragements pour cette tâche.

## Martin WEISS

### POLE NATIONAL DE COOPERATION INTERNATIONALE

En janvier 1995, Agropolis a pris l'initiative, avec le soutien très fort de la DGER, de réunir une quarantaine de personnes pour analyser les expériences des participants en matière « d'ingénierie de formation pour les pays en développement ». Constat était fait que les systèmes éducatifs des pays en développement ne répondaient plus aux évolutions économiques, démographiques culturelles ou sociales de ces pays. Des réorientations vers la formation professionnelle s'imposaient pour les publics de ruraux alphabétisés, les agriculteurs, les cadres moyens du développement, les publics cibles spécifiques comme les femmes etc. Ces évolutions exigeaient que les responsables de formation et les formateurs puissent acquérir des compétences nouvelles pour :

- Analyser les situations professionnelles leurs évolutions ;
- Analyser les capacités que les acteurs doivent mettre en œuvre dans l'exercice des différents métiers ;
- Elaborer des processus d'apprentissage particuliers ;
- Evaluer les formations et démarches mises en place.

Des chantiers étaient ouverts et les « journées d'études » qui ont suivi ont contribué à capitaliser les savoirs faire acquis sur le terrain.

Par la suite, les journées ont tenté de répondre à des questions portant sur :

- L'existence d'une offre française en ingénierie de formation ;
- L'existence d'une demande ;
- Sur le besoin de structurer l'offre française par rapport à cette demande.

La participation élargie aux représentants d'institutions internationales comme la FAO, la Banque Mondiale, l'Europe ou la Francophonie a conforté nos travaux en mettant en évidence les convergences d'analyses et de démarches et les souhaits de mise en synergie des interventions.

Les journées de janvier 2003 consacrées, à partir de cas précis, à la relation entre les systèmes de formation et les politiques de développement rural ont démontré l'existence d'une demande par rapport à l'ingénierie de dispositifs de formation. Les demandes adressées au Pôle Nationale de Coopération Internationale à la suite de ces journées confirment l'existence de cette demande.

Compte tenu de l'importance de cette demande, de l'existence d'une offre française, des relations développées notamment par l'Enseignement agricole français avec de nombreux partenaires étrangers, le besoin d'un travail en partenariat devient indispensable. Il s'impose par l'importance de la demande, mais aussi par la complexité des situations et réponses à apporter qui exigent des mises en synergies de compétences et de moyens ou d'outils d'intervention.

Aussi le comité de pilotage de ces journées vous propose de débattre aujourd'hui du thème du travail en partenariat : quels avantages ? quelles difficultés pour un travail en réseaux ? quelles limites aussi ? Nous pourrions également proposer les bases de la création d'un réseau consacré aux formations rurales associant les compétences françaises, européennes et du sud, associant partenaires de l'enseignement et partenaires professionnels et associatifs. En cela ces journées répondent bien au rôle confié par la DGER au Pôle National de Coopération Internationale dans la conduite de réflexions prospectives et la mise en relation entre les demandes en expertise des dispositifs de formation et les compétences multiples et complémentaires de l'enseignement agricole, des associations et ONG, des professionnels agricoles et des experts français.

A l'occasion de l'ouverture de la conférence de la Banque mondiale sur « *Réduction de la pauvreté un processus d'apprentissage mondial* » (Shanghai le 26 mai 2004), la Présidence de la République française rappelait dans un message : « *sachons mieux utiliser, avec souplesse et esprit d'innovation, toute la palette des instruments et des acteurs dont la complémentarité doit être mieux reconnue* ».

Je crois que nos compétences représentent une touche de cette palette. C'est une touche modeste certes, mais qui commence à se structurer entre personnes motivées, au delà de leurs divergences d'approches, par les mêmes valeurs de solidarité.

Merci.

**Gilles HIRZEL**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIS POUR  
L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION (FAO)**

***LE RESEAU EDUCATION POUR LES POPULATIONS  
RURALES***

Lavinia GASPERINI de la Division de la recherche, la vulgarisation et la formation qui devait faire cette conférence a été retenue à Rome pour participer à une réunion de programmation de la FAO. Elle m'a donc demandé de la représenter au cours des journées d'études pour souligner l'importance du programme « *Education pour les Populations Rurales* ». Je suis moi même chargé d'information au bureau Régional pour l'Europe.

Je voudrais aborder avec vous trois points :

- Pourquoi le Programme de partenariat «Education pour la Population Rurale (EPR) » est-il important ?
- Comment la FAO peut-elle contribuer à construire un partenariat plus fort dans le domaine de l'EPR ?
- Qu'est-ce que EPR et pourquoi la FAO est-elle « le leader » de l'initiative ?

**Tout d'abord pourquoi le programme EPR est-il important ?**

Le programme « *Education pour les Populations Rurales* » est un partenariat qui a été lancé par les directeurs généraux de la FAO et de l'UNESCO lors du Sommet Mondial sur le Développement durable de Johannesburg en septembre 2002. Ce programme est tout à la fois :

- Un engagement pris par les différentes Nations lors du Sommet mondial pour l'alimentation ;
- Un aspect de l' Alliance internationale contre la faim ;
- Un programme-phare dans le cadre de l'initiative « *Education pour tous* ».

Dans les pays en développement, c'est en moyenne 80% de la population qui vit en zone rurale, 70% des pauvres dans le monde sont des ruraux. Le monde compte aujourd'hui 840 millions de personnes qui sont en situation d'insécurité alimentaire, mais aussi 1010 millions qui sont analphabètes (880 millions de jeunes et d'adultes et 130 millions d'enfants). Or ce sont le plus souvent les mêmes personnes !

**Le programme EPR est donc un élément essentiel pour atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM)** et notamment la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim Pour atteindre les objectifs du Millénaire, il faut pouvoir mettre en place l'éducation primaire pour tous mais aussi :

- Réduire la mortalité infantile ;
- Améliorer la santé maternelle ;
- Combattre le VIH/sida.
- Et assurer un environnement durable !

Le programme d'Education de la Population Rurale s'intéresse aux enfants, aux jeunes et aux adultes. Il met l'accent sur le développement de l'éducation de la petite enfance, l'accès aux réseaux scolaires, aux cantines scolaires, aux systèmes alternatifs et à l'éducation non formelle, ainsi que sur l'accès des filles à l'éducation.

Le programme recherche à augmenter l'accès à l'éducation des enfants qui travaillent, des populations isolées, des populations nomades, des réfugiés et des personnes déplacées, des minorités ethniques et des personnes handicapées. Il s'intéresse aux activités de formation des enseignants, de création de curricula et de matériels pédagogiques, aux nouvelles technologies de l'information et de la communications, comme à l'implication de l'ensemble de la communauté dans l'éducation.

Cette question est d'autant plus délicate que souvent les populations rurales relèvent de plusieurs ministères différents, ministère de l'Agriculture et ministère du développement par exemple.

Pour atteindre ses objectifs le programme EPR développe des actions :

- **Au niveau national :**

Avec la création de supports techniques pour intégrer les stratégies EPR dans les formulations des politiques nationales, en conduisant par exemple des études; séminaires de formation, ou en participant à la formulation de stratégies.

- **Au niveau international:**

Avec le soutien à des événements mondiaux, régionaux et internationaux, par exemples avec le développement d'échanges de bonnes pratiques en matière d'EPR. Dans ce cadre, le site Internet de la FAO s'est enrichi d'une rubrique spécifique ([www.fao.org/sd/erp](http://www.fao.org/sd/erp)) qui comprend de multiples informations (événements internationaux, études, articles...).

Enfin, pour démultiplier l'information, les échanges, la FAO invite les associations, ONG, écoles et universités, gouvernements et organisations internationales à adhérer au programme EPR. En France, sont membres du programme EPR : les établissements d'enseignement supérieur agronomique CNEARC, ENESAD et ENFA, ainsi que l'association Anamorphose.

Ce réseau associe la FAO qui a une solide expérience en matière de définition de cadres politiques généraux, de travail avec les gouvernements et qui a une légitimité internationale reconnue dans le développement avec les ONG, associations, écoles qui ont elles des réseaux solides de terrain, des expériences éducatives avec les communautés rurales et ont développé des relations de confiance avec celles-ci.

Les bénéfices pour les membres du partenariat sont d'assurer une attention particulière à l'EPR dans les plans nationaux sur l'éducation, une meilleure coordination entre acteurs de l' EPR, des échanges de bonnes pratiques en matière d'EPR, l'accès aux dernières recherches scientifiques dans le domaine.

Si la FAO conduit naturellement de nombreuses actions en Afrique mais aussi hors Afrique car il existe des poches de pauvreté très proches de nous, par exemple dans les PECO pour accompagner leurs évolutions.

L'éducation de la Population Rurale est l'une des clés pour un monde meilleur. Cela dépend aussi de vous !

Enfin, pour terminer cet exposé, je voudrais également souligner l'importance des actions de coopération décentralisées qui sont de plus en plus nombreuses. La FAO, qui intervient dans tous les pays du monde, doit également agir pour que les actions soient moins dispersées, qu'il y ait de la cohérence dans ce qui se fait, notamment au niveau de la coopération décentralisée.

Merci de votre attention.

## Jeannine RICHET

### MAE / DGCID / Bureau de la formation professionnelle et de l'enseignement technique

#### **REFLEXIONS EN COURS SUR LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU MAE EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES**

Avant d'exposer les réflexions en cours sur les orientations stratégiques du MAE, je voudrais vous présenter les excuses de Monsieur Serge TOMASI, Sous-directeur du développement social et de la coopération éducative, qui devait intervenir aujourd'hui, mais qui a été retenu au dernier moment à Paris. Il me charge de vous faire part de ses regrets et du plaisir qu'il aurait eu à participer à cette rencontre.

Notre Sous-direction, avec l'appui de nombreux partenaires, travaille, depuis plusieurs mois, sur les orientations stratégiques du MAE dans le domaine de la formation professionnelle. Ces travaux me permettent, aujourd'hui, de vous présenter l'état nos réflexions en cours.

Je me propose de dérouler mon intervention en deux parties :

1. nos réflexions sur la formation professionnelle en général ;
2. nos réflexion sur la formation professionnelle dans le secteur rural. Je développerai plus largement cette seconde partie puisque c'est un sujet qui nous préoccupe plus particulièrement en tant que participants aux VIII<sup>e</sup> journées d'Ingénierie des dispositifs de formation.

### **1/ Les orientations stratégiques du MAE en matière de formation professionnelle**

#### **1.1/ La réorientation de nos interventions :**

1. Partir des **besoins en emplois et qualifications des économies duales** et qui le resteront à moyen / long terme : s'interroger sur les cibles, sur les finalités de notre coopération ;
2. Intégrer le **secteur informel et le secteur rural** dans le champ d'action de notre coopération :
  - prendre en compte le genre et les besoins spécifiques des femmes (*part importante du secteur informel*) ;
  - soutenir l'apprentissage et les formations en alternance, notamment dans le secteur informel urbain ;
  - **contribuer à la mise en place de dispositifs nationaux de formation rurale (60 à 80 % de la population active dans le secteur rural)** ;

3. Réorienter l'enseignement technique initial :
  - développer l'éducation de base et la formation professionnelle dans le cadre des Objectifs du Millénaire et de la lutte contre la pauvreté<sup>1</sup> ;
  - assurer la continuité entre l'éducation de base et la formation professionnelle initiale<sup>2</sup>,
4. Consolider les premiers éléments d'une formation professionnelle continue.

#### 1.2/ Les axes d'intervention de coopération du MAE :

- **contribuer à la rénovation du rôle de l'Etat** (*soutien aux politiques publiques*) ;
- développer le **partenariat avec les organisations professionnelles** ;
- **former à des métiers** et certifier les qualifications ;
- réorienter les établissements, les enseignants et les diplômés de l'enseignement technique ;
- optimiser les moyens actuels : **mobiliser les ressources latentes** ;
- développer les compétences en **ingénierie des dispositifs de formation** ;
- redéployer les ressources affectées à l'enseignement et à la formation professionnelle.

#### 1.3/ Les outils du MAE :

- redéfinir le rôle et les **profils de l'assistance technique** ;
- mobiliser et coordonner l'action des partenaires français de l'APD ;
- rechercher la synergie de nos actions avec celles des autres bailleurs bilatéraux et multilatéraux et mieux s'inscrire dans le Cadre Stratégique de la Lutte contre la Pauvreté ;
- faire évoluer les projets FSP dans le sens des principes définis pour ces orientations ;
- favoriser la prise en compte de la formation professionnelle dans les C2D et les DSRP.

*Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, le cycle primaire étant le cycle terminal, le MAE mène, avec ses partenaires, une réflexion sur le post primaire et sur le continuum enseignement primaire - post primaire - insertion par l'emploi.*

## 2/ LES ORIENTATIONS DE NOS ACTIONS EN FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR RURAL

### 2.1/ Le contexte<sup>3</sup> :

#### ***A/ Démographie et urbanisation : un fort impact sur le secteur agricole.***

- la population mondiale estimée à plus de 6 milliards pourrait atteindre 9 milliards en 2050, essentiellement sur deux régions : l'Asie et l'Afrique Subsaharienne ;
- cette rapide urbanisation n'a toutefois pas pour corollaire une régression démographique du milieu rural : populations urbaine et rurale continueront à croître mais à des rythmes différents ;

---

<sup>1</sup> De gros efforts ont été effectués par le MAE pour réorienter sa coopération sur l'éducation de base. Depuis 5 ans, l'éducation de base représente les 2/3 de nos actions alors qu'elle n'en représentait seulement 1/3, à la fin des années 90.

<sup>2</sup> Nous interroger sur le contenu de cette éducation de base (en particulier par l'apprentissage des gestes de base et pas seulement les savoirs de base : savoir lire, écrire et compter mais aussi tenir un marteau, entretenir un potager...).

<sup>3</sup> Sources : travaux de Pierre DEBOUVRY ; groupe de travail MAE / MAAPAR sur l'enseignement et la formation professionnelle.

***B/ Les incidences de ces progressions démographiques sont multiples, particulièrement pour les pays subsahariens :***

- une progression constante des importations céréalières, sous-tendant une incapacité du secteur agricole à répondre à cette demande ;
- une maîtrise du foncier totalement remise en cause : passage d'un statut de bien inaliénable (*parce que propriété des ancêtres*) à celui de bien marchand ;
- un appauvrissement de la biodiversité et dégradation des sols ;
- une remise en cause des systèmes d'exploitation en termes de :
  - *productivité du sol (montée des densités rurales) ;*
  - *productivité du travail (évolutions du rapport urbains/ruraux au profit des urbains) ;*
  - *entraînant la question de la productivité du capital à investir pour répondre aux besoins en équipements et intrants des exploitations agricoles.*

***C/ Des cohortes d'enfants et de jeunes adultes de plus en plus nombreuses :***

- le risque, notamment pour les populations rurales et féminines, de ne pas avoir accès aux savoirs fondamentaux ;
- le constat partagé de l'entrée en obsolescence des savoirs et savoir-faire traditionnels et de leur incapacité à répondre, à eux seuls, aux changements sociaux, environnementaux et économiques ;
- le secteur rural représente encore aujourd'hui, et selon toute vraisemblance pour plusieurs années encore, le principal gisement d'emplois et d'auto emplois.

**2.2/ L'appui à la mise en place de dispositifs nationaux de formation rurale : un des points majeurs de nos réflexions en cours**

***A/ L'exploitation agricole au centre des enjeux :***

- la petite exploitation agricole concerne environ 70% des actifs agricoles en Afrique subsaharienne ;
- sa transformation est un impératif qui doit placer le « **ménage rural**<sup>1</sup> » au centre de la politique de développement du secteur agricole ;
- **la relance de la productivité de l'agriculture africaine passe nécessairement par une formation de masse centrée sur le développement des exploitations agricoles**<sup>2</sup>.

***B/ Des dispositifs de formation en regard à une politique nationale :***

- politique assignant le rôle économique, environnemental et social de l'agriculture et **portée par l'ensemble des acteurs du monde rural** (*politique à mettre au cœur des stratégies de réduction de la pauvreté et des inégalités*) ;
- politique favorisant la production : accès au foncier, aux financements et au marché ;
- politique précisant le rôle de la formation rurale et des dispositifs à mettre en place (*renforcer le lien entre la politique de développement de la formation professionnelle rurale et les politiques de développement de l'agriculture*).

***C/ Des dispositifs de formation, en rapport avec les nouvelles exigences de l'économie et centrés sur les acteurs :***

- prendre en compte les pratiques collectives et individuelles des acteurs ainsi que leurs préoccupations sociales ;
- retenir le meilleur de la fonction sociale et culturelle des apprentissages traditionnels ;

<sup>1</sup> Producteurs, productrices, aides-familiaux ...

<sup>2</sup> Etudes de la Banque mondiale qui mettent en exergue le lien entre la productivité des exploitations rurales avec le niveau de formation du chef d'exploitation.

- apporter **des connaissances nouvelles** afin que les jeunes générations puissent mieux suivre le rythme imposé par les évolutions en cours et ainsi contribuer à **la relance de la productivité de l'agriculture africaine**.

#### ***D/ Des acteurs qui doivent être formés pour peser sur des choix collectifs et individuels***

Cette dimension doit nécessairement guider les interventions d'appui du MAE pour la rénovation ou la mise en place de dispositifs de formation rurale. **Mettre les producteurs et les productrices en situation de porteurs de projets** exige de développer :

- **une recherche agronomique concertée** et participative ainsi **qu'une information technique et économique réactive**, au service de ces producteurs et les productrices ;
- **des dispositifs de formation mobilisant tous les acteurs** (les administrations, les institutions privées, les paysans et leurs organisations, les formateurs, l'ensemble des bailleurs de fonds) ;
- **des formations tant techniques que citoyennes**.

#### **2.3/ Les principes pour une intervention du MAE :**

- **répondre à la demande** de pays engagés dans la réforme de la formation rurale ;
- **agir en concertation** avec les autres bailleurs de fonds ;
- **mobiliser les expertises nationales et françaises**.

Le MAE souligne l'importance qu'il apporte à un **réseau nord-sud** en matière de formation rurale et au développement de l'expertise du Sud et de l'échange Sud-Sud, avec des coopérations triangulaires<sup>1</sup>.

#### **2.4/ Les pistes d'action du MAE qui pourraient contribuer à la mise en place de dispositifs nationaux de formation rurale.**

***Sans prétendre tout vouloir faire, ni faire tout seul, le MAE pourrait, à la demande, appuyer :***

- **la formulation et la mise en cohérence** des orientations politiques, des particularités territoriales et des demandes professionnelles, en matière de formation rurale ;
- **une approche volontariste pour la formation au métier d'agriculteur et d'agricultrice prenant en compte sa polyvalence et la pluri-activité familiale** ;
- **une meilleure participation des organisations professionnelles** au processus de rénovation et d'orientation des dispositifs de formation rurale, à leur financement et à la gestion des fonds ;
- **la recherche des équilibres et complémentarités entre :**
  - **l'éducation de base** (*enseignement des sciences de la vie*) ;
  - **l'enseignement technique** (*priorité à la formation de formateurs*) ;
  - **l'enseignement supérieur et la recherche** (*typologie agro-écologique, diagnostic des pratiques paysannes et évolution des systèmes de production, étude des marchés*) ;
  - **la formation professionnelle de masse**, centrée sur les exploitations agricoles et la productivité de l'agriculture (*alphabétisation, formations hors mur, apprentissage par alternance, formations techniques, technologiques et à la gestion, etc...*) ;

---

<sup>1</sup> A titre d'exemples :

- avec le Niger et la Tunisie sur un projet santé/reproduction au Niger ; les A.T., ainsi que le chef de projet sont tunisiens ;
- en Mauritanie sur l'Education de base où les experts nigériens s'informent auprès de leurs collègues mauritaniens sur le système d'Information Global de l'Education (SIGE) mauritaniens et viennent en appui pour l'élaboration des documents de politique sectorielle.

- **Le pilotage des dispositifs :**

- organisation institutionnelle ;
- gestion paritaire des ressources et des allocations ;
- coordination des orientations et du suivi ;
- élaboration du cadre juridique (harmonisation des référentiels en fonction de la demande, accréditation des établissements, certification...)

En conclusion, pour atteindre ces objectifs, je voudrais réitérer la volonté affirmée du ministère des Affaires étrangères de travailler en collaboration étroite avec ses partenaires du Nord et du Sud. (bailleurs de fonds, ministères techniques, ONG, opérateurs privés, organisations professionnelles...)

Enfin, je voudrais tout particulièrement remercier Messieurs Michel BROCHET (CNEARC / DGER) Michel CHARLOT (BCI / DGER), Pierre DEBOUVRY, Jean MADEC (BCI / DGER) et Alain MARAGNANI (Inspection / DGER) pour leur contribution à nos réflexions.

Je vous remercie de votre attention.

### **Questions.**

***Christophe LESUEUR (Banque mondiale). Comment se positionne le MAE par rapport à l'intervention précédente de la FAO ?***

Mme RICHET souligne le soucis du MAE de se recentrer sur un certain nombre d'interventions notamment dans le domaine des formations rurales. Elle souligne que dans une période où les financements sont plus difficiles, il est important de mettre en cohérence, de se rapprocher, et de mettre en place un réseau qui permette de diligenter des études, de faire des propositions qui accompagnent des actions ultérieures, notamment avec les autres partenaires.

***X. Je n'ai pas noté de référence à l'Union Européenne dans votre intervention ? Nos actions m'apparaissent trop souvent franco françaises.***

Effectivement, il y a deux niveaux, celui des services centraux où nous essayons de nous rapprocher de nos différents partenaires... mais ce n'est peut-être pas encore suffisamment opérationnel. En revanche, dans les pays bénéficiaires, nous travaillons avec nos différents partenaires plus particulièrement avec l'Union Européenne. Sur place, nous prenons toujours les contacts les plus opérationnels possibles.

***Y. Quelle est l'importance des restrictions budgétaires au MAE ?***

L'une des raisons de l'absence de Serge TOMASI est qu'il a été retenu pour la finalisation de nos réflexions sur les prochaines réunions du CICID portant notamment sur le recentrage des actions du MAE. Je précise cependant que si l'Aide Publique au Développement n'est aucunement touché par les restrictions financières, le MAE, au même titre que les autres départements, se doit de respecter les efforts budgétaires réclamés par le gouvernement.

***Joël MAGNE (Animateur du réseau DGER Cameroun). En 40 ans, la population a doublé dans nombre de pays d'Afrique... or on a l'impression que certains pays dans leurs actions internationales sont en train d'investir dans la jeunesse, je pense au Canada, alors qu'il me semble que avons nous Français plus de difficultés à le faire ?***

Nous souhaitons développer le continuum sur enseignement primaire, post primaire et préparation à l'emploi ; en particulier que la formation professionnelle soit en lien avec l'éducation de base pour prendre en compte le poids de la jeunesse et ne plus partir sur une approche uniquement enseignement technique qui, de fait, ne permet pas de préparer à l'installation des diplômés alors que ceux-ci vont généralement faire des études supérieures. Par contre, une acquisition de compétences de base nous semble nécessaire, en accompagnant des enfants qui n'ont pu aller jusqu'à la fin de leurs études primaires. Comment intégrer cette jeunesse dans nos réflexions, dans nos actions ? Je crois avoir souligné que, sur ce sujet très important, notre réflexion est en cours.



**Hervé MORICE**

## **GIP FRANCE COOPERATION INTERNATIONALE**

### ***ROLE ET OBJECTIFS DU GIP FRANCE COOPERATION INTERNATIONALE***

Hervé MORICE est le représentant du MAAPAR et du ministère de l'Ecologie au sein du « *Groupement d'Intérêts Publics / France Coopération Internationale* ».

Le Groupement d'Intérêt Public France Coopération Internationale est un outil au service des opérateurs français pour la promotion de l'expertise française sur les marchés internationaux.

Le Groupement d'Intérêt Public France Coopération Internationale a été créé en 2002 pour contribuer à redresser les positions stagnantes ou déclinantes de l'expertise française sur les marchés internationaux, dans un contexte où les moyens des acteurs multilatéraux sont devenus, dans la plupart des secteurs, sans commune mesure avec les moyens disponibles au niveau d'une aide bilatérale française qui est en outre désormais déliée.

La mission centrale du Groupement d'Intérêt Public France Coopération Internationale est d'aider les opérateurs français à mieux se positionner sur les marchés internationaux d'expertise ; cette mission concerne tant les acteurs publics que les opérateurs privés. Conformément aux orientations définies dans une communication en Conseil des Ministres du 9 avril 2003, cet appui s'exerce notamment en favorisant les partenariats entre opérateurs publics et privés et en mobilisant de façon accrue l'expertise disponible à titre individuel dans le secteur public.

Les missions et l'organisation du Groupement d'Intérêt Public France Coopération Internationale sont décrites de façon détaillée dans les diapositives présentées aux participants et qui sont consultables sur le site [www.fci.gouv.fr](http://www.fci.gouv.fr)

Le tableau joint résume les activités du Groupement d'Intérêt Public France Coopération Internationale et présente les principales caractéristiques de chacune d'elles.

Le Groupement d'Intérêt Public France Coopération Internationale **accueille et encourage l'initiative prise par la DGER en collaboration avec le MAE en suscitant l'émergence d'un réseau français de compétences dans le secteur des formations rurales** ; le fait que ce réseau se constitue en partenariat avec des acteurs étrangers est précisément un atout pour renforcer sa capacité de mobilisation sur des opérations impliquant des financements multilatéraux.

Le Groupement d'Intérêt Public France Coopération Internationale contribuera à mieux faire connaître ce vivier de compétences auprès des prescripteurs internationaux et fera appel à lui dans ses missions d'intermédiation entre la demande internationale d'expertise et l'offre française ; ceci peut impliquer les opérateurs publics ou privés qui, dans le cadre d'opérations complexes, ont besoin de recourir à des compétences spécifiques dans le secteur de la formation rurale.

**Question.**

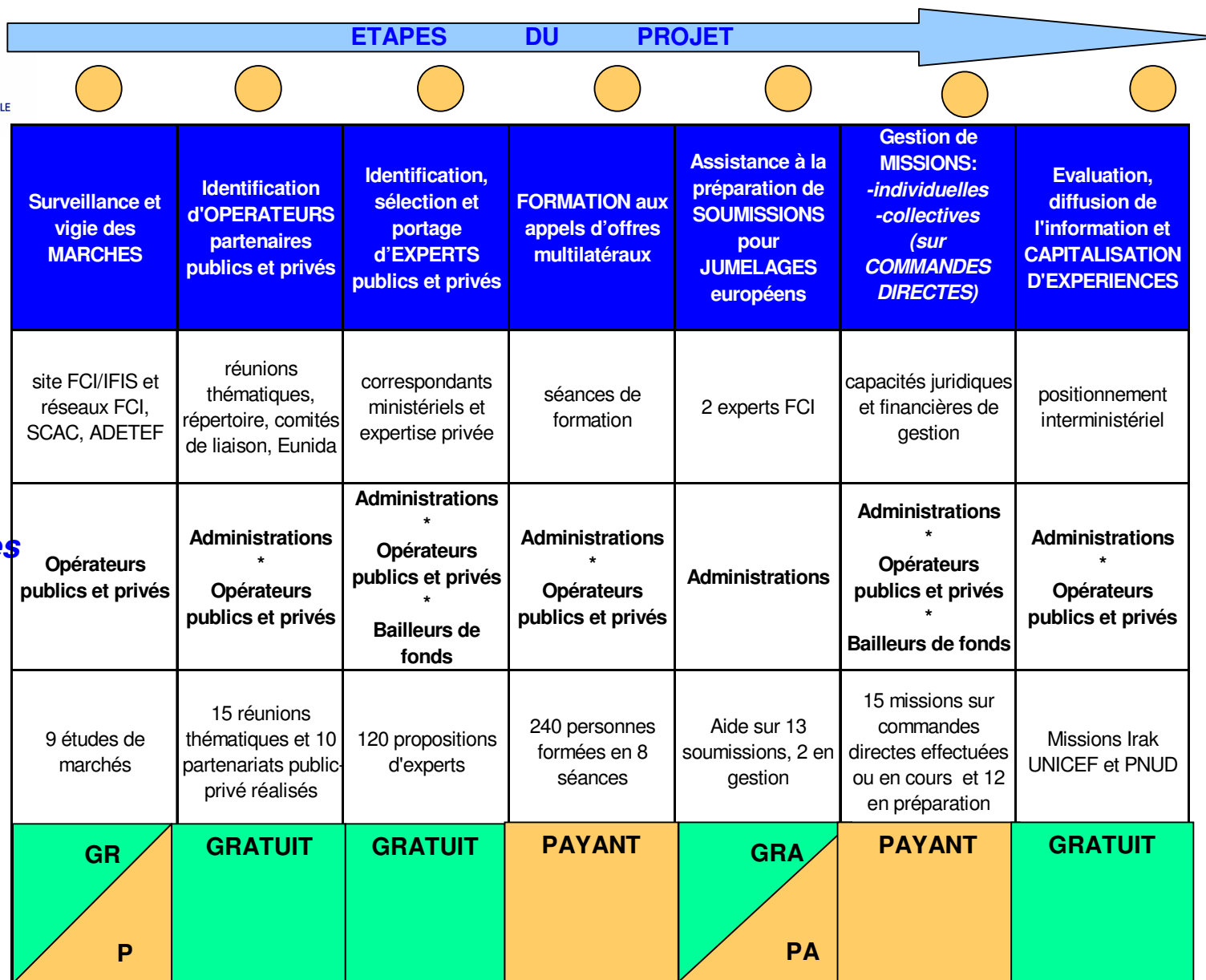
***Eric MALLET. Ecole Nationale des Services Vétérinaires. Je voudrais soulever la question de la mobilisation de l'expertise publique Les missions peuvent être longues et mobiliser les experts du ministère pendant deux semaines à un mois. Quelle est la doctrine du MAAPAR ?***

La demande de prestation pour des missions courtes et moyennes se substitue progressivement à la coopération classique. Des travaux de réflexion sont en cours au sein des ministères et d'ici l'été, il devrait y avoir une position interministérielle sur la mobilisation d'experts de la fonction publique sur la moyenne durée.

Dans la batterie de mesures prévues, il existe des dispositions statutaires qui devraient permettre de répondre à ces problèmes. Le travail de FCI est de montrer que tout le monde est gagnant dans la mise à disposition d'experts à l'international.

# L'APPUI DE FCI AUX OPERATEURS DU SECTEUR

27





## ALAIN MARAGNANI

### MEMBRE DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'AIF « LA MISE EN ŒUVRE LOCALE DE LA FORMATION »

### **LE ROLE DE LA FRANCOPHONIE DANS LES EVOLUTIONS DES SYSTEMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE**

#### 1/ Les orientations.

Les Assises francophones de la formation professionnelle et technique (Bamako, mai 1998), organisées conjointement par l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie et par la Conférence des ministres de l'Education ayant le français en partage, ont mis en avant la nécessité pour les pays membres de la communauté francophone de recentrer leurs systèmes de formation sur la relation formation / emploi, sur l'insertion des jeunes dans la vie active par l'ouverture de la formation professionnelle et technique sur l'économie et le monde du travail et de l'emploi en prenant en compte les besoins des différents acteurs. Les conclusions de ces assises ont été approuvées et validées par les chefs d'Etat et de Gouvernement des pays ayant le français en partage lors du VIII<sup>e</sup> sommet de la Francophonie (Moncton - septembre 1999).

En conséquence et afin d'accompagner les Etats de la Francophonie dans leur démarche d'adaptation des dispositifs de formation professionnelle et technique, **l'AIF a développé un programme d'appui aux politiques nationales de formation professionnelle des Etats membres** en s'appuyant pour sa réalisation sur un pool multilatéral d'experts des pays francophones. Dans un premier temps, ce programme s'est développé par grandes régions des pays membres de la Francophonie<sup>1</sup>, dans les différents domaines suivants :

- La revalorisation de la formation professionnelle et technique ;
- L'adaptation de l'offre de formation au contexte socio-économique et au marché de l'emploi ;
- Le développement et la mise en œuvre de programmes de formation basés sur l'acquisition de compétences liées à des métiers ;
- Le développement et l'émergence de programmes de formation continue ;
- L'autonomie des établissements de formation.

Lors de la réunion du comité exécutif de l'AIF (Paris, juin 2003), il a été décidé de repositionner le projet d'appui de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie. Tout en maintenant et renforçant les dispositifs de partenariat inter États, il a été proposé de diversifier les modes d'intervention et d'ouvrir un projet de développement de l'ingénierie de système de Formation Professionnelle et Technique.

---

<sup>1</sup> Séminaires de Grand Bassam (Afrique de l'Ouest – mars 1999), Beyrouth (Maghreb / Machrek – janvier 2001), Bangui (Afrique centrale – mars 2001), Port-Louis (pays insulaires – juin 2001), Bucarest (PECO – octobre 2001) et Phnom-Penh (péninsule indochinoise – novembre 2001).

En conséquence, la mise en œuvre du programme d'appui aux pays membres de la Francophonie se fonde aujourd'hui sur deux composantes :

1. **Un dispositif régional de partenariat inter Etats** dans chacune des régions de la Francophonie ;
2. **Un dispositif d'ingénierie des systèmes de formation professionnelle et technique** composé lui même de quatre groupes de travail : un groupe sur le financement de la FPT, un second sur le français dans la formation professionnelle, un troisième sur la mise en œuvre locale de la formation et enfin, un quatrième sur l'ingénierie pédagogique.

Ces deux composantes s'appuient pour développer leurs activités sur les expériences et travaux d'experts de différents pays en matière de formation professionnelle et technique. C'est ainsi qu'ont été rédigés les « cahiers pédagogiques » par des experts du ministère de l'Éducation du Québec, cahiers pédagogiques qui servent aujourd'hui de base commune de référence pour les différentes activités de l'AIF en matière la formation professionnelle et technique<sup>1</sup>.

**Ces deux composantes participent à l'élaboration de démarches et d'outils d'ingénierie de formation qui deviennent progressivement des références communes à l'ensemble des pays de la Francophonie :**

- élaboration de référentiels de qualification communs,
- développement d'outils d'échange et de communication entre les différents acteurs des différentes régions de la Francophonie (développement d'une base de données sur les savoirs francophones : BSF),
- création dans certains pays de filières de formation bilingues,
- réalisation inter Etats de sessions de formation de formateurs ou de responsables d'établissements...

## 2/ L'ingénierie des systèmes.

Le dispositif d'ingénierie des systèmes est composé de quatre groupes de travail :

1. Financement de la formation professionnelle et technique ;
2. Français dans la formation professionnelle ;
3. Ingénierie pédagogique ;
4. Mise en œuvre locale de la formation...

C'est à ce dernier groupe qu'il m'a été proposé de participer. Les membres du groupe ont été proposées par l'AIF pour leur expérience comme chefs d'établissement d'enseignement technique et professionnel ou comme ayant un rôle de support direct à l'action des chefs d'établissement, en s'appuyant en premier lieu sur les membres du pool d'experts, puis en ouvrant ce groupe à d'autres personnes.

La réunion de constitution de ce groupe de travail a eu lieu à Paris en novembre 2003.

Placé sous la responsabilité de Mme Berthe BERNATCHEZ (Directrice des services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes de la Commission scolaire de Québec), il comprend aujourd'hui messieurs Fayçal AMMAR (Tunisie), Alphaba BAYO (Guinée Conakry), Fayçal HAMDAN (Liban), Denis LAROCHE (Québec), Claude LISHOU (Sénégal), Alain MARAGNANI (France), Jean-Jacques MOIROUD (France), To Kim SEAN (Cambodge) et Richard VALLEE (Québec). Une représentante de la Bulgarie devrait se joindre à ce groupe.

Le thème de travail, « la mise en œuvre locale de la formation » concerne tous les éléments de mise en œuvre des actions de formation professionnelle et technique au niveau local, c'est à dire :

<sup>1</sup> Les quatre cahiers sont téléchargeables sur le site : <http://www.francophoniefpt.org>, en bas de page, sous la rubrique : cadre de référence de la formation professionnelle et technique.

- Cahier 1 : Orientations, politiques et structures gouvernementales ;
- Cahier 2 : Gestion centrale de la formation ;
- Cahier 3 : Développement des programmes d'études ;
- Cahier 4 : Mise en œuvre locale de la formation.

1. La gestion administrative, le management des ressources humaines, la gestion pédagogique, financière et l'évaluation de l'établissement ;
2. L'organisation de la formation centrée sur l'apprenant : l'organisation pédagogique, l'insertion professionnelle ;
3. La mise en place de dispositifs de formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles ;
4. L'insertion de l'établissement dans son territoire : concertation école / milieu, lien avec les entreprises...

Les orientations générales de ce groupe de travail sont de :

1. **Développer un -projet d'étude et de réflexion relatif à la « mise en œuvre locale de la formation »** ;
2. **Établir un réseau de communication** permettant des activités d'échanges et de coopération entre des centres de formation professionnelle et technique reconnus pour leur expérience en ingénierie de la formation et ayant une expertise à transférer ;
3. **Capitaliser et diffuser les informations**, les modèles de gestion, en lien avec la mise en œuvre locale de la formation, communiqués ou développés lors des activités planifiées par les régions ou les pays dans le cadre de la programmation de l'Agence intergouvernementale de la francophonie.



## Christian FAULIAU

### BANQUE MONDIALE

## **LA FORMATION AU METIER DE PRODUCTEUR AGRICOLE / CITOYEN RURAL ET AUX METIERS CONNEXES**

Je souhaite préciser un certain nombre d'éléments avant de présenter mon intervention : Parler d'expertises collectives, cela nécessite de travailler à égalité, mais certains sont plus « égaux » que d'autres. En effet, les personnes au Sud manquent de temps, de moyens, d'ordinateurs... Il faut donc que les gens aient d'abord les moyens de travailler ! Les personnels sont sous payés, sous formés... cela pose la question de la politique agricole des pays. Après 40 ans d'appui, le résultat est celui d'une dégradation des conditions de vie des pays de la zone. Pensez à ce qui s'est passé en Côte d'Ivoire où les masses de jeunes se sont trouvés sans emplois, sans moyens...

Après un appui trop fortement centralisé sur le développement des services sociaux dans les pays en développement, les analyses de la pauvreté supportant les Programmes Stratégiques de Réduction de la Pauvreté ont fait apparaître que, sans un accroissement et une meilleure productivité des activités génératrices de revenus, les meilleures stratégies d'appui social ne seraient pas durables. **L'importance du développement du secteur agricole devient donc à nouveau une priorité et en conséquence la formation de ses acteurs ou de ses partenaires essentiels.** Après une longue période de désintérêt, ces dernières années, l'éducation et la formation pour le secteur agricole ont fait l'objet de nombreuses études de qualité qui démontrent un regain d'intérêt des Gouvernements et des partenaires internationaux.

Il faut entendre par éducation et formation pour le secteur agricole et rural la formation au métier de producteur agricole incluant aussi les métiers de l'élevage, de la pêche et de la foresterie, mais aussi la formation aux métiers directement reliés à ces activités pour les approvisionner en intrants ou en traiter les productions et enfin, avec la prise en considération si longtemps attendue mais de plus en plus rapide du producteur agricole comme citoyen responsable du développement du monde rural, la formation au fonctionnement des institutions et à la prise ou à la délégation de responsabilité. Il s'agit donc bien ici de considérer la formation au métier de producteur agricole citoyen rural et aux métiers connexes.

Durant les dix dernières années ce secteur agricole, en particulier dans les pays d'Afrique subsaharienne, a vu son environnement se transformer d'une manière accélérée et radicale : en une quinzaine d'années les privatisations des agro-industries, la libéralisation des prix avec la disparition des systèmes de stabilisation, l'intégration extrêmement rapide et large au commerce international, la décentralisation et la forte émergence des organisations professionnelles agricoles dans la mouvance de la démocratisation, l'accélération des processus d'urbanisation, le renversement du flux des personnes formées par le retour aux villages des premiers cadres retraités et des jeunes scolarisés sans emplois urbains, la montée des densités rurales, etc... Pourtant, le paysan, le producteur agricole africain, doit faire face à toutes ces transformations accélérées sans pratiquement aucun appui formateur. **Il suffit de comparer la dynamique d'appui à toute transformation socio-économique dans les pays industrialisés et en particulier celle de l'appui apporté par la formation dans ses transformations pour se rendre compte du déficit des pays du sud dans ce domaine.** C'est ce dysfonctionnement, cette défaillance des dispositifs de formation que de nombreux travaux ont commencé à démontrer. Dans le même temps des expériences, certes limitées mais réussies et porteuses de possibilités importantes de développement, font la démonstration qu'il est possible de bâtir rapidement sur les acquis pour peu qu'il y ait une réelle volonté politique nationale et une bonne coordination internationale.

Au nombre des travaux, figure le rapport commandité par la Banque Mondiale en 1998 et qui s'intitule « *Revue d'Education agricole : soutien de l'enseignement et de la formation agricole par la banque et par d'autres partenaires au développement.* ». Cette étude a été menée à partir d'un échantillon représentatif des partenaires au développement les plus actifs dans ce domaine, soit environ une dizaine. Elle analysait i) les traits caractéristiques des appuis financiers consentis en direction du domaine stratégique que représentent l'éducation et la formation agricoles, et ii) proposait sur la base d'une analyse critique les principaux enseignements de cette revue, des orientations stratégiques précises, dans le but d'en consolider les éléments de succès et supprimer les approches inefficaces et inefficaces. Cette revue apportait ainsi une contribution particulière aux réflexions menées jusqu'alors pour répondre efficacement aux nouveaux besoins qui émergeaient, et prenait en compte tant l'importance de l'évolution du secteur agricole en Afrique que la vision de plus en plus partagée de ses priorités à la fois par les partenaires au développement que par les pays eux-mêmes.

Cinq années après la réalisation de cette étude force est de constater que du côté de la Banque mondiale elle n'a pas eu l'effet espéré et n'a pas dynamisé une nouvelle approche voire la relance d'un appui structuré et conséquent à l'éducation et la formation pour le secteur agricole et rural. Cette intervention, fondée sur un travail de recherche mené par Mme YOMAN Ginette-Ursule, s'inspire aussi largement de cette étude qui date de moins de 5 ans, de même que d'autres travaux récents élaborés dans le domaine de l'éducation et de la formation agricoles ces dernières années dont en particulier, ceux avec Pierre DEBOUVRY sur la démographie, les systèmes d'éducation et la définition des politiques nationales de formation pour le secteur agricole. Ce document rappelle les principaux constats et les principales recommandations de l'analyse de 1998, largement encore d'actualité. Il tente aussi de mettre en exergue le faible niveau de réalisation des recommandations préconisées et avec pragmatisme suggère des solutions appropriées aux différents types de défis et de dysfonctionnements structurels persistants.

Il faut faire le constat suivant : **la formation agricole, levier du développement rural dans un monde en pleine mutation, doit faire face dans les pays en développement, à l'instar de l'éducation et de la formation professionnelle en général, à de nouveaux défis internes et externes qui relèvent très concrètement de la baisse d'efficacité suite à des ajustements souvent drastiques, mal analysés et aux conséquences très dommageables.** Cette baisse d'efficacité relève aussi de l'absence de stratégie cohérente reflétant les préoccupations majeures des principaux acteurs du secteur qui eux de fait sont intégrés dans une problématique globale de développement économique et enfin aussi d'une coopération internationale dont le discours volontariste se trouve fortement remis en cause par la baisse tendancielle du niveau des appuis et l'insuffisante synergie des actions qui en limite drastiquement l'impact.

Le regain d'intérêt pour ce sous secteur tend cependant à se généraliser au niveau national comme international. Les propositions visent simplement à suggérer les quelques mesures qui articulées sur une réelle volonté politique nationale et internationale pourraient rapidement, en valorisant toutes les bonnes expériences déjà réalisées, changer très positivement l'environnement du producteur agricole citoyen rural.

#### **Un contexte en évolution accélérée.**

Une nécessaire revue critique des réponses internationales aux besoins de l'éducation et de la formation agricoles. Pour ce qui concerne plus particulièrement la Banque mondiale :

- En matière d'éducation et formation de haut niveau,
- S'agissant de l'éducation et de la formation de niveau moyen,
- Concernant la formation technique et professionnelle,
- En matière de formations spécifiques contenue dans les projets agricoles,
- Caractéristiques du portefeuille actuel de projets.

#### **Des axes stratégiques qui se confirment.**

- L'accroissement de la formation de niveau moyen, de la formation continue et l'évolution de la vulgarisation vers le conseil agricole,
- L'intérêt croissant du secteur privé pour l'offre de formation agricole,
- La volonté de coopération régionale et internationale.

**De nouveaux axes stratégiques apparaissent au niveau de la communauté des partenaires au développement.**

***La persistance des dysfonctionnements :***

- Absence de politique nationale de formation pour le secteur agricole intégrant une synergie entre le secteur publique et le secteur privé,
- Des financements extérieurs qui ne garantissent pas La pérennisation des projets,
- L'insuffisance dramatique de la formation du personnel national,
- La grave inadéquation des enseignements pour les techniciens des services agricoles,
- La totale absence du producteur citoyen rural actif,
- L'insuffisante valorisation du personnel,
- La déqualification de L'enseignement technique et professionnel.

***Les enjeux majeurs.***

- Les enjeux relevant de l'évolution du contexte global,
- Les particularismes de la transition démographique,
- -La problématique du changement de rôle assigné à l'Etat :
  - Les déséquilibres de l'Etat liés à des changements structurels insuffisamment préparés et maîtrisés, opérés au cours des 20 dernières années,
  - L'insuffisante capacité nationale d'élaboration de politiques cohérentes,
  - L'imprécision des champs d'intervention des différents acteurs de développement : Etat, secteur privé, société civile (notamment les ONG) et les partenaires au développement,
  - S'agissant des Etats
  - S'agissant du secteur privé.
  - S'agissant de la société civile et pour ce qui concerne le secteur agricole essentiellement les Organisations Professionnelles agricoles (OP).
  - Concernant les partenaires extérieurs.
  - Au niveau de la coopération interrégionale
- Les enjeux spécifiques à la formation.
  - La validité de l'analyse de la demande
  - Une réponse institutionnelle adaptée à la demande nationale
  - Une réponse géographique cohérente avec la demande nationale
  - La qualité de la réponse technique.
  - Un financement cohérent et durable reste un des principaux enjeux.
  - Un suivi-évaluation indispensable pour améliorer en permanence les performances du dispositif et en prouver l'efficacité

**La segmentation de l'appui apporté au dispositif de formation agricole est inopérante.**

**Proposition d'un cadre global d'appui aux stratégies nationales de formation agricole**

- Les avancées conceptuelles des dernières années
- Des changements notoires dans les instruments de coopération internationale.

**La formation au métier de producteur agricole citoyen rural et autres métiers connexes :**

**Un cadre stratégique en dix points pour les politiques d'appui des partenaires au développement**

ACTIONS PRIORITAIRES	REMARQUES
1. Définition et adoption par les gouvernements d'une politique nationale de formation agricole et rurale (PNFAR) dans le cadre de la définition d'une politique agricole nationale décentralisée et participative.	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Elaborée par une équipe multi - sectorielle nationale, décentralisée et participative de la politique agricole nationale et de la politique de formation</li> <li>. Centrée sur les exploitations agricoles</li> <li>. Les OP fortement impliquées</li> <li>. Pas d'expert étranger qui fasse une étude d'expert. Une véritable assistance technique pour la méthode. Un accompagnement technique.</li> </ul>
2. Définition et mise en place d'un cadre de concertation pour l'appui à la PNFAR	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Il doit être institutionnalisé, officialisé, pérenne, régulier (au moins annuel) et obligatoire</li> <li>. coordonné par un responsable national de la PNFAR</li> </ul>
3. Mise en place du dispositif national d'identification permanente de la demande	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Appui méthodologique et formation des acteurs</li> <li>. Financement de la participation des partenaires les plus pauvres</li> </ul>
4. Mise en place des dispositifs constituant l'institution nationale de mise en oeuvre de la PNFAR.	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Nécessairement quadri-partite : Etat, privé, Organisations professionnelles des bénéficiaires, collectivités décentralisées</li> <li>. Obligatoirement décentralisés</li> <li>. Appui méthodologique et formation des acteurs.</li> </ul>
5. Rationalisation de la couverture géographique nationale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Appui méthodologique à la définition d'un plan rationnel d'implantation équitable d'infrastructures adaptée à la demande.</li> <li>. Formation.</li> <li>. Financement des infrastructures</li> </ul>
6. Professionnalisation des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Acteurs publiques, privés ou élus nationaux ou locaux.</li> <li>. Appui à la mise au point des méthodes pédagogiques.</li> <li>. Appui à préparation, réalisation et diffusion du matériel didactique.</li> <li>. Formation.</li> <li>. Financement</li> </ul>
7. Mise en place d'un système de financement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Appui technique pour le montage d'un fonds national de développement spécifique ou incluant la formation agricole.</li> <li>. Fonds co-géré par une majorité des utilisateurs.</li> <li>. Participation financière forte de l'Etat. Pas de désengagement de l'Etat au niveau financier. La formation reste une responsabilité de l'Etat.</li> <li>. Participation au financement</li> </ul>
8. Mise en place d'un système quadri partite de suivi-évaluation (Etat, OP, Privé, collectivités décentralisées)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Appui technique pour la méthode et la mise au point des outils</li> <li>. Formation des acteurs</li> <li>. Financement du dispositif</li> </ul>
9. Implantation de l'utilisation des NTIC	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Equipement en cadres, agents et leaders des OP en ordinateurs.</li> <li>. Généralisation de la production et diffusion des Cdrom</li> </ul>
10. Rationalisation et renforcement des Radios Rurales (RR)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Les RR sont le plus efficace instruments de formation information de masse donc :</li> <li>. Appui technique pour la définition d'un plan d'installation ou de renforcement des stations pour une couverture nationale dans les langues locales.</li> <li>. financement des investissements.</li> <li>. Financement des formations pour la rationalisation des programmes</li> <li>. financement des bénéficiaires pour contractualiser les RR de manière durable</li> </ul>

Cette présentation démontre l'importance de la tâche à accomplir. Elle démontre aussi combien la coordination des bailleurs de fonds est essentielle pour répondre de manière cohérente et à des coûts raisonnables à une demande aussi large. L'ordre des priorités rappelle aussi que l'assistance technique ponctuelle, saupoudrée, ne peut pas être une bonne réponse. **Il faut commencer par appuyer les pays à définir leur politique et les aider à mettre progressivement en place les instruments en appuyant une forte participation décentralisée de tous les acteurs.**

En conclusion, je voudrais souligner que la relance de l'éducation et de la formation pour le secteur agricole et rural dans un souci de lutte contre la pauvreté et de bonne gouvernance, requiert d'opter résolument pour une formation dite de développement qui s'appuierait sur une réelle volonté des pouvoirs publics, du secteur privé et de la société civile à lever les obstacles identifiés et faire face aux enjeux actuels. Un accompagnement ciblé est nécessaire mais systématiquement inséré dans le cadre global national. Dans cette optique, une re légitimation de l'Etat s'impose afin qu'il joue résolument son rôle de régulateur en définissant le cadre général d'intervention, en spécifiant la vision souhaitée par tous dans une démarche participative, les objectifs et les responsabilités incombant à chaque acteur en fonction des avantages comparatifs spécifiques. Cette évolution de l'environnement institutionnel est le préalable à une durabilité des stratégies d'appui. Elle favorisera la pleine participation de tous les acteurs dans le but d'une synergie optimale.

Inscrire résolument la stratégie d'éducation et de formation agricole dans la perspective de développement global afin de lui permettre de contribuer efficacement à l'émergence de nouvelles capacités nationales susceptibles d'affronter et de relever le défi majeur qu'est le développement de l'agriculture, telle est la principale recommandation du présent document. **Recommandation dont la première des conséquences est d'inscrire cette éducation et formation pour le secteur agricole et rurale en haut de l'agenda international en terme d'appui financier et technique.**

Christian FAULIAU souligne en conclusion combien il souhaite que toutes les informations et les critiques lui soient faites pour en améliorer les réflexions et les analyses.

#### **Questions.**

**Joël MAGNE (Animateur du réseau DGER Cameroun). La dernière fois que j'ai eu une information sur la Banque mondiale, c'était sur les plans d'ajustement structurel et cela manquait singulièrement d'humour.**

La Banque mondiale est une très grosse institution, de plus de 10 000 personnes, avec de nombreux échelons, directions, lesquels conduisent naturellement des projets multiples et variés, où l'on trouve, comme partout des projets différents, des gens différents... Néanmoins, les analyses de l'Institution changent aussi, évoluent. Aujourd'hui, je crois qu'il est urgent d'aider les pays les plus pauvres à définir leur politique en matière de développement rural et de formation professionnelle, et que ces politiques soient bien articulées.

**Abdou GUEYE (bureau de la formation agricole du Sénégal). Je voudrais témoigner sur ce qui se passe aujourd'hui dans mon pays, au Sénégal. Des programmes de politique agricole et de rénovation des dispositifs de formation se mettent en place actuellement, mais les fonctions publiques ont des rigidités, des difficultés, des moyens insuffisants, ce qui fait qu'il est difficile de mettre en place les réformes, d'autant qu'une partie de ses ressources humaines est partie. La question à laquelle nous sommes confrontés est la suivante : Comment remettre sur les rails des administrations publiques dont on a besoin pour assurer la mise en œuvre d'une politique agricole ?**



**Alain MARAGNANI**

## **INSPECTION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE**

### **LES RESEAUX GEOGRAPHIQUES DE LA DGER FACE AUX EVOLUTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES**

Le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche a confié à l'Inspection de l'Enseignement agricole une évaluation du dispositif des réseaux géographiques. Cette évaluation devait mesurer la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact de ce dispositif destiné à faciliter, structurer et développer les actions de coopération internationale des établissements agricoles, d'enseignement technique, supérieur et de formation professionnelle.

Cette évaluation a été l'occasion de constater que l'environnement dans lequel s'effectuaient les actions internationales des établissements de l'enseignement agricole évoluait très rapidement et en modifiait progressivement le positionnement, les finalités comme leur organisation...

#### **1/ Les réseaux géographiques de la DGER.**

Les réseaux géographiques de la DGER réunissent les établissements d'enseignement agricole qui conduisent des actions dans un même pays ou un même groupe de pays<sup>1</sup>. Ils ont pour objectifs l'animation des équipes des établissements, la recherche de cohérence entre les actions, la capitalisation et la mise en commun d'expériences, l'appui aux établissements pour le montage et la réalisation de projets internationaux.

Les réseaux géographiques ont été mis en place progressivement en fonction des projets à partir de 1987. Comme le rappelait Michel CHARLOT dans son intervention, ils l'ont été à l'image des réseaux thématiques créés par le professeur Louis MALASSIS au sein de la DGER en 1979. Leurs objectifs, leur méthode de travail par contractualisation de leurs activités, le rôle des animateurs, leur charte de fonctionnement... avaient été précisés en 1984 par son successeur, Hervé BICHAT, lors de journées nationales d'études.

Aujourd'hui 30 à 32 réseaux géographiques, auxquels il faut également ajouter un réseau thématique, le réseau « Education au développement », réunissent 300 centres constitutifs d'établissements publics locaux (lycées d'enseignement technique, centres de formation professionnelle et centres de formation d'apprentis), des établissements privés et des écoles d'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire publics et privés<sup>2</sup>.

Un animateur est nommé par la DGER (parfois deux) pour chacun des réseaux et reçoit une lettre de mission. Pour les pays de l'Union Européenne (15 pays), des « Chargés de mission Europe » ont été mis en place dès 1989 et bénéficient d'une décharge horaire de 50% pour assurer l'animation de chacun des réseaux (comprenant généralement 2 pays, Allemagne et Autriche par exemple), et le suivi d'un ou plusieurs programmes européens. Dans l'Union à 25, ils sont rejoints par des animateurs de réseaux (Pologne, République tchèque, Hongrie, Bulgarie). Hors Union Européenne, les réseaux géographiques sont notamment présents au Maghreb / Machrek et en Afrique de l'Ouest. Les animateurs de réseaux hors Union Européenne bénéficient, en moyenne, d'une décharge horaire

---

<sup>1</sup> Tous les établissements peuvent y participer, publics et privés, d'enseignement technique, professionnel ou supérieur.

<sup>2</sup> CNEARC, ENESAD, ENFA et ENSIA SIARC essentiellement.

de 3 heures. L'activité des réseaux géographiques mobilise au total une quarantaine d'animateurs, représentant environ 120 heures de décharge, soit 7 équivalents temps plein<sup>1</sup>.

Quelques-uns de ces réseaux s'efforcent de diffuser une lettre d'information (Asie, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire...) ou font vivre une conférence sur le serveur Educagri (Asie, Bénin, Bulgarie, Burkina-Faso, Mali, Maroc, Sénégal, Education au développement...). Enfin, les réseaux hors Union Européenne réunissent les représentants des établissements membres en assemblée générale au moins une fois par an.

Le dispositif des réseaux par sa structuration à la fois spécifique (champ géographique particulier) et transversale (tous les établissements français concernés par un pays) apparaît comme un dispositif particulièrement bien adapté à l'exercice la mission de coopération internationale en favorisant la cohérence et la synergie des interventions des établissements français.

## 2/ Un changement de positionnement des actions internationales.

Toutefois, la question se pose t-elle toujours dans les mêmes termes ?

### 2.1/ Un cadre d'intervention profondément bouleversé.

Alors que la structuration de la mission de coopération internationale s'est développée ces dix dernières années (développement des réseaux géographiques, mise en place progressive des chargés de coopération en régions, création du Pôle National de Coopération Internationale), les conditions de financement des actions de coopération internationale des établissements se sont profondément modifiées avec la disparition quasi générale des financements nationaux : 1995 arrêt des financements DPE pour des actions de coopération Nord / Sud, 1997 réservation de l'ensemble des crédits 36-20 au financement des opérations à caractère national, 1998 suspension des financements du partenariat éducatif Nord / Sud par le MAE, 2002 arrêt des financements ANDA, 2003 arrêt des financements des programmes d'actions incitatives.

Le cadre dans lequel se conduisent les actions internationales des établissements se modifie également profondément. L'organisation administrative française est aujourd'hui marquée par un double mouvement de décentralisation (celui de la régionalisation à partir de 1972 avec la création et l'organisation de la collectivité territoriale régionale) et celui de la déconcentration avec le transfert d'attributions des administrations centrales aux services déconcentrés des administrations civiles de l'Etat.

**Le Plan Régional de Développement de la Formation élaboré par les Régions consacre la décentralisation des politiques publiques.** Le PRDF fixe des objectifs communs aux différents acteurs concernés dans la Région notamment en matière internationale et cela peut se traduire par d'importants financements régionaux à la mobilité internationale : aides aux séjours à l'étranger pour des étudiants, bourses d'échanges de jeunes français à l'étranger et de jeunes étrangers en Région, aides à la mobilité des jeunes chercheurs, subventions aux échanges scolaires. Par ailleurs les procédures de contractualisation se développent avec les Contrats d'Objectifs Territoriaux coordonnant les interventions de l'Etat, des Régions et des branches professionnelles en matière de développement des différentes branches de formation.

**Parallèlement, la loi a donné un cadre juridique à l'exercice de la coopération décentralisée<sup>2</sup>** pour l'ensemble des actions internationales menées par convention dans un but d'intérêt commun par une ou plusieurs collectivités territoriales françaises avec leurs homologues étrangers. La Commission Nationale de la Coopération Décentralisée souligne que la totalité des régions françaises, les ¾ des départements, l'ensemble des grandes villes, quatre sur cinq des villes moyennes, étaient engagées dans des actions comportant une dimension internationale<sup>3</sup>. La coopération décentralisée permet à 3500 collectivités territoriales françaises d'être présentes dans 115 pays avec des échanges institutionnels, des actions d'appui au développement local, voire

<sup>1</sup> Temps auquel il faudrait ajouter le temps consacré à l'animation de certains réseaux par les personnels des établissements d'enseignement supérieur et des établissements publics nationaux.

<sup>2</sup> Loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République.

<sup>3</sup> CNCD. Communication du 13 mars 2003.

humanitaires. Petit à petit se constituent des dispositifs régionaux de concertation et d'appui qui jouent un rôle clef dans l'appui aux projets<sup>1</sup>.

**Enfin, l'élaboration de projets d'établissement et de projets régionaux d'enseignement agricole soulignent la déconcentration des orientations et des moyens.** Le projet d'établissement définit les modalités particulières de mise en œuvre des missions qui sont assignées à l'établissement par la Loi<sup>2</sup>, il est l'expression d'une adaptation aux réalités locales en cohérence avec un pilotage national dans le cadre d'une autonomie administrative, financière et pédagogique des établissements. Au niveau régional, le projet régional d'enseignement agricole joue un rôle d'orientation pour des services régionaux.

## 2.2/ L'affirmation de la dimension internationale des systèmes éducatifs.

Les échanges de produits, la circulation des personnes, l'importance des réglementations internationales (notamment européenne), les rencontres des cultures (contacts, échanges, voyages...) se développent. La dimension internationale au sein du système éducatif ne peut plus être seulement une ouverture complémentaire « sur le monde » ou un moyen d'acquiescer des savoir-être (ouverture d'esprit, acceptation de la différence, attitudes de tolérance, apprentissage de l'autonomie, de la responsabilité, de la mobilité...). Elle ne peut pas être une activité particulière réservée à l'éducation au développement ou à l'apprentissage de la solidarité internationale. Aujourd'hui **les relations internationales intègrent et font évoluer les dispositifs éducatifs :**

1. **Dans leurs objectifs**, lesquels doivent prendre aujourd'hui en compte :
  - La formation de professionnels ouverts aux enjeux internationaux, aptes à comprendre les grands enjeux internationaux dans leur domaine spécifique ;
  - L'insertion professionnelle des apprenants qui passe par leur capacité à travailler dans des environnements plurilingues et multiculturels voire à une préparation à la mobilité professionnelle internationale ;
  - La reconnaissance et l'attractivité de l'offre française de formation à l'étranger ;
  - L'éducation à la citoyenneté qui intègre la connaissance de cultures et de modes de vie différents, l'acceptation de la différence, l'apprentissage de la tolérance...
2. **Dans leurs contenus disciplinaires** qui intègrent quasiment tous une dimension internationale avec :
  - L'étude comparative de milieux naturels et l'analyse des différents équilibres pédo-climatiques, des ressources en eau, la désertification, de l'érosion...
  - La prise en compte de la circulation des ressources génétiques des plantes comme des animaux (origine des espèces, OGM...);
  - La prophylaxie des espèces animales et végétales (développement des réglementations internationales et des contrôles sanitaires, démarches qualité et certifications internationales) ;
  - L'étude des filières des produits agricoles et alimentaires ainsi que tous les thèmes à caractère économique (échanges des produits agricoles et alimentaires, commerce équitable, accords commerciaux internationaux, fluctuations des prix, réglementations nationales et internationales...);
3. **Dans leurs cursus** lesquels deviennent de plus en plus « nomades »<sup>3</sup>, entre institutions, entre lieux géographiques, entre pays, entre situations d'apprentissage, exigeant une harmonisation des références éducatives et professionnelles. Les cursus intègrent progressivement :

<sup>1</sup> Haut Conseil de la Coopération Internationale. Commission « Coopération décentralisée ». « Pour une analyse des pratiques de la coopération décentralisée pour le développement et la solidarité internationale ». 22 janvier 2004.

<sup>2</sup> Loi d'orientation agricole n°99-574 du 9 juillet 1999.

<sup>3</sup> ATTALI Jacques. « Pour un modèle européen d'enseignement supérieur ». Rapport au ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie. 1997.

- Des échanges et travaux communs entre établissements de plusieurs pays utilisant les nouveaux supports de communication pour la conduite d'activités pluridisciplinaires ou transversales (échanges d'informations, réalisation de dossiers sur des thèmes communs...);
- Des échanges d'élèves, d'enseignants, des voyages d'études et des voyages linguistiques à l'étranger ;
- Des stages professionnels à l'étranger (par exemple Europass Formation) ;
- Des références européennes harmonisées (élaboration de profils professionnels et de référentiels de diplômes d'enseignement technique et professionnel inter européens<sup>1</sup>...);
- Des architectures et des diplômes progressivement harmonisés au niveau européen (cas de l'enseignement supérieur avec la réforme des licence, maîtrise et doctorat et le découpage en modules de formation échangeables (crédits ECTS) ;
- Des formations ouvertes et à distance permettant des validations de formation acquises dans ces conditions auprès d'écoles ou d'universités étrangères...

### 2.3/ Une demande internationale d'appui et de conseil.

**Les établissements développent aussi des activités qui ne sont pas nécessairement en rapport direct avec la dimension internationale des champs disciplinaires** notamment avec les activités d'animation, de développement ainsi que d'expertise en ingénierie des dispositifs de formation. Si les actions de coopération internationale ont pour objectif de participer à la mission de formation, elles doivent aussi pouvoir répondre aux demandes spécifiques de nos partenaires, lesquelles ne sont généralement pas des demandes de mobilité pour les pays du Sud, voire les PECO, mais des demandes de formations spécialisées, de stages professionnels ou d'appui conseil sur le fonctionnement et le développement des dispositifs de formation (relation entre politiques agricole et éducative, structuration et contenus d'enseignement, activités de développement et de recherche, formation de formateurs...).

Le rapport final de l'étude « *Bilan et perspectives des actions d'ingénierie des dispositifs de formation à l'international* »<sup>2</sup> soulignait, d'une part, qu'il existait des compétences dans les établissements d'enseignement agricole en matière d'ingénierie des dispositifs de formation même si celles-ci étaient alors plus souvent à caractère individuel qu'institutionnel et que, d'autre part, les besoins en matière de rénovation des dispositifs de formation rurale dans les pays d'Europe Centrale et Orientale, dans les pays en développement, étaient très importants.

Les interventions de Lavinia GASPERINI (FAO), David ATCHOARENA (IPE / UNESCO), Christian FAULIAU (Banque mondiale) lors des précédentes journées « *Ingénierie des dispositifs de formation* »<sup>3</sup> avaient déjà souligné combien la formation professionnelle agricole et rurale était un enjeu majeur du développement de ces pays. Les interventions de Jeannine RICHET (MAE / DCT), Christian FAULIAU, ainsi que la présentation des actions de l'AIF, au cours de ces huitièmes journées démontrent une nouvelle fois que les grandes institutions de coopération internationale mettent la question des formations professionnelles au cœur de leurs préoccupations.

La circulaire de juin 2001 soulignait que le potentiel français d'expertise pouvait être mobilisé dans le cadre de projets éducatifs nationaux et d'actions faisant appel à des compétences de matière d'ingénierie des dispositifs de formation ; elle précisait que « *l'investissement dans de tels projets est indispensable à l'ouverture et à la valorisation de l'enseignement agricole* ».

Le constat de l'étude de 99 s'est confirmé ces dernières années avec le développement d'actions d'expertise et d'appui conduites par des établissements (CNEARC / ENESAD / ENFA en Côte d'Ivoire, ENESAD en Tunisie, ENFA au Maroc, ENSIA-SIARC au Viêt-Nam ... mais aussi à une

<sup>1</sup> Commission Européenne. « *Development of vocational Training Policy* ». Déclaration de Copenhague.

<sup>2</sup> MARAGNANIA, RANGHEARD M.S, TEISSET J.L. « *Bilan et perspectives des actions d'ingénierie des dispositifs de formation à l'international* ». Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Janvier 1999. <http://www.agropolis.fr/formation/biblio> ou <http://www.educagri.fr/actions/coopint/sommaire.htm>

<sup>3</sup> Septièmes journées d'études « *Ingénierie des dispositifs de formation* ». « *Evolutions des dispositifs de formation face aux enjeux du développement rural à l'international* ». Paris. 2003. [http://www.agropolis.fr/formation/biblio/7IdF/Acte/7IDF\\_2003.pdf](http://www.agropolis.fr/formation/biblio/7IdF/Acte/7IDF_2003.pdf)

taille plus réduite, CNEARC en Guinée, CFPPA de Carmejane au Maroc, EPL de Magnac-Laval en Moldavie, de Limoges au Burkina-Faso...) ou des réseaux géographiques notamment Bénin, et Burkina-Faso.

Ces activités de formation, d'encadrement, d'appui conseil, d'expertise, élargissent les relations internationales des établissements, exigent d'inscrire ces actions dans la durée, dans les politiques de moyen terme des Etats partenaires (PECO, Maghreb, Afrique de l'Ouest) comme des financements internationaux. Elles doivent aussi permettre en retour la réalisation d'actions à finalités éducatives.

### 3/ Quelles conséquences pour les réseaux ?

Les évolutions en cours posent avec plus d'acuité trois grands types de questions :

1. **Comment assurer la capitalisation et la mutualisation des expériences** afin de gagner en temps, en qualité et en efficacité, dans la connaissance des programmes, l'élaboration de projets, la rédaction de dossiers de financement, la conduite d'actions internationales ?
2. **Comment atteindre une taille critique minimale** pour assurer la participation des établissements aux programmes et projets d'une certaine importance et leur pérennité ?
3. **Comment assurer la cohérence des actions internationales** entre les projets d'établissement, le projet régional, les objectifs des collectivités territoriales et des acteurs régionaux ?

La réponse à ces trois questions est certainement à chercher dans une évolution de la structuration de la mission de coopération internationale en développant une architecture multipolaire et coordonnée :

1. La région qui devrait être une des bases pour assurer la cohérence et la complémentarité des actions.
2. Le national qui doit donner les orientations, assurer les évaluations, traiter l'information nationale et internationale avec l'appui du Pôle National de Coopération Internationale pour la réalisation de projets d'une certaine importance ou exigeant des collaborations inter institutionnelles.
3. Les réseaux géographiques enfin. Les actions conduites par des établissements d'enseignement agricole avec un pays partenaire doivent nécessairement être coordonnées entre elles pour éviter les concurrences, les redondances, les pertes de temps et d'énergie, et pour à contrario profiter des expériences déjà conduites, jouer des complémentarités et des synergies entre actions des établissements et des différents partenaires notamment régionaux... Mais surtout, dans un cadre général où les financements sont rares, les besoins en formation professionnelle des pays partenaires immenses, les réseaux géographiques doivent assurer la cohérence des actions des établissements français avec les politiques éducatives et agricoles des Etats ainsi qu'avec les programmes de l'ambassade de France et des organisations internationales (Agence Intergouvernementale de la Francophonie, Union Européenne, FAO, UNESCO, Banque Mondiale...).

Pour répondre à ces enjeux, un certain nombre d'actions sont nécessaires. Je citerai tout particulièrement<sup>1</sup> :

- L'amélioration du fonctionnement en réseau : charte des réseaux, précision sur le rôle des réseaux dans l'organisation nationale, développement d'un fonctionnement contractualisé, définition du rôle de coordonnateur des actions de l'animateur de réseau... en s'appuyant notamment sur les résultats des journées d'études de Dourdan de 1994 ;
- Le renforcement des moyens mais aussi mieux utiliser les moyens existants : structurer les réseaux sur des bases géographiques régionales en croisant responsabilités sur des pays et sur des projets ;
- Organiser un dispositif d'évaluation en appui à l'activité des réseaux en définissant critères et indicateurs avec la participation active des responsables de réseaux ;

---

<sup>1</sup> Cf. l'ensemble des propositions dans le rapport de l'Inspection de l'Enseignement agricole. « *Evaluation des réseaux géographiques* ». Octobre 2003.

- Assurer un traitement, un classement et une diffusion nationale de l'information de manière à faire parvenir aux réseaux l'information utile et pertinente.

**Vendredi 4 juin**



## Jean Bosco BOUYER

### BUREAU DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (MAE)

Jean-Bosco BOUYER rappelle les thèmes et le déroulement des quatre ateliers d'études de cas qui avaient été proposés la veille aux participants :

1. **La conduite de partenariats entre établissements du Nord et du Sud** : exemples des réseaux géographiques de la DGER Burkina-Faso et au Sénégal et de leurs correspondants dans ces pays.
2. **La conduite de partenariats entre établissements de l'Union Européenne** : exemples des réseaux EUROPE de la DGER, de France-Europea, du Réseau Européen ENTER (réseau universitaire de formation des enseignants du secteur agricole), importance dans la conduite des projets européens.
3. **La conduite d'une réflexion collective sur les formations rurales** : exemples de l'Inter-Réseaux sur le thème des apprentissages paysans et de la GTZ sur le thème des qualifications rurales
4. **La conduite en partenariat de projets de dispositifs de formation** : exemples de la rénovation des formations professionnelles en Tunisie et du réseau France Vétérinaire International.

En partant à chaque fois d'études de cas et de l'expérience des participants, il était proposé de réfléchir aux trois questions suivantes :

- Pourquoi travailler en partenariat ?
- Quelles conditions doivent être réunies pour réussir ce travail en partenariat ?
- Quelles propositions pour créer un réseau « Formations rurales » ?

Jean-Bosco BOUYER souligne la forte implication des participants dans les différents ateliers notamment des personnes qui ont participé à la présentation des différentes études de cas. Il demande aux différents rapporteurs de venir rendre compte des travaux en ateliers :

- Jean METGE (ENFA) pour le premier atelier ;
- Dider MACE (Réseau Grande-Bretagne / Irlande) pour le second ;
- Isabelle TOUZARD (CNEARC) pour le troisième ;
- Et Jérôme THONNAT (CIRAD EMVT) pour le quatrième et dernier.



## Atelier 1

# LA CONDUITE DE PARTENARIATS ENTRE ETABLISSEMENTS DU NORD ET DU SUD : EXEMPLE DES RESEAUX DE LA DGER ET DE LEURS CORRESPONDANTS AU BURKINA-FASO ET AU SENEGAL

*Animateur : Laurent DENIAU*

*Rapporteur : Jean METGE*

### 1/ Présentation des réseaux.

Pour le Burkina Faso, Norbert NACOUHMA, directeur du CFFA de Kamboincé, et Khalid BELARBI, animateur du réseau de la DGER, ont successivement présenté les objectifs, le fonctionnement et les principales activités des 2 réseaux homologues, au Sud et au Nord.

Pour le Sénégal, Michèle SOW, directrice de l'ENFEFS et Dominique DAUDE, animatrice du réseau de la DGER en ont fait de même.

Leurs analyses ont bien montré l'intérêt de disposer au Sud de réseaux homologues structurés.

Leurs actions conjuguées, construites dans la durée, ont permis de mettre en place de nombreux « partenariats éducatifs ».

Au Sud, on a pu noter une plus grande diversité des membres des réseaux qui comprennent, non seulement des centres de formation, mais aussi des associations de développement, des groupements de jeunes agriculteurs, des groupements villageois. Ceci a permis de conduire également un certain nombre d'actions de développement local : par exemple, la mise en place d'un comité de gestion de l'eau du barrage de Kamboincé au Burkina.

Plus récemment, les réseaux ont contribué à une réflexion globale sur les orientations du système de formation agricole des 2 pays :

- Au Burkina, le séminaire inter-Réseaux de Koudougou, en décembre 2003, a traité de la « *Formation professionnelle agricole au service de l'insertion* ». Les conclusions de ce séminaire constituent un apport très positif à la rénovation des dispositifs de formation rurale du pays.
- Au Sénégal, le réseau DGER a contribué à l'analyse de la demande sociale en formation dans la perspective de la réforme du système de formation agricole sénégalais.

Malgré ces éléments positifs, certaines difficultés demeurent :

- Au Sud, la question des moyens nécessaires à la vie des réseaux est une question récurrente, ce qui pose le problème de leur pérennité. De plus l'absence de politique de formation rurale rend aléatoire toute action à long terme.
- Au Nord, la majorité des établissements demeurent encore très centrés sur leurs propres partenariats et manquent de vision globale sur les problématiques de formation du pays.

Par ailleurs, Mme RICHET, chef du bureau de la formation professionnelle et de l'enseignement technique du MAE, a souligné la nécessité de ne pas se limiter aux apprenants dans les partenariats développés : la formation des formateurs est un impératif pour pouvoir bénéficier de certains financements.

Les expériences présentées ont ensuite servi de support à en réflexion plus générale sur la conduite des partenariats

## 2/ Pourquoi travailler en partenariat ?

### Selon les participants à l'atelier,

- « *par intérêt* »,
- « *pour développer des synergies, éviter des concurrences néfastes, bénéficier de compétences complémentaires, s'enrichir mutuellement, mutualiser des moyens, capitaliser des expériences* »,
- mais aussi « *parce que cela contribue à un effet structurant sur les projets et à une appropriation collective, notamment au Sud* »,
- « *parce que la plupart des problématiques impliquent une pluralité d'acteurs* »,
- Finalement à tous les niveaux, « *on est gagnant / gagnant* »,

Mais n'y aurait-il que des avantages à travailler en véritable partenariat ? Lorsqu'on examine les partenariats existant, des difficultés apparaissent et il est donc légitime de poser cette question<sup>1</sup>

### Quelles conditions doivent être réunies pour réussir le travail en partenariat ?

Les principaux points ressortant de la discussion sont les suivants :

- « *Disposer de temps pour se connaître* »,
- « *Pouvoir définir des objectifs ensemble* »,
- « *Construire ensemble, co-construire* » : Dans un vrai partenariat, il ne doit pas y avoir un dominant qui impose sa propre vision des choses et des dominés qui suivent. Ceci n'exclue pas la nécessité d'un coordonnateur dans les projets, d'un chef de file dans les consortiums...
- « *Formaliser et de contractualiser les partenariats* ».

Dans un autre ordre d'idée, le débat a aussi porté sur l'approche participative. Tous les acteurs de la formation et du développement doivent être impliqués dans les partenariats mis en place. En particulier, les ruraux et les paysans doivent pouvoir occuper une place prépondérante avec un réel pouvoir de décision dans les projets de formation / développement construits en partenariat. Ceci fait référence au « droit à la formation des paysans / citoyens des Pays en Développement ».

Enfin, l'atelier a souligné la nécessité d'une collaboration étroite entre les réseaux, les opérateurs de la formation et les instances institutionnelles, notamment en ce qui concerne la coopération française avec les services centraux du MAE et les SCAC des ambassades des pays concernés.

### Quelles propositions pour créer un réseau « formation rurale » ?

L'intérêt d'élargir les réseaux d'établissement de la DGER à d'autres acteurs, à l'image des réseaux du sud a été proposée. Faut-il pour autant créer un réseau de plus dans le domaine des formations rurales ? les avis ont été pour le moins réservés.

### En conclusion,

La nécessité du travail en partenariat Nord / Sud a été maintes fois souligné au cours de l'atelier. En référence à une remarque faite hier, peut-être peut-on affirmer : « *Les projets de formations rurales seront désormais construits en partenariat... ou ne seront pas !* »

---

<sup>1</sup> Ce point n'a cependant pas pu être traité dans l'atelier.

## Atelier 2

# LA CONDUITE DE PARTENARIATS ENTRE ETABLISSEMENTS DE L'UNION EUROPEENNE

*Animateur : Alain MARAGNANI*

*Rapporteur : Didier MACE*

### 1/ Quatre études de cas en ouverture.

- Le réseau ENTER (ex REIFEA), réseau d'établissements de formation de formateurs élargi à l'Europe Centrale et Orientale, soit 29 pays et 35 institutions, impliquant des centres de formation et universitaires;
- Le réseau des chargés de mission Europe de la DGER avec l'exemple du montage du projet FOCUS / Léonardo da Vinci pour le montage d'un observatoire des formations des auxiliaires vétérinaires, en relation avec les réseaux thématiques et les chargés de coopération en régions ;
- Le réseau Europea International, association internationale d'établissements de formation agricole et horticole sur la base d'associations nationales d'établissements volontaires ; ce réseau qui existe depuis 14 ans conduit de nombreux projets dans le cadre des programmes européens ;
- Les réseaux Allemagne / Autriche et Hongrie qui travaillent en collaboration avec le réseau viticole pour le montage de projets européens.

### 2/ Pourquoi fonctionner en réseaux ?

#### Les objectifs des réseaux :

- Meilleure connaissance des systèmes de formation (études comparatives) ;
- Echanges de formés et de formateurs en formations initiale et continue ;
- Réalisation de stages professionnels ;
- Elaboration de bases de données communes ;
- Développement de formations communes ;
- Développement des NTIC ;
- Observatoire des profils professionnels ;
- Développement de la dimension européenne de la formation ;
- Reconnaissance mutuelle des formations, des diplômes et des titres ;
- Rénovation des dispositifs de formation professionnelle initiale et continue.

#### Les actions conduites :

- Stages et échanges de formés et formateurs ;
- Réalisation de séminaires, journées d'études communs ;
- Implication dans le montage et la réalisation de projets européens ;
- Construction de bases de données.

**Les projets :**

- Rédaction de référentiels communs ;
- Mise en place de modules communs de formation ;
- Développement des échanges linguistiques ;
- Création d'outils pédagogiques et d'information de référence ;
- Développement des NTIC.

**Les difficultés rencontrées :**

- Difficultés culturelles pour le partage de réflexions, l'incompréhension pouvant conduire à des malentendus ou des consensus non satisfaisant pour les différents partenaires, enjeux de pouvoir entre participants, barrière linguistique, méconnaissance des systèmes éducatifs, des institutions...
- Insuffisance de maîtrise des compétences attendues ;
- Financements difficiles ;
- Problème des relations entre le réseau et son autorité de tutelle.

**Les caractéristiques du fonctionnement en réseaux :**

L'autorité de tutelle fixe le cadre et les orientations, elle définit une politique, met en place les moyens, coordonne et harmonise les actions, incite à l'innovation et crée la synergie.

En parallèle, les réseaux développent des projets par des croisements, des maillages géographiques et thématiques. Ils sont à « géométrie variable » et agissent dans l'intérêt public. Ils « remplissent un vide » institutionnel.

Grâce à leur autonomie relative, ils participent à l'innovation et s'inscrivent plus facilement dans une logique de projet. Ils s'appuient pour développer leurs activités sur l'identification de personnes bénévoles reconnues par leurs pairs, des institutions. Leur fonctionnement nécessite la création de relations de solidarité, d'écoute, de transparence, de partage de valeurs communes.

Leur efficacité s'appuie sur la valorisation des compétences au travers d'analyses individuelles et collectives qui garantissent leur crédibilité et donne donc une identité collective au réseau.

Le développement de l'autonomie des structures et personnes aboutit à un partage du pouvoir, à un nouveau mode de gestion du pouvoir dans lequel il est nécessaire de garder un équilibre entre rôle de l'autorité de tutelle et rôle des réseaux.

## Atelier 3

# LA CONDUITE D'UNE REFLEXION COLLECTIVE SUR LES FORMATIONS RURALES

*Animateur : Christian FUSILLIER*

*Rapporteur : Isabelle TOUZARD*

### 1/ Trois exposés en ouverture

- Andrea WERZER (GTZ) sur deux expériences de formation de producteurs et de villageois en Côte d'Ivoire et au Cameroun, menées en partenariat de bailleurs, et d'acteurs sur le terrain.
- Anne LOTHORE et Loïc BARBEDETTE sur l'expérience du groupe de travail de l'Inter-réseaux sur les apprentissages paysans ; réseau de réflexion qui regroupait au sud essentiellement des responsables paysans, et au nord des « experts » sur les questions de formation rurales.

### 2/ Résultats des discussions suites aux exposés

#### Un ou des réseaux sont nécessaires :

- Les besoins d'échange d'expériences entre pays, et à l'intérieur des pays, les besoins d'analyse du passé, des échecs et des réussites, sont cruciaux, pour enrichir l'analyse que chacun fait de la situation qu'il vit, des difficultés qu'il rencontre, et pour rechercher de solutions.
- Les réseaux pourraient contribuer à faire s'exprimer la demande de formation, qui existe, mais qui n'est pas construite au niveau des pays, qui n'alimente pas la construction de stratégies nationales, et qui par conséquent n'arrive pas jusqu'aux bailleurs.
- Il est nécessaire de mieux connaître et comparer les instruments, outils, modes de fonctionnement des différentes agences de coopération, pour accroître la concertation, pour mieux accompagner la définition des politiques, et qu'il y ait moins de ruptures des actions dans la durée, dans l'espace...

#### Qui doit être membre de ces réseaux ?

De fait, seuls quelques uns (bailleurs, experts) sont aujourd'hui en situation d'avoir de nombreuses informations, de pouvoir comparer les expériences, et sont sensés mobiliser ce référentiel pour que le plus grand nombre en bénéficie. Mais ceux là mêmes ont de très nombreuses, voire trop nombreuses possibilités d'être en réseau (exemple des réseaux techniques à la BM) sous utilisées. Il faut que « l'analyse comparée des dispositifs de formation » soit faite aussi et surtout par les acteurs concernés.

Or ils (les responsables paysans, techniciens, formateurs et cadres) n'ont que très peu d'occasions d'échanger, sont isolés, ont accès à peu d'information, alors qu'eux auraient du temps et de la « motivation » pour intégrer activement un réseau d'échange et de réflexion.

Les premiers intéressés, les paysans, doivent appartenir à ces réseaux.

#### Mais alors, parle-t-on d'un seul futur méga réseau ?

On rappelle déjà que chacun a son propre réseau, et que l'on peut concevoir le ou les réseaux plus formels dont on parle comme une « plateforme » ou les différents réseaux « informels » s'interpénètrent.

On ne pense pas à un seul réseau, mais des réseaux, pouvant être :

- Constitués autour de thèmes, ils alors pour fonction l'accès à l'information, et le débat d'idées.
- Constitués de pairs, ayant les mêmes soucis, partageant les mêmes préoccupations professionnelles, le réseau a alors le rôle d'aider à la réflexion collective et à la recherche de solutions, les thèmes se définissent eux-mêmes en fonction des préoccupations des membres.

Si plusieurs réseaux existent, il faudra imaginer des passerelles : Des propositions concrètes de dispositif ont été faites, comme un site web avec portail.

### **Quelle doit être l'origine des réseaux ? est ce que cela pose la question de leur légitimité ?**

Le groupe ne s'est pas beaucoup étendu sur cette question, mais que l'initiative vienne du nord au du sud, cela ne pose pas de problème de légitimité dès lors qu'à l'origine les initiateurs sont de par leur position professionnelle préoccupés par ces questions.

### **Quelle durée de vie ?**

Le réseau n'étant pas une fin en soi, mais un moyen de produire de la réflexion sur un thème donné, il n'est pas du tout anormal qu'un réseau ne dure que quelques années, puis s'arrête une fois l'objectif atteint.

### **Des difficultés sont prévisibles :**

- Saturation d'informations, dont on ne sait que faire (exemple Redev).
- L'expérience des groupes de travail Inter réseaux a montré que les échanges par Internet excluent les paysans, pour différentes raisons, et que c'est lors des échanges « physiques » qu'ils s'expriment le plus.
- Difficultés de communiquer entre personnes qui « *ne mettent pas les mêmes choses derrière les mots* », qui ne leur donnent pas le même sens (exemple : paysans et experts dans le groupe de travail Inter-réseaux). Sur ce point, des travaux commencent à être menés, dans le cadre des formations rurales, pour améliorer les conditions de dialogue entre experts et paysans notamment, en portant l'attention sur les conceptions, les façons qu'ont les différentes catégories d'acteur d'analyser une même situation.
- Des jugements de valeurs, des affirmations gratuites, des informations fausses peuvent être véhiculées...

### **Pour que ça fonctionne bien :**

Deux enjeux :

La place de l'animateur, et surtout son rôle de modérateur est fondamental, pour :

- que le maximum participe, qu'il n'y ait pas d'exclusion de fait,
- que le réseau soit un lieu dynamique, de « questionnement critique », sinon les membres se désintéressent. L'animateur a notamment le rôle d'amorcer le débat.
- « vérifier », « contrôler » ; une charte de fonctionnement doit être établie. A ce propos, le réseau n'a pas à dicter de valeurs, mais doit être un lieu où la diversité est gérée.

Trouver des outils adéquats pour toucher les dizaines de milliers de cadres dans les pays (ordinateurs, Cd Roms, radio...).

En conclusion : mettre en réseau et l'animer ça coûte cher.

### **Beaucoup de questions posées auxquelles on n'a pas répondu et notamment :**

- Les réseaux sud-sud (Roppa, Apm, ...) : faut-il s'appuyer dessus ?
- Comment mesurer l'impact de tels réseaux ?

## Atelier 4

# LA CONDUITE EN PARTENARIAT DE PROJETS DE DISPOSITIFS DE FORMATION

*Animateur : Sylvain LANAU*

*Rapporteur : Jérôme THONNAT*

### 1/ Quelles expériences de travail en partenariat ?

Deux expériences ont été présentées :

1. **Projet MANFORME Tunisie** : Appui à la formation des enseignants dans le cadre de la rénovation du dispositif de formation agricole en Tunisie. Ce projet mobilise une douzaine d'experts dont trois originaire de l'ENESAD et une dizaine d'autres relevant en majorité de CFPPA. Historiquement il a débuté dans le cadre d'une coopération bilatérale franco-tunisienne, puis a évolué avec un passage à un cadre défini par un appel d'offre international (financement AFD) qui prévoit la réalisation d'un millier d'hommes-jours d'expertise annuel. Ce nouveau contexte a amené une évolution des relations entre les partenaires français impliqués dans ce projet ainsi que l'identification d'un certain nombre de « bonnes pratiques » indispensables pour la construction et les modalités de fonctionnement du partenariat entre les établissements. Ce dernier repose désormais sur 3 types d'acteurs : un établissement leader, un consortium d'établissements partenaires et un cabinet privé d'ingénierie de projet. Les experts qui sont présentés à l'appel d'offre, le sont à titre personnel et leurs institutions de rattachement sont associées à la conduite du projet dans le cadre institutionnel donné par un consortium.
2. **Groupement d'intérêt public France Vétérinaire International** : constitution d'un réseau d'institutions publiques mobilisables à l'international sur des actions de formation et d'expertise dans le domaine vétérinaire. Un premier cercle est défini par les membres du GIP (MAAPAR, MAE, Ecoles vétérinaires, écoles d'application MAAPAR, AFSSA, ADILVA, CIRAD) qui peuvent construire des relations avec un second cercle de partenaires techniques, institutionnels ou financiers. FVI, vise d'une part à mettre en relation les demandes provenant de l'extérieur avec les membres susceptibles d'intervenir (fonction portail) et d'autre part à faire circuler et partager de l'information entre ces membres (fonction réseau). Un réseau de correspondant des membres a été mis en place, chaque correspondant jouant le rôle de tête de réseau au sein de l'institution qu'il représente. Le budget de FVI (50 000 €/an) est constitué des cotisations de ses membres.

### 2/ Pourquoi travailler en partenariat ?

Une évolution majeure s'est produite avec l'ouverture d'un véritable marché de l'ingénierie de formation à l'international. Les règles imposées par ce marché sont les suivantes : volume important d'expertise à fournir, large panel de compétences à mobiliser, garanties bancaires et administratives à fournir, références technique et reconnaissance internationale, capacité technique à monter rapidement des réponses aux appels d'offres internationaux. Aucun établissement n'est en mesure de répondre seul à ces règles. Travailler en partenariat est donc obligatoire si l'on veut se positionner sur ce type d'activité : « sinon on laisse les autres jouer dans la cour des grands et nous on reste à jouer aux billes dans notre coin ». Travailler en partenariat permet donc de :

- S'adapter aux évolutions des outils de la coopération internationale
- Fédérer et regrouper les compétences
- Coordonner les actions et les mettre en cohérence
- Promouvoir nos savoir-faire dans notre domaine

### 3/ Quelles conditions doivent être réunies pour réussir ce travail en partenariat ?

- S'organiser pour travailler en partenariat et être capable de répondre dans les délais (10 à 15 jours)
- Construire le partenariat autour d'un chef de projet capable d'assurer le leadership, de choisir les partenaires à mobiliser pour répondre à l'appel d'offres, de gérer les conflits éventuels entre partenaires
- Fonder le partenariat sur la base du volontariat
- Respecter rigoureusement le cadre institutionnel des institutions d'origine (notamment toutes les rémunérations vont à l'établissement d'origine)
- Assurer une conduite participative du projet associant l'ensemble des établissements partenaires
- Partager l'information entre les partenaires de manière volontariste et systématique
- Préciser les clés de répartition des ressources et des activités entre les partenaires. La répartition des fonctions (ensemblier ou simple prestataire), des thèmes (champs de compétences) et des zones géographiques privilégiées entre les membres doit se faire progressivement et nécessite de développer des relations de confiance mutuelles.
- S'associer avec une structure (publique ou privée) spécialisée en ingénierie de projet pour le montage du dossier d'appel d'offres et être libre de choisir cette structure
- Accepter la mise en concurrence des projets et réguler cette concurrence par l'information systématique des instances d'animation des relations internationales
- Utiliser le PNCI comme pivot pour mutualiser l'information sur les actions et pour développer les formations nécessaires au renforcement de nos compétences
- Etre capable de répondre aux sollicitations en mobilisant rapidement les ressources humaines nécessaires. Cela nécessite une structure logistique suffisante et des dispositions permettant la mobilisation d'experts publics notamment pour des actions de moyenne et longue durées qui sont actuellement les plus difficiles à satisfaire

### 4/ Quelles propositions pour créer un réseau « Formations rurales » ?

- Résoudre le problème de la mobilisation de l'expertise (savoir où trouver les experts mobilisables, pouvoir les mobiliser rapidement ce qui impose que leurs établissements de rattachement acceptent de les voir partir). Cela nécessite des options institutionnelles qui représentent pour certains une véritable révolution culturelle dans la mentalité des fonctionnaires et des institutions si l'on veut se placer à l'international. Ce point est considéré par les participants à l'atelier comme essentiel.
- Identifier le (ou les) ensemblier(s) auprès de qui les institutions candidates peuvent se faire connaître pour participer à des réponses à appel d'offres
- Organiser une fonction de capitalisation au sein du réseau pour mutualiser les expériences et échanger les pratiques d'une part, et pour constituer une capitalisation par pays d'autre part. Ceci nécessite la présence de personnes responsables de cette capitalisation ainsi que la mise en place de forum (type Conf Educagri)
- Former des ressources humaines autour des axes suivants :
  1. Fonctions de chef de projet
  2. Préparation aux spécificités des missions à l'international
  3. Capacités linguistiques (anglais et espagnol)

**Martin WEISS**

## **POLE NATIONAL DE COOPERATION INTERNATIONALE**

### ***SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS ECRITES***

Le secrétariat d'Agropolis a reçu **31 contributions écrites** dont 8 textes qui nous sont parvenus après la transmission du document à l'imprimerie et qui ont été tirés à part (Emile BERTRAND sur les activités d'EUROPEA Belgique, Christian FAULIAU sur la formation au métier de producteur agricole, Françoise LE CHANJOUR sur le rôle des réseaux dans l'élaboration et la gestion de projets européens, Jean METGE sur les appels d'offre, Monique MONTAGNE et Gilles MARECHAL sur la coopération éducative entre établissements agricoles français et brésiliens, Malcolm SANDERS sur les activités de France Vétérinaire International, Michel VIDAL sur la gestion du partenariat au sein du réseau INTER, Andrea WETZER sur les qualifications rurales).

Le nombre de contributions est élevé, nous avons eu 35 contributions en 2003, 22 en 2001, 17 en 2000.

C'est très encourageant, car ces textes sont placés sur les serveurs de la DGER et d'Agropolis permettant de faire circuler l'information, de faire partager des analyses, des expériences ; ils participent ainsi à la création d'une compétence collective. Je rappelle que la bibliothèque Ingénierie des dispositifs de formation est un des éléments les plus consultés du serveur d'Agropolis et que nous avons en moyenne **350 à 400 personnes qui consultent chaque mois la bibliothèque et qui téléchargent chacun en moyenne 2 documents**. Vous avez d'ailleurs dans vos pochettes la liste des documents actuellement disponibles sur le serveur d'Agropolis.

Comme pour 2003, la particularité de la « campagne 2004 », c'est le nombre élevé de contributions envoyées directement par des responsables de projets de formations rurales à l'étranger : près d'une dizaine en provenance du Bénin, du Maroc, du Sénégal, du Tchad...

Là encore, comme pour les années précédentes, il faut souligner la poursuite du changement qualitatif de ces contributions avec l'approfondissement des éléments d'analyse de la situation des dispositifs de formation et de la démarche conduite dans les projets. Le centrage sur l'analyse du contexte, l'étude des métiers ou des activités professionnelles, sur les compétences à développer, les éléments de démarche, la conduite de projets... s'approfondit. Je pense aux contributions de :

- Loïc BARBEDETTE sur l'apprentissage paysan,
- Benoît BONAIME et François GIROUX sur la gestion du partenariat et la gestion du projet,
- Edouard CHALLEMEL, Joël TARAUD, Geneviève MOLINES, Isabelle TOUZARD sur l'analyse de la demande des producteurs bamiléks...

Nous constatons aussi un développement de la réflexion sur des macro projets de formation rurale, à l'échelle d'un Etat, même si la réflexion est conduite en tenant compte de réalités de terrain :

- Clément EDAH sur l'enseignement agricole au Bénin,
- Abdeslam EL BAKKARI sur le développement de la formation alternée pour répondre aux enjeux de développement du Maroc,
- D'Abdou GUEYE et Xavier MALON sur la stratégie nationale de formation au Sénégal,
- Daniel ROCHE sur le projet de renforcement des capacités rurales au Tchad.

Nous pouvons caractériser trois grands types de contributions dont les deux premiers sont traditionnellement représentés chaque année :

1. Des analyses du contexte de formations rurales et de leur « adéquation » à ce contexte,
2. Des réflexions et analyses sur la démarche d'élaboration de dispositifs de formation,
3. Des réflexions et analyses sur le rôle des réseaux... le sujet du jour !

**Premier cas** : les analyses du contexte de formations rurales et de leur « adéquation » à ce contexte. Moins nombreuses cette année, mais le thème a été très fortement traité en 2003 : Exemple bien sûr le texte de Christian FAULIAU qui est aussi une réflexion approfondie sur le cadre méthodologique à mettre en œuvre pour assurer la formation au métier de producteur agricole / citoyen rural... ou Hector CABALLERO sur le rôle des FOAD dans l'ingénierie de dispositifs de formation.

**Second cas** : des réflexions et analyses sur la démarche d'élaboration de dispositifs de formation. Il s'agit de contributions décrivant des projets auxquels leurs auteurs participent. Ces contributions répondent généralement aux préconisations des organisateurs de ces journées en effectuant un travail de description de la logique de ces projets (historique, les partenaires, la demande, les finalités, le contexte, les actions en cours...) et d'analyse des réussites et difficultés rencontrées.

Exemples :

- Michel BROCHET sur l'émergence d'une capacité d'analyse en IDF au Sénégal,
- Pascale VINCENT sur le renforcement de l'offre de Formation professionnelle d'agents de développement local...

Toutes ces contributions manifestent une réflexion intégrant le projet dans le contexte économique, social, éducatif. Réflexion qui manifeste d'une recherche d'une vision globale, d'analyse systémique, dans le cadre de la préparation à des métiers ou des activités professionnelles en milieu rural. Autre exemple intéressant, celui de la contribution de Jean METGE sur les appels d'offre.

**Troisième cas...** très particulier à cette année, c'est le nombre très élevé de contributions qui portent sur le partenariat et le fonctionnement en réseaux ! Qu'il s'agisse du fonctionnement des réseaux de la DGER, par exemple :

- Khalid BELARBI sur le fonctionnement du réseau Burkina et de son correspondant homologue,
- Dominique DAUDE sur le fonctionnement du réseau Sénégal, etc...

Ou d'autres réseaux :

- Isabelle D'ORGEVAL sur le réseau d'établissement du CNEAP,

Plusieurs contributions soulignent les apports des réseaux dans l'ingénierie des dispositifs de formation par exemple :

- Christian GREUIN avec l'exemple du réseau des IUT,
- Alain MARAGNANI qui pose la question « travailler en réseau, pourquoi ? Comment ? ».

Bref, une grande diversité d'expériences, de points de vue, d'analyses... et tous n'ont pas été cités dans mon propos. Qu'ils m'en excusent.

En conclusion, je tiens à remercier toutes ces personnes qui ont fait l'effort de nous écrire un texte afin de nous faire partager leurs expériences, leurs analyses, leurs questionnements. Ecrire est toujours un moment difficile, écrire demande du temps, écrire exige une auto-analyse de son expérience... Mais écrire permet également, par la mise en circulation « d'objets intermédiaires » de constituer des « jalons » dans une réflexion, la conduite d'un projet. Ces écrits peuvent devenir des « médiateurs » entre acteurs d'un projet, entre partenaires... mais Anne-Marie GRANIE reprendra certainement ce thème dans son intervention qui va suivre...

**Yves LACASCADE**  
**MEMBRE DU LABORATOIRE D'ANTHROPOLOGIE**  
**URBAINE (CNRS)**

**QUELLE POLITIQUE POUR LE RESEAU ?**

Il y a un rêve, un idéal, un mythe du réseau : celui-ci doit permettre de rendre fluide une matière jusque là demeurée compacte, figée, isolée, de faire circuler et d'échanger ce qui jusque là ne s'échangeait pas. Ce mythe contemporain est solidaire d'un autre mythe : celui de l'information, information qui, en elle-même et par sa simple diffusion, serait capable de rapprocher les hommes et les femmes partout sur la planète, de dynamiter les supposées « barrières » culturelles et de susciter de l'universel là où, auparavant, il n'y aurait eu que du particulier. C'est pourquoi toute théorie du réseau n'est probablement rien d'autre qu'une théorie de l'information qui s'assume ou, pire, qui s'ignore. Mais revenons au mythe : « *Les mythes sont des récits fondateurs que les membres d'une société se transmettent de génération en génération depuis les temps les plus anciens* » écrit P. BIDOÛ et toujours selon lui, leur fonction est « (...) *de rassembler un groupe d'hommes et de femmes autour d'un même ordre du monde et d'une même conception de l'existence...* »<sup>1</sup>.

Un mythe concerne donc une société ou un groupe. Quel groupe, quelle société constituez-vous, constituons-nous, nous qui participons aujourd'hui à ces journées d'études ? Quel **ethos**, quelle vision commune de l'existence et du monde partagez-vous, partageons-nous, qu'il s'agirait précisément d'étendre et de faire circuler à travers la mise en place et l'utilisation d'un ou de plusieurs réseaux ?

Ce que je veux dire c'est qu'une assemblée qui se réunit pour discuter du réseau et échanger des informations autour de ce concept et de sa mise en pratique ne peut faire l'économie d'un double débat et d'une double question.

La première me semble pouvoir être formulée comme suit : pourquoi nous faut-il des réseaux ?

Plusieurs éventualités se présentent en effet :

- Le réseau peut être considéré comme un outil permettant de « réparer » des institutions, de corriger leur mauvais fonctionnement ou leurs carences éventuelles. Il est alors ce qui les rénove ou les prolonge, l'atmosphère ou le substrat à l'intérieur desquels elles se renouvellent et inventent de nouvelles façons de fonctionner et de se perpétuer.
- A l'inverse, le réseau peut être ce qui permet d'échapper à la mainmise et au monopole des institutions, de travailler non pas nécessairement contre elles mais en dehors d'elles, hors de leur champ de vision et en échappant à leur contrôle.

Entre ces deux extrêmes, des possibilités intermédiaires peuvent évidemment voir le jour et chacune sera marquée par une **institutionnalisation** plus ou moins grande du réseau, un degré variable d'institutionnalisation lui-même marqueur d'une **instrumentalisation** plus ou moins grande du réseau par telle ou telle institution préexistante. Un médecin référent d'un réseau de santé communautaire dans la région me disait récemment : « *Nous ne cherchons ni à nous institutionnaliser davantage ni à nous faire davantage connaître des institutions. Si celles-ci s'intéressaient davantage à*

---

<sup>1</sup> Article « *Mythe* » in BONTE et IZARD, « Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie », Paris, PUF, 2000, pp. 498-499.

*nous, je ne suis pas certain qu'elles ne nous ôteraient pas le peu de moyens dont nous disposons et qui aujourd'hui nous suffisent pour exister ».*

Mais dans tous les cas, il me semble que l'existence d'un réseau est toujours – et j'insiste bien sur ce terme – l'expression d'une critique, plus ou moins consciente et qui pour cette raison précise mérite toujours d'être clairement exposée et formulée, de telle ou telle institution, une critique **en actes** qui se propose non de prolonger telle ou telle institution mais d'offrir une alternative à celle-ci et à son fonctionnement.

La deuxième quant à elle pourrait l'être de la façon suivante : quels buts, quels fins le réseau se fixe-t-il, quelle action se propose-t-il de promouvoir et d'entreprendre, pourquoi et en quoi cette action exige-t-elle précisément les moyens du réseau pour pouvoir être entreprise et défendue ?

La question du réseau me semble donc avant tout être une question politique et même doublement politique en ceci qu'elle à la fois la conséquence, le produit d'une analyse critique (des institutions) et l'expression d'un projet, d'une volonté d'action qui elle aussi est nécessairement d'essence critique.

C'est d'ailleurs ainsi que l'on peut comprendre qu'un réseau quand il se crée ou se mobilise et entre en action puisse, comme nous l'a récemment montré le mouvement en France des chercheurs par exemple, non seulement alimenter mais bien créer de toutes pièces un mouvement social.

Mettre en place des réseaux, développer **du** réseau ne doit donc pas faire perdre de vue à ceux qui s'y emploient qu'il n'y a pas de réseau sans usage ou même raison d'être **politique** de celui-ci.

Créer du réseau, oui, mais pour **quoi** faire (d'autre), à quelle fin et dans quels buts ? Telle me semble donc être immanquablement la question, à laquelle il ne faut pas avoir peur de revenir car sinon, cela signifie non qu'elle ne se pose pas mais que d'autres y ont répondu à votre, à nôtre place.

*« S'il y a plusieurs manières de construire dans l'abstrait un réseau, c'est donc qu'il y a plusieurs manières de combiner des rôles et de faire que ces combinaisons produisent quelque chose d'intéressant. A partir de là, nous pouvons dire, d'une part, que les réseaux traversent les groupes permanents et les institutions et, d'autre part, qu'ils couvrent d'autres plans du social. Sur ces plans, les liens sociaux subissent moins des régulations proprement dites que les obligations que les participants s'imposent à eux-mêmes soit en les acceptant explicitement et d'un commun accord, soit en les considérant implicitement comme allant de soi. On peut penser que ces relations se développent par réaction aux effets dépersonnalisants et irresponsabilisants des institutions sociales. Dans celles-ci, le comportement d'un individu est sans doute régi, jusqu'à un certain point, par un contrôle de type normatif ; mais cet individu peut également, dans les limites qui lui sont imposées, mobiliser ses expériences et la sensibilité particulière qu'il a pu acquérir au cours de sa vie relationnelle. De sorte que les structures sociales stables apparaissent sous un jour assez différent : elles ne sont plus constituées d'un personnel en quelque sorte anonyme mais d'individus en tant que tels qui importent, dans la vie des institutions et des groupes, leur propre histoire antérieure. Irrespectueuse des frontières conventionnelles, l'analyse de réseaux peut ainsi contribuer à donner une vision cohérente d'une structure sociale différenciée. »<sup>1</sup>*

Voilà ce qu'en 1980 écrivait Ulf HANNERZ dans un ouvrage considéré, dès sa parution, comme un classique de l'anthropologie urbaine, « Explorer la ville », et dans un chapitre précisément intitulé **A quoi servent les réseaux ?**. Il est d'ailleurs à noter que cet auteur définit la ville elle-même comme « *réseau de réseaux* »<sup>2</sup>.

Le réseau est donc ce qui appartient en propre à l'acteur ou à l'agent social mais également ce à quoi lui-même appartient et qui lui ménage des capacités de pensée ou d'action que le réseau a précisément pour fonction de créer, de développer ou d'exploiter et qui sans lui n'existeraient pas. Et même si, pour reprendre les mots d'Ulf HANNERZ, il traverse les institutions et les groupes, est favorisé par l'appartenance à ces derniers, il leur est d'une certaine façon transcendant et permet la mise en place et l'utilisation d'espaces de liberté que les appartenances « déclarées », « statutaires », « officielles » aux groupes ou aux institutions empêchent ou découragent. Le réseau est souple, quasi-immatériel, difficilement cernable, définissable, quantifiable, il a ni début ni fin, ni queue ni tête, il

<sup>1</sup> Ulf HANNERZ, « Explorer la ville », Paris, Minuit, 1983, pp.221-222.

<sup>2</sup> « *L'un de ces réseaux à lui tout seul ou la fusion de quelques-uns peuvent constituer un mode de vie urbain. Pris tous ensemble, ils constituent la ville comme ordre social.* » (Ibid, p.253)

est portatif, en mouvement, susceptible de se reconstituer ailleurs, avec d'autres, si par malheur il vient à être démantelé. Non seulement il accepte fort bien, mais probablement exige une certaine « dose » de clandestinité. Il n'est pas d'emblée au service d'une institution, d'un groupe ou d'un leader. On l'imagine plutôt au service d'une idée, voire d'un projet et peut-être d'un idéal, ou tout bonnement de rien, c'est-à-dire de quelque chose qui n'a peut-être pas nécessairement à être énoncé, clarifié, justifié. Il sert une communauté ou une collectivité qui n'a pas nécessairement à être **déjà** là mais qui est peut-être **à venir**.

Disons les choses clairement, et n'ayons pas peur ce faisant de retomber dans le mythe et de l'alimenter : la force ou le miracle du réseau, c'est de parvenir à rapprocher, à mettre en relation ce qui ne **pouvait**, ce qui ne **devait** l'être. Le réseau opère un **plissement** dans la réalité sociale, rapproche par **plissement**, parfois sans même que ceux-ci le sachent, des points, des agents, des idées qui jusque là peuvent avoir été tenus fortement séparés. Il réalise, pour continuer à parler comme Gilles DELEUZE une **déterritorialisation**, invente des convergences, des perspectives ou des **lignes de fuite** là où auparavant seule la distance, la démarcation et l'étrangéité régnaient. Sa logique est celle du désir et peut-être avant tout du désir *de* l'autre. Au fond la raison d'être du réseau est simple : il permet de déjouer les logiques de l'institution, des groupes et d'échapper au contrôle que ceux-ci exercent sur leurs membres. Il permet de s'affranchir du contrôle et des logiques préétablies et rend possible l'invention de formes nouvelles d'échange et de coopération. Mais il peut aussi bien être retourné, détourné, instrumentalisé, jouer double-jeu et mettre ses pouvoirs et sa plasticité au service de la puissance des groupes, des hiérarchies ou de l'institution. Au fond, le réseau c'est fondamentalement ce qui **manque**, ce qui **nous** manque et que nous appelons de nos vœux, ce dont nous manquons pour être ce que nous aspirons à être, pour conduire les actions dans lesquelles nous croyons mais que nous n'avons pu entreprendre ou qui se sont soldées par des échecs. Le réseau est ce qui ménage un avenir et un possible au sujet et à son action quand l'expérience des institutions incline à penser que rien ne (les) changera ou si peu mais que ce même sujet se refuse à désespérer de lui-même comme des autres. Il est également le mode de fonctionnement qui permet peut-être le mieux de penser et de conjuguer à la fois le collectif et le sujet, l'action collective et l'autonomie de l'individu. Telle est peut-être la raison pour laquelle il semble aujourd'hui convenir si bien notamment aux intellectuels (pour autant que ce mot ait encore un sens compte tenu de la disparition progressive de tous les grands intellectuels critiques).

Pour conclure ce propos je me permettrai de préciser encore un peu plus les questions sur lesquelles je souhaitais attirer votre attention, de façon à bien définir les écueils qui menacent nécessairement une assemblée qui, comme la nôtre, se trouve rassemblée pour « parler » réseau.

Formaliser à l'excès le réseau, le concevoir, le bâtir de toutes pièces, l'expérimenter, le faire fonctionner, cela ne revient-il pas à l'institutionnaliser c'est-à-dire à tuer dans l'œuf les promesses et les potentialités dont il est riche et qui constituent précisément sa spécificité ?

N'est-ce pas l'ultime ruse de l'institution de vouloir ainsi s'en emparer ?

Certains pouvoirs publics n'ont-ils pas d'ailleurs intérêt à ce qu'à terme des réseaux, plus ou moins formels, plus ou moins organisés, remplacent des institutions ou des modes d'organisation qu'ils jugent, à tort plus qu'à raison, obsolètes, dépassés, excessivement coûteux et qu'ils ont décidé de ne pas conserver ?

Et puis voici une ultime réflexion qui dépasse peut-être quelque peu le cadre de cette prise de parole: il n'y a pas de libre circulation des idées sans une libre circulation des hommes. Alors, prenons garde, dans nos sociétés, à ne pas remplacer la circulation des individus par la circulation des informations, et la circulation des histoires, des consciences, des corps, par celle de réalités purement virtuelles. Attention à ne pas entériner, cautionner ces changements qui nous éloignent un peu plus d'un idéal, ô combien **idéal** aujourd'hui, d'un monde réellement ouvert c'est-à-dire où le séjour et le déplacement ne sont pas réservés à quelques ayant-droits. Rappelons-nous ce que déclarait Etienne BALIBAR en 1997 à propos de d'hommes et de femmes qui précisément devaient le maintien de leur présence en France non à des institutions mais à des réseaux (de soutien, de solidarité) : « *Nous leur devons d'avoir forcé les barrières de la communication, de s'être fait voir et entendre pour ce qu'ils sont : non des fantasmes de délinquance et d'invasion, mais des travailleurs, des familles à la fois d'ici et d'ailleurs, avec leurs particularismes et l'universalité de leur condition de prolétaires modernes. Ils ont fait circuler dans l'espace public des faits, des questions, des oppositions même sur les problèmes réels de l'immigration, au lieu des stéréotypes entretenus par les monopoles dominants de*

*l'information. Ainsi nous comprenons mieux ce qu'est une démocratie : une institution du débat collectif, mais dont les conditions ne sont jamais données d'en haut. »<sup>1</sup>*

Le réseau est un contre-pouvoir. Il ne vaut que s'il rapproche ceux qui, malgré les dispositifs ou les institutions qui les en empêchent, n'ont renoncé ni au désir ni au projet de se « retrouver ». Il ne vaut rien quand il les maintient, de force, séparés.

Merci.

---

<sup>1</sup> E. BALIBAR, « *Ce que nous devons aux « Sans-Papiers »* » in « Droit de cité », Paris, PUF, 2002, pp.23-24.

**Anne-Marie GRANIE**

**MAITRE DE CONFERENCES EN SOCIOLOGIE (ENFA)**

***PARTENARIATS, RESEAUX ET CREATION D'UNE  
CULTURE CO-CONSTRUITE ENTRE PARTENAIRES***

Pour cet exposé ma posture consiste en une sorte de dialogue entre le fruit de mes expériences en matière de coopération internationale et ma pensée. Comme dirait **Edgard Morin** « **je travaille les idées qui me travaillent** »<sup>1</sup>. Tant pis si la comparaison est audacieuse et en effet elle l'est. Je considère que les questions liées au développement des sociétés, aux actions de coopération internationale de diverses natures, particulièrement à ce qui nous rassemble aujourd'hui « l'Ingénierie des Dispositifs de Formation à l'international » sont d'une grande complexité dans le sens justement exprimé par E. Morin qui renvoie à « *du flou, de l'enchevêtré, à du mystérieux* »<sup>2</sup>. Et sur un plan méthodologique j'essaye à ma manière de dépasser les pensées simplificatrices, réductrices en essayant d'entrer dans l'univers de la complexité en intégrant l'idée « *d'inachèvement, d'incertitude et de relativité de la connaissance* »<sup>3</sup>.

Je pense avoir ainsi planté le décor à propos du champs du développement parsemé de jugements, d'à priori, d'idées reçues, de certitudes, mais aussi pavé de bonnes intentions.

Je ne me situe pas en tant que **sociologue** dans une posture de donneuse de leçon ; **j'essaye de contribuer à la compréhension des mécanismes qui sont l'œuvre dans les dynamiques des sociétés et de « découvrir » dans le sens de mettre en vue les processus sociaux qui s'y jouent.**

Ce faisant mon attitude consiste à me soumettre à la fois aux règles de la recherche et à celles de l'action (Olivier DE SARDAN, 1995)<sup>4</sup>. Cela implique la nécessité de poser des exigences méthodologiques. L'expérimentation est au centre de ma démarche. On ne peut pas mettre en œuvre une **observation-analyse** indépendante du terrain d'observation et des conditions mises en œuvre pour cette observation. La recherche-développement dans laquelle s'inscrit **l'Ingénierie des Dispositifs de Formation à l'international** doit me semble-t-il mettre en œuvre une démarche dynamique (toujours en train de se faire) et interactive (entre différents acteurs au Nord et au Sud). Cette façon de faire était préconisée par Roger BASTIDE (1971) dans le cadre de l'anthropologie appliquée<sup>5</sup>.

« *Dans ce dispositif on hiérarchise toutes les étapes, on suit le travail expérimental, on met en place des situations d'observation et on vérifie la validité du dispositif* » (GRANIE, 2001)<sup>6</sup>.

Tout cela ne pourra se réaliser que si chacun est prêt à comprendre « **le langage de l'autre** ».

<sup>1</sup> Comprendre Edgar MORIN (1990) Sciences Humaines n°1, page 16-31.

<sup>2</sup> Comprendre Edgar MORIN (1990) op cit.

<sup>3</sup> Comprendre Edgar MORIN (1990) op cit.

<sup>4</sup> Olivier DE SARDAN J.P. (1995) Anthropologie et développement, Paris, APAD, Karthala, 218 p.

<sup>5</sup> Roger BASTIDE (1971) Anthropologie appliquée, Paris, Payot, 245 p.

<sup>6</sup> Anne-Marie GRANIE (2001) A propos de la posture de l'intervenant in culture et coopération internationale, champs culturels MAP-DGER n° 14, p. 42-44.

## 1/ L'ingénierie des dispositifs de formation à la croisée des cultures

« Les programmes d'aide, de formation ne sortiront de l'ethnocentrisme qui les caractérise que s'ils se fondent sur la représentation des autres cultures... » (M. ABDALLAH – PRETCEILLE 1984)<sup>1</sup> **la notion de culture** nous permet notamment de comprendre voire d'expliquer en partie les différences qui existent entre les peuples, les sociétés, les groupes sociaux. (D. CUCHE, 1996) professeur d'ethnologie à la Sorbonne, nous dit que « chaque individu est un être de culture... la nature chez l'homme est interprétée par la culture... »<sup>2</sup>.

### 1.1/ La notion de culture est abordée au sens anthropologique

Elle renvoie aux modes de vie et de pensée à partir des pratiques réelles et symboliques mises en vue par les individus et les groupes. En effet, si plus généralement, on fait référence à la culture d'une société par rapport à une autre, nous devons aussi prendre en compte les cultures différentes qui concernent les groupes sociaux différents dans une même société.

La culture renvoie très fortement à l'expression de l'identité individuelle et collective. Les questions soulevées par l'identité surgissent là où apparaît la différence. La question de l'affirmation du soi, du nous est une sorte de cri existentiel une forme d'autodéfense (Selim ABOU, 1981)<sup>3</sup> professeur de philosophie et d'anthropologie à Beyrouth Liban) car « la différence apparaît toujours au premier abord comme une menace ».

**L'identité sociale et culturelle** nous intéresse en tant que phénomène collectif. Cette connaissance est indispensable pour la compréhension des autres. Pour saisir la complexité des identités culturelles, nous devons nous pencher sur la manière dont les individus et les groupes la vivent. Les individus et les groupes interprètent leur histoire, la découpent, la mobilisent en fonction de leur situation présente.

Dans des sociétés relativement plus homogènes les relations entre **ethnicité** et **culture** sont plus abordables (même si par exemple, dans le cas de l'état nation français on peut saisir des différences culturelles entre les basques, les bretons...). Dans une **société pluri-ethnique** les éléments culturels auxquels se réfèrent les différents groupes **complexifient les situations** (on rencontre ces questions chaque fois que l'on intervient dans des régions d'Afrique de l'Ouest par exemple, du Maghreb (en effet, la place de la femme dans la société n'est pas la même chez les berbères et chez les arabes dans le Moyen Atlas marocain. Les assignations culturelles sont différentes, sans doute en relation avec les héritages ethno-culturels et l'interprétation de la **charia**).

Ce que je pense intéressant de souligner ici c'est que **la culture à plusieurs fonctions** que nous devons connaître afin d'éviter autant que faire se peut, des biais dans nos co-constructions d'outils, de méthodes en **ingénierie de dispositifs de formation**.

#### **Fonction de marquage :**

Les individus et les groupes intériorisent (plus ou moins) des normes et des conduits qui contribuent à leur construction identitaires sociales, culturelles et professionnelles territoriales. Cela peut leur valoir la reconnaissance sociale et la récompense (dans le travail).

#### **Fonction de représentations :**

Toutes les cultures véhiculent des formes de connaissances et de croyances sur le monde qui les entoure et sur la place des individus dans ce monde.

#### **Fonction de constructions sociales :**

Toute culture élabore des normes, des valeurs comme cadrage d'une société. Cela contribue à la reproduction de la société elle-même : les lois, le mariage, l'école, en sont des exemples.

<sup>1</sup> ABDALLAH PRETCEILLE (1984), « Approche interculturelle du transfert des connaissances », Paris, Education Permanente, 75 p.

<sup>2</sup> Denis CUCHE (1996), « La notion de culture dans les sciences sociale », Paris, Repères, La Découverte, 128 p.

<sup>3</sup> SELIM ABOU (1981), « L'identité culturelle. Relations interethniques et problèmes d'acculturation », Paris, Anthropos, 235 p.

### **Fonctions de positionnement :**

On réagit avec ses affects face à des événements, des innovations, (Ingénierie des Dispositifs de Formation par exemple) en fonction des éléments de la culture que nous avons intériorisés plus ou moins fortement.

### **Fonctions économique et sociale :**

**La culture** est dans ce cas appréhendée comme une **richesse** dans le sens où elle renvoie à la fois à un **capital social** (« avoir des relations – avoir des réseaux ») et à un capital économique. **La culture comme capital** (par exemple le fait d'avoir des diplômes très élevés) permet de mieux s'affirmer socialement et de ce fait d'accéder à un certain niveau de richesse et de pouvoir. Ces idées ont été largement développées dans les travaux de P. BOURDIEU (1964)<sup>1</sup>. Cet usage de **la culture comme instrument de domination réelle ou symbolique** mérite d'être pris en compte dans nos observations.

Dans une même réalité on peut rencontrer des cultures différentes et c'est dans **l'interaction** que nous serons le mieux à même de comprendre l'identité culturelle d'un individu ou d'un groupe donné. La culture peut s'appréhender en repérant des indicateurs objectifs et des indicateurs subjectifs (sentiments d'appartenance). Les attitudes des individus s'expliquent notamment (mais pas seulement) par des **habitus** (BOURDIEU) ou **prédispositions durables** qui renvoient à des incorporations culturelles pas toujours conscientes.

Les travaux de Roger BASTIDE nous indiquent que les relations culturelles doivent être appréhendées à l'intérieur des différents cadres de relations sociales, qui peuvent favoriser les relations d'intégration, de conflit, de compétition. Nous postulons que **toute culture est dynamique**, qu'il n'y a **pas de culture à « l'état pur »** c'est-à-dire sans influence extérieure.

### **1.2/ La culture est aussi un système de communication interindividuelle.**

Les travaux de SAPIR (1967)<sup>2</sup> en particulier nous invitent à considérer la culture comme un ensemble de significations que se communiquent les individus entre eux. Cela nous intéresse particulièrement dès lorsque nous souhaitons travailler en **partenariat**, en **réseau** pour la **mise en place de dispositifs de formation**. Je distingue deux moments essentiels dans la mise en œuvre du travail de groupe et de sa construction.

#### **12.1/ La prise en compte de la culture interpersonnelle (entre moi-nous, l'autre, et les autres ici)**

Dès lors que nous envisageons la collaboration entre plusieurs personnes, il va de soi que la communication entre ces personnes doit s'établir de manière claire pour assurer la cohérence de la mise en scène de l'action. **Il s'agit d'élaborer une culture commune par le jeu interactif.**

Le jeu interactif suppose **la prise en compte des individus et de leur contexte**. En fait, le **partenariat**, le **réseau**, créent un territoire interactif : **le territoire de la construction de l'action**.

Cette situation nous oblige à connaître les éléments qui constituent **la culture du lieu de travail** de chacun ; les savoirs, savoir-faire, et savoir-être que chacun détient (ce qui revient à **explorer l'identité socioprofessionnelle** vécue et revendiquée par chaque membre du collectif).

Des travaux de sociologues indiquent qu'il existe différentes formes de « **culture d'entreprise** » j'ai moi-même travaillé cette question au Tchad en 1992 avec Alain MARAGNANI à propos de l'appui technico-pédagogique à la DRH de la Formation Rurale et des Programmes à N'Djamena.

Encore une fois **la complexité** caractérise la culture d'entreprise ou de l'institution. Elle n'est pas uniquement l'émanation du système organisationnel. Elle comporte des **influences venues de l'environnement social et culturel** et est produite en partie au sein de l'institution à partir des interactions produites par celles et ceux qui appartiennent à la même institution.

Cette construction culturelle, jamais achevée est **incorporée** (peu ou prou) par chacun des acteurs en présence dans le collectif.

<sup>1</sup> Pierre BOURDIEU, J.C. PASSERON (1964), « *Les héritiers, les étudiants et la culture* », Paris, Minuit

<sup>2</sup> E. SAPIR (1967), « *Anthropologie* » (traduction française) 2 vol, Paris, Minuit

Chacun transporte avec soi des marques de son identité sociale et professionnelle et des marques de son territoire de travail. Les représentations que chacun se fait de l'action à conduire (nature, partenariat, contenu, durée, méthode...) ont à voir avec plusieurs éléments : **la socialisation, le groupe social d'appartenance, l'univers professionnel et la culture qui s'y rattache** (par exemple, l'ENESAD, le CNEARC, l'ENFA, le CFPPA de Carpentras ne fabriquent pas une culture d'institution à l'identique (et c'est tant mieux). Aussi, la mise en place d'un **partenariat** suppose à chaque fois **l'ajustement des différents systèmes de représentations**. C'est dans la condition d'élaboration d'un **système culturel d'échange** que se met en place une situation de départ **ici** véritablement acceptable.

### **12.2/ La prise en compte de la culture interpersonnelle entre moi-nous, l'autre, les autres là-bas.**

La difficulté est sans doute plus grande lorsque l'on aborde la **communication interculturelle** des individus appartenant à des nationalités différentes. L'identité culturelle des partenaires au Sud n'est pas toujours facile à saisir car **le processus d'enculturation et de socialisation (habitus)** ne nous est pas très familier (modes de vie – de sentir – de penser – d'agir – rituels... etc) et cela renvoie à nos comportements communicationnels. On peut aussi relever que l'autre l'étranger va générer des perceptions qui convoquent les affects (surprise – incompréhension – rejet – enthousiasme) qui vont influencer la relation à autrui (cela de part et d'autre).

Un premier élément nous vient immédiatement à l'esprit. Il s'agit du lien étroitement établi entre **culture, langue et langage**. La langue et la culture sont dans un rapport très étroit d'interdépendance : **la langue transmet la culture et est elle-même marquée par la culture**. Le langage constitue une partie de la culture. La part de l'éducation de l'instruction (en famille, à l'école) est très importante dans **l'apprentissage et la construction de la culture**.

Il est clair que parler la langue de l'autre facilitera la compréhension et la construction d'un **système de culture d'échange**.

Si l'autre au Sud parle la langue des intervenants du Nord on se trouve dans une situation marquée de manière forte ; car elle renvoie à l'apprentissage du français dans le cadre de la colonisation . C'est-à-dire d'une situation de culture langagière imposée. En tenir compte signifie que l'on identifie bien le corpus d'individus concernés (qui parle français ?). **Les projets** qui nécessitent un ou plusieurs interprètes sont plus difficile à réaliser. Il s'agit de mettre en place avec le ou les interprètes un **système culturel d'échanges intermédiaire**.

Nous devons mesurer **les biais** plus enfouis, plus cachés dans les situations de communication interculturelle. (Edmond MARC, 1992)<sup>1</sup> (maître de conférences en philosophie à Paris X) nous met en garde sur :

- la **méconnaissance** des rituels d'interaction (codes socioculturels)
- la **catégorisation** : c'est-à-dire percevoir l'autre à travers sa catégorie d'appartenance en lui attribuant des caractéristiques associées à cette catégorie : l'accent porte sur les **stéréotypes**.
- l'**ethnocentrisme** : comprendre et juger les autres à partir de nos propres modèles de référence. Considérer que notre propre culture est la norme.
- l'**exotisme** : symbole du paradis perdu. « Inversion imaginaire des insatisfactions et des frustrations engendrées par la culture d'appartenance ».

Enfin, le **contexte de la communication** joue également son rôle dans la **co-construction du projet**. Les éléments qui y participent sont notamment :

- la nature du projet
- l'importance (la taille, les enjeux) du projet
- l'interlocution avec des partenaires qui peut se jouer dans un rapport symétrique (des pairs) ; ou dans un rapport asymétrique (hiérarchie). Selon l'une ou l'autre situation, la communication sera différente.

<sup>1</sup> E. MARC (1992), « *Les dessous de la communication interculturelle - La rencontre des cultures* », Sciences humaines n° 16 , P. 26-29.

Enfin, le poids de l'histoire des relations entre les différents pays concernés peut jouer **sous forme de surdéterminations** : c'est-à-dire que les différents acteurs peuvent développer des préjugés conscients ou inconscients qui peuvent introduire des biais dans la situation de communication.

## 2/ La méthode comme construit collectif.

Il me semble que les actions de coopération trouvent tout à fait leur place dans une démarche qui appréhende « *les réalités sociales comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs individuels et collectifs* » (CORCUFF, 1996)<sup>1</sup>. Il s'agit de se placer du point de vue des nouvelles sociologies dans une problématique **constructiviste**. Autrement dit nous prenons en compte (dés lors que nous nous donnons les moyens de les connaître et de les comprendre), **les éléments qui constituent le passé et que les individus dans le monde social actuel ont reproduit et transformés, inventé dans les pratiques et les interactions quotidiennes.**

Si je prend l'exemple d'une groupe intervenant (au Nord et au Sud) je considère qu'il partage deux temps essentiels de la méthode.

La **déconstruction** et la **reconstruction**. La **déconstruction** oblige, que l'on soit du dedans ou du dehors, à regarder au plus près la réalité sociale et à s'interroger sur ce qui apparaît comme un « **donné** », comme « **naturel** », comme « **nécessaire** ».

C'est à l'analyse de la compréhension de cette réalité que s'opère la phase de **reconstruction** qui permet de dépasser les a priori, les représentations sociales antérieures, les certitudes bien souvent erronées ou approximatives.

Ce faisant le groupe d'intervenants est amené à se doter d'une sorte de **culture technique commune** servant de sous-bassement aux actions à mettre en œuvre.

Cela se traduit par une connaissance partagée de la société avec laquelle il va travailler et par le regard que chacun porte sur sa pratique et sur celle de l'autre. **Miroir et complémentarités** vont faciliter la **REFLEXIVITE** (BOURDIEU, 1996)<sup>2</sup>, c'est à dire le retour de chacun sur son comportement, son attitude, son activité, les outils mis en place, etc.. **Ce construit collectif est à la fois un processus et un produit culturel méthodologique.**

Les travaux conduits avec mes collègues et partenaire au Nord (P.DÉBOUVRY, A.MARAGNANI, J.METGE, ...) et au Sud A. LAKJAA (Maroc), A. OUATARA, B.ZONOU (Burkina-Faso) par exemple, se sont centrés sur l'**approche compréhensive** comme méthode **centrale et commune** pour mieux voir et percevoir les individus et les groupes dans leurs activités socioprofessionnelles. Il s'agit de se centrer sur l'**ACTIVITE** définie comme un comportement compréhensible (WEBER, 1965) par le sens que lui confèrent les acteurs. **On s'attache à comprendre le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques... et au sens que les intervenants donnent à leurs pratiques.**

Notre attention se porte sur ce qui se passe dans les différentes interactions entre partenaires au Nord et au Sud. Cette posture contribue à la construction d'indicateurs culturels d'ordre méthodologique. Il s'agit de développer une attitude d'**ÉCOUTE**. On se centre sur le cadre de référence de l'autre pour le comprendre ; comprendre pourquoi il fait ça comme ça ; il dit ça comme ça... cette situation d'écoute est une situation de **communication**. Apprendre à communiquer vient de manière pertinente compléter apprendre à comprendre. **Partager la compréhension est un indicateur de culture commune.**

## 3/ La culture de contact comme produit et processus de l'Ingénierie des Dispositifs de Formation

Les relations entre cultures ont donné lieu à beaucoup de travaux sur l'acculturation que nous abordons ici dans le cadre de « situations classiques » : c'est à dire les actions de coopération. (Je dis classique car on peut observer des situations d'acculturation dans des migrations internes horizontales : l'exode rural par exemple, ou verticales : la mobilité sociale dans le sens de l'ascension ou du déclassement).

<sup>1</sup> Philippe CORCUFF (1996), « *Les nouvelles sociologies* », Paris, Nathan, Collection 128, 126 p.

<sup>2</sup> Pierre BOURDIEU (1996), « *Le constructivisme structuraliste* » in CORCUFF P, op. cit

Mon propos s'inscrit dans le cadre de contacts établis entre groupes particuliers de nationalité différentes et communes.

En m'inspirant d'une classification proposée par Selim ABOU<sup>1</sup> (1981), je décline **trois situations de cultures de contact** que j'applique à l'**Ingénierie des Dispositifs de Formation**.

1. **Les cultures en contact sont assez proches les unes des autres.** En effet, par exemple, les cultures portées par les partenaires du Nord ont en commun certaines valeurs, car bien que différentes, des affinités existent entre les institutions représentées. Les degrés divers de proximité font que les constructions d'actions ne sont pas toujours aisées. Mais quoi qu'il en soit « la proximité joue comme **facteur positif qui facilite l'acculturation** ».
2. **Les cultures en contact sont éloignées** l'une de l'autre. Même si la colonisation a mis en contact deux cultures éloignées l'une de l'autre ; on peut observer que le degré d'éloignement des cultures rend plus difficile l'acculturation
3. **Les cultures en contact ne jouissent pas dans la plupart des cas d'un prestige égal.** (Prestige est entendu ici comme produits de qualités engendrés par la civilisation mais aussi comme puissance économique et politique). Les analyses ont montré que « plus une culture est prestigieuse plus elle est en mesure de fournir au groupe correspondant les conditions d'une acculturation dite « harmonieuse » : **se reconnaître dans ce que propose l'autre.**

Quels sont les processus d'acculturation que l'on peut observer ? Toujours selon **Selim ABOU** on en retiendra quatre.

I. **Un processus de réinterprétation.**

Dans ce cas l'acculturation affecte les contenus de culture du groupe récepteur et laisse intacte sa manière de les vivre, sa manière de penser et de sentir.

II. **Un processus de synthèse.**

L'acculturation affecte les structures même de la pensée du groupe récepteur. Il y a création de modèles nouveaux en regard des deux cultures affectées.

III. **Le processus d'assimilation.**

Il peut entraîner la perte de son identité culturelle. Le groupe serait alors absorbé.

IV. **Un Processus de syncrétisme.**

Les éléments matériels et formels des deux cultures en présence se combinent pour donner naissance à un produit culturel nouveau et autonome

$$A + B = C$$

$$\text{Culture} + \text{culture} = \text{produit culturel}$$

**Ce produit est sans cesse réinterprété par les uns et par les autres.**

C'est sans doute le processus le plus intéressant qui permet la construction la plus harmonieuse de la culture de contact et vers lequel nous souhaitons tendre lorsque nous conduisons avec nos partenaires des projets concernant les dispositifs de formation.

Dès lors qu'un individu ou un groupe, rencontre un autre individu ou un autre groupe différent, communique, travaille, partage des moments de vie, comme nous venons de le voir ; des éléments de cultures en présence s'interpellent, se bousculent, se complètent, se remplacent... bref construisent ce que j'appelle « **un nouveau territoire culturel** » : le territoire de l'entre-soi, de l'entre-nous.

Ce territoire est bien le produit et le processus d'une **culture de contact** qui renvoie à la **co-construction de savoir, de savoir-faire, de savoir-être.**

---

<sup>1</sup> Selim ABOU (1981) op. cit.

**La culture de contact est un tout**, en ce sens qu'elle est « un système holistique et interactif » comme le fait remarquer Joël BONNEMAISON<sup>1</sup> (2001). Chacun des éléments évolue en interdépendance avec les autres. Cette re-création de la culture constitue le fondement des identités de groupes.

Dans la construction de la **culture de contact** il y a mobilisation de **savoirs**, de **patrimoines socio-techniques**, de  **croyances**. Les techniques de **l'Ingénierie des Dispositifs de Formation** s'élaborent dans une **co-construction entre partenaires**. Si la méthode dans sa structure peut être généralisable ; l'application est chaque fois **nouvelle** en fonction des contextes socioculturels en présence. Cette souplesse donne le sens véritable de la **rencontre** entre **cultures**. On sait bien que les cultures ne sont pas fermées, les multiples échanges entre cultures datent depuis fort longtemps. Ce sur quoi nous voulons mettre l'accent c'est sur le fait que **l'Ingénierie des Dispositifs de Formation à l'international** ne peut se réaliser de manière heuristique que si **l'on prend le temps de la rencontre** ici et là-bas entre partenaires pour **co-construire du sens interdisciplinaire et interculturel**. On peut me reprocher de sous-entendre une pensée qui renvoie au mythe de l'égalité. Je ne suis pas dupe, j'essaie de croire et de faire avec des collègues dans un espace de pouvoir culturel partagé.

Je ne reviens jamais tout à fait la même d'une rencontre avec l'autre.

---

<sup>1</sup> Joël BONNEMAISON (2001), La géographie culturelle établi par Maud LASSEUR et Christel THIBAUT, CTSH, 38, 152 p.



## TABLE RONDE

### **UN RESEAU D'EXPERTISE DANS LE DOMAINE DES FORMATIONS AGRICOLES, POURQUOI ? COMMENT ?**

#### **PARTICIPANTS :**

- **M Georges BONAN** (Conseil Général de l'Hérault Coopération décentralisée)
- **M Bernard CAVAILLE** (Pôle National de Coopération Internationale)
- **M Thierry CHASLES** (Membre du bureau de l'AFDI Normandie)
- **M Clément EDAH** (Ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle du Bénin)
- **Mme Monjia MAHJOUBI** (Agence de Vulgarisation et de Formation Agricoles de Tunisie)
- **Mme Jeannine RICHET** (Ministère des Affaires étrangères)
- **Mme Andrea WETZER** (GTZ Allemagne)

#### **ANIMATEUR :**

- **M Pierre DEBOUVRY** (consultant)

Après avoir présenté les différents participants, Pierre DEBOUVRY rappelle les objectifs généraux de la table ronde : « *Ouvrir le débat sur l'intérêt de la création d'un réseau international Formations agricoles* ». Il en précise le déroulement : après une introduction, le débat entre les participants de la table ronde s'organisera autour des deux questions suivantes :

- ***Quelles compétences vous semblent nécessaires pour participer à la création ou la rénovation de dispositifs de formation agricole ?***
- ***Comment l'existence d'un réseau « formation agricole » peut-il permettre de développer ces compétences et les synergies entre personnes, institutions et spécialités ?***

Une troisième et dernière partie sera réservée à un dialogue entre les personnes participant à la table ronde et la salle.

Pour engager le débat, je me permettrai non seulement de confirmer ce que M. Christian FAULIAU disait ce matin : « *Cela fait 20 ans que se pose la question de la Formation de masse et il n'y a toujours pas de réponse* » mais de conforter ce constat d'incapacité en rappelant que cette question fut plusieurs fois posées au cours des quatre-vingts dernières années. En 1921, le ministre des colonies SARRAUT a présenté « *Le projet de loi portant fixation d'un programme général de mise en valeur des colonies françaises* » dans lequel ce thème fut largement abordé. En 1953, était présenté « *Le plan quadriennal (1953-1957) des territoires d'outre-mer* » préparé successivement par les ministres BURON et TEITGEN ; ce texte met en évidence l'importance de la question éducative de masse. En 1982, La banque mondiale publiait : « *Le développement accéléré en Afrique du sud du Sahara ; programme indicatif d'actions* » plus connues sous le nom de « *Rapport BERG* » dans lequel, à nouveau, cette question est largement évoquée

Aujourd'hui, nous ne pouvons que constater que cette question complexe demeure sans réponse bien que suscitant de nombreuses réponses simplistes du type : « *Il n'y a qu'à transférer les lois de 1960 sur l'Afrique de l'ouest* », ou : « *Enfin il n'y a pas de spécificité Nord- Sud, pas de spécificité Afrique de l'ouest, Nord- Sud, même combat !* », ou encore : « *Les paysans s'adaptent*

*toujours à leur situation, il n'y a qu'à mettre des écoles ayant opté pour devise de Rabelais : Fay ce que voudras »*

Ces différentes interprétations montrent bien qu'il y a des points de vues contrastés qui, bien que très différents les uns des autres, procèdent le plus souvent d'un « copié-collé » de nos propres institutions du Nord et/ou de préjugés idéologiques. Nous disposons d'un modèle ou de présupposés et il n'y a qu'à agir en conséquence sans se soucier des contextes très disparates des pays demandeurs. Rappelons qu'en matière d'ingénierie de dispositifs de formation à l'internationale, les situations sont extrêmement contrastées. Comparons à titre exemplatif deux extrêmes en termes démographiques : depuis l'après seconde guerre mondiale, la population Ouest africaine double tous les 25-30 ans alors que la population française a doublé en 220 ans. En Afrique de l'Ouest la population urbaine double tous les 10 ans, en France elle a doublé en 60 ans.

Nos modèles, par leur contexte historique, sont totalement inadaptés. Notre histoire rurale européenne a été, et est, profondément marquée par le laminage des exploitations familiales paysannes en faveur du monde industriel et urbain. La question qui se pose actuellement sur l'Afrique de l'Ouest est-elle d'accompagner, voire d'accentuer, le laminage des populations rurales pour aller grossir des villes sans-emplois suffisants ? Ou de favoriser le maintien d'une population rurale en lui permettant de transformer ces systèmes de production de plus en plus obsolètes au regard de la montée des densités et de l'économie marchande ?

Par rapport à cette première introduction essayant de refléter toute la complexité de la question je voudrais également introduire les interrogations posées par le binôme « *croissance démographique - croissance des jeunes enfants à scolariser* ». Nous nous retrouvons dans la plus part des pays de l'Afrique de l'Ouest devant des cohortes d'enfants à scolariser de plus en plus nombreuses et donc de plus en plus difficiles à scolariser. Face à ce constat, il paraît logique de se poser la question de l'insertion professionnelle de ces enfants qui, 15-20 ans plus tard, se retrouveront confrontés à la structure de l'emploi et de l'auto-emploi à savoir : de 65 à 80 % des emplois et auto-emplois dans le secteur informel rural, de 30 à 15% dans le secteur informel urbain, et 4 à 7% dans le secteur formel public et privé. Face à cette réalité, les appareils éducatifs sont quasi totalement centrés sur le seul secteur formel et ignorent les 92-94 % des emplois et auto-emplois. Un autre point de vue à introduire sur ce sujet de l'insertion des nouvelles générations est la question du SIDA tant en termes d'éducation que du devenir des « orphelins du SIDA » menacés par l'extrême pauvreté et toutes les impasses qu'elle ouvre vers la délinquance, les enfants soldats, etc. Quelle éducation faut-il donner à ce public spécifique sans, ou très peu, appuis familiaux ?

Entre ces deux extrêmes que sont une Europe où les perspectives de régression démographique sont réelles et l'Afrique de l'Ouest où les perspectives d'un doublement de population dans les 25 prochaines années paraît inéluctable, il y a toute un panel de pays se caractérisant par des démographies différentes, des taux d'urbanisation différents, des politiques industrielles différentes, une histoire économique récente différente, des appareils éducatifs différents, des capacités de financement différentes, etc. et représentant autant de cas de figures distincts. Cette disparité pose la question de la contextualisation des demandes faites en matière d'ingénierie de dispositifs de formation avant tout traitement préalable.

Par rapport à toutes ces considérations, la première question qui nous est posée est : « *Quelles compétences vous semble nécessaire pour participer à la création ou à la rénovation des dispositifs de formation agricole !* » Si cela fait presque un siècle que la question des formations de masse demeure sans réponse, il paraît logique d'identifier les compétences requises pour y répondre tant sous ces aspects qualitatifs que quantitatifs. Le débat est ouvert.

### **Mme Monjia MAHJOUBI**

Je voudrais souligner que bien évidemment on ne peut pas isoler les compétences de l'environnement dans lequel elles sont travaillées. Ainsi, il faut mesurer l'évolution réalisée depuis le début du siècle sur cette question de la formation de masse dans les contextes propres à chaque pays. Il n'y a pas de résultats qui soient vrais partout, mais il faut préciser qu'il y a une évolution, un cheminement, un voyage comprenant plusieurs étapes, différentes selon les pays.

La Tunisie a participé à ce cheminement. Après l'indépendance de la Tunisie, a été mise en place une politique visionnaire en donnant la priorité à l'enseignement, le planning familial, le statut de la femme :

- l'enseignement : avec un taux d'analphabétisme élevé, et avec de faibles ressources humaines, il est difficile d'envisager un développement économique et social ;

- le planning familial : il doit permettre de maîtriser les évolutions de la population et donc construire des plans de développement pour une population dont on connaît la croissance ;
- le statut personnel : Il y a autant de femmes que d'hommes et les femmes doivent être des acteurs du développement, le statut de la femme tunisienne lui permet de jouer pleinement son rôle.

La formation initiale touche actuellement tous les enfants en Tunisie. Pour la formation professionnelle, celle-ci est régie par une loi, « la loi d'orientation professionnelle » qui précise les différents éléments de cette formation : niveau de recrutement, niveau de sortie, diplômes, normalisation et homologation des diplômes. Reste malgré tout des agriculteurs et leurs fils qui ont peut-être abandonné en cours de chemin, ou la femme rurale qui a été moins touchée par l'école. Il faut toutefois préciser qu'il existe un grand programme national de lutte contre l'analphabétisme qui marche très bien, un programme suivi notamment par de nombreuses femmes rurales. Néanmoins pour toucher cette masse paysanne, il faut s'organiser et c'est le rôle de L'Agence de Vulgarisation et de Formation Agricoles qui s'est organisée dès le début des années 1990 :

- par un maillage de l'administration au niveau de chaque région avec des cellules territoriales de vulgarisation ; dans chaque petit bourg ou quartier il y a des agents de rayonnement agricole. Grâce à ce maillage, les agriculteurs sont identifiés, connus, en nombre comme en spécialisations ; il y a ainsi une bonne connaissance du terrain ;
- par une direction de la vulgarisation agricole au niveau de l'AVFA, laquelle organise des journées d'information dans toutes les régions ;
- par l'utilisation des médias enfin : la télévision, la radio. Des spots sont réalisés pour les campagnes, il y a aussi des dossiers qui sont traités hebdomadairement.

Tout cela ne va pas sans problèmes : par exemple, il y a des responsables des cellules territoriales qui vieillissent et qui sont difficile à remplacer, des moyens de locomotion parfois difficiles pour aller dans les régions enclavées. Mais il y a des résultats. Si aux actions de l'AVFA on ajoute celles des centres techniques, celles des Unions régionales des agriculteurs, la masse des agriculteurs tunisiens est relativement bien touchée. Il faut bien sûr encore améliorer les résultats, adapter les contenus, et pour cela il faut que les agents de vulgarisation aient plus de compétences en matière de formation et pour cela nous avons également un centre de perfectionnement de ces agents.

#### **M Clément EDAH.**

En se fondant sur les compétences actuellement disponibles dans nos pays, on se rend compte qu'il faut de plus en plus de compétences dans le domaine de l'analyse diagnostic des dispositifs de formation, des systèmes de production, comme des exploitations. Ensuite il faut que nous puissions disposer de plus de compétences dans les domaines scientifiques et de l'économie de l'éducation. La conséquence, c'est qu'il faudrait mettre en place un système qui permette aux formateurs de se recycler très régulièrement dans les différents domaines de compétences et les domaines de spécialités concernant les aspects techniques.

Les petites expériences que nous avons développées au Bénin nous permettent également de dire qu'il serait hautement souhaitable de créer un système qui permette aux formateurs d'être en contact régulier avec les différents milieux professionnels. Ces contacts devraient leur permettre d'acquérir toutes les compétences pratiques nécessaires qu'il faut pouvoir maîtriser pour mieux répondre aux préoccupations et aux besoins de formation des communautés rurales.

#### **Mme Andrea WETZER.**

Nous cherchons actuellement des réponses d'éducation de masse. Mais nous pensons dans notre système formel, car nous avons nous même toujours évolué dans ce système et nous cherchons donc des réponses dans ce système uniquement. Or la grande masse des ruraux a évolué dans un autre système, le secteur informel et ils ont survécu dans des conditions dans lesquelles aucun d'entre nous n'aurait pu survivre. Nous devons donc mettre en œuvre cette compétence particulière de valoriser cette richesse des populations du secteur informel. Il nous faut valoriser ces personnes car elles ne supportent plus que des experts viennent leur dire comment il faut faire.

En conséquence, nous ne devons pas seulement nous intéresser au contexte éducatif, mais aussi au contexte de vie, avec les perspectives de développement des personnes, leurs perspectives

économiques pour acquérir leur indépendance financière, car c'est l'obsession des enfants, des jeunes que nous rencontrons.

Dans ce cadre, ma réponse à la question « *quelle formation dans le domaine agricole ?* » prend en compte que l'agriculture n'est qu'une partie des voies professionnelles possibles et souvent ce n'est surtout pas cette voie qui sera choisie. Dans le secteur informel, c'est le royaume de la débrouille en faisant certes de l'agriculture, mais aussi de l'artisanat, de la participation à des processus de développement touristique... c'est à dire un système de pluri-activités. C'est aujourd'hui la base de l'organisation de l'activité dans les pays dont nous parlons. La question est donc : dans ce système là, comment préparer au mieux les populations rurales, les jeunes, pour qu'ils puissent exercer au mieux des activités dans un certain nombre de filières complémentaires ?

Comment proposer des formations au-delà de l'enseignement de base dont parlait Mme MAHJOUBI, cette formation que la Tunisie a eu la chance de lancer après l'Indépendance. Mais ce n'est malheureusement pas le cas dans d'autres pays ; ce n'est pas le cas du Maroc par exemple où depuis 2 ans seulement le Ministère de l'Education non formelle met en place des actions pour assurer cette formation de base.

Au-delà de cette formation de base, il me semble donc que la formation agricole ne peut que s'inscrire dans un contexte plus global, avec un certain nombre de formations complémentaires qui préparent à une pluri-activités.

### **M Thierry CHASLES.**

En Afrique subsaharienne il y a très peu d'enfants qui ont une formation initiale. La première chose est donc d'inciter au développement et au suivi de cette formation initiale car c'est de là que démarre la formation professionnelle.

Les lois de 1960 ne sont peut-être pas une référence. Mais aujourd'hui, dans un certain nombre de pays, au Mali entre autres, la réflexion conduite au niveau du Ministère de l'Agriculture, débouche sur la proposition de créer une véritable loi d'orientation agricole et c'est une bonne chose pour eux. A ce niveau, notre rôle vis à vis des partenariats que nous avons, c'est d'aider à la professionnalisation des paysans là-bas. Pas sur l'aspect strictement technique car cela en fait obligatoirement partie, mais c'est surtout de savoir s'organiser, d'émettre mettre leurs idées clairement, d'aller les défendre au niveau national pour que dans un accord social l'agriculture soit représentée comme ils le souhaitent eux.

Lorsque l'on constate la croissance démographique comme l'a souligné l'animateur, cela a nécessairement pour conséquence une augmentation des besoins alimentaire dans les années qui viennent, alors qu'il existe déjà aujourd'hui un déficit alimentaire. Il faut donc augmenter obligatoirement la production agricole de ces pays. On ne le réussira pas si les paysans ne sont pas intégrés dans le processus si on ne les écoute pas. Si on essaie d'appliquer un modèle, avec les plus grands experts que l'on peut avoir, avec les plus grandes compétences que l'on peut avoir, je suis persuadé qu'il ne va pas se créer ce lien social indispensable pour que ça marche.

C'est le sens de ce qui se passe aujourd'hui. On le voit bien avec les organisations qui discutent des orientations agricoles avec les responsables nationaux. Qui dit orientations de politiques agricoles dit aussi quelles formations il faudra mettre en place pour répondre aux objectifs définies. Il y a des formations initiales faites par des lycées, peu d'ailleurs, mais il y a aussi les formations continues.

Quelqu'un posait la question au cours de ces journées : « *On fait profiter les personnes qui sont dans le réseau, mais comment fait-on pour les personnes qui sont à côté du réseau ?* ». Nous avons des exemples en France mais aussi dans ces pays de petites formations continues. Des formations sur le compost par exemple dont les effets sont réels 1 an ou 2 ans après. Car il ne suffit pas de dire aux paysans qu'il faut se former, il faut que celui-ci imagine à quoi cela va lui servir. Si après avoir fait du compost, le paysan constate que ses cultures sont meilleures, il n'y a plus besoin de le motiver pour la formation, c'est lui qui devient demandeur. Mais son voisin le constate aussi lorsqu'il voit les résultats, cela fait ensuite tâche d'huile.

### **Mme Jeannine RICHET.**

La question posée par Pierre DEBOUVRY induit d'autres questions. Parle-t on des compétences en matière de formation ou est-ce que l'on élargit le débat sur d'autres types de compétences ? Parle t'on uniquement Afrique subsaharienne ou parle t'on également de tous les autres continents ?

Il faisait aussi référence au fait que certains soulignaient qu'il n'y avait pas de spécificité Nord / Sud. Et pourtant, il est évident qu'entre les PECO, la Chine, l'Inde, l'Afrique subsaharienne anglophone et francophone, il y a un certain nombre de spécificités sur lesquelles il faut se pencher. Notamment si l'on évoque, comme Pierre DEBOUVRY l'a fait, l'évolution de la démographie. Si les exploitations agricoles sont réduites à 1 hectare, cela ne permettra jamais l'autosuffisance vivrière. Il faudrait évoquer également le droit foncier, car en zone rurale l'installation d'un jeune qui est formé et qui ne peut pas s'installer renvoie à cette question.

Je voudrais également souligner qu'en matière d'éducation de base, il y a des économistes de la formation qui permettent d'avoir une approche macro économique et sociale, ce qui n'est malheureusement pas le cas de la formation professionnelle agricole. Cela nous permettrait pourtant de mettre en place différents leviers de réflexion et d'action.

Enfin, lorsque l'on évoque la loi de 1960 qui serait à « transférer en Afrique subsaharienne », le mot transfert n'est pas approprié. Il n'est pas possible de travailler dans le développement si l'on ne passe pas par une écoute des situations locales. Il faut donc commencer par se poser les questions concernant les véritables besoins et par identifier les méthodes d'approche à utiliser. Sait-on ce qui se fait dans chacun des pays ?

Nous avons fait une expérience au MAE qui nous pose question. Nous avons souhaité rencontrer quelques interlocuteurs français dans le domaine de la formation professionnelle au Sénégal. Il y en a eu finalement 40, dont beaucoup de l'Education Nationale. Certaines des actions conduites concernaient des jumelages entre différents lycées, généralement très irréguliers, voire erratiques, avec des « transfert de technologie » dont certains concernaient en l'envoi de conteneurs de pièces détachées obsolètes. Ce n'est pas ça le développement !

Il nous faut donc beaucoup mieux communiquer pour savoir comment nous voulons travailler avec nos partenaires.

#### **M Bernard CAVAILLE.**

La question des formations rurales est une question récurrente qui revient tous les 20 / 30 ans et à laquelle on n'a pas su répondre correctement jusqu'à présent, ou alors quand on a essayé d'y répondre, on l'a fait en terme de transfert de modèle... ce qui n'est pas davantage approprié. Cela nous impose de réfléchir sur les compétences qu'il faut mettre en œuvre pour participer à la création ou à la rénovation des dispositifs de formation rurale. Je voudrais donc revenir sur le terme et le concept « d'expert », qui est souvent employé. Cette terminologie mérite d'être expliquée.

« L'expert », ce n'est pas l'homme miracle qui arrive dans un projet et qui a une solution toute faite. « L'expert », aujourd'hui, c'est un homme qui justifie d'une expérience importante dans un domaine considéré et qui va la partager d'une manière ou d'une autre. Les compétences qu'il doit posséder ce sont celles qui vont lui permettre de bien appréhender, de bien analyser la réalité du milieu dans lequel il travaille, de mobiliser les éléments de son expérience et de les partager avec ses partenaires afin d'éviter des erreurs et de gagner du temps. Ce ne sont pas nécessairement de « nouvelles » compétences dont on a besoin, sauf cas particulier de nouvelles compétences comme l'économie de l'éducation dont nous venons de parler, mais plutôt de compétences d'analyse, d'adaptation, d'imagination, de concertation, au contraire de ce que l'on a fait dans les années 1970 où effectivement, l'on a plutôt transféré des modèles. Il faut partager des expériences avec ses partenaires locaux en recherchant des solutions adaptées à des conditions locales que l'on doit appréhender de la manière la plus exhaustive possible.

La seconde question que je voudrais aborder est celle de l'existence d'un réseau formation agricole et comment ce réseau pourrait-il permettre de développer des compétences et synergies entre personnes, entre institutions et entre domaines de spécialité ? La question de l'existence et de la forme du réseau a été largement débattue au cours de ces journées. La grande difficulté réside dans le fait que ce réseau devrait comporter à la fois des spécialistes de la formation et des producteurs et productrices agricoles... ce qui n'est pas très simple à organiser et faire fonctionner !

#### **M Pierre DEBOUVRY.**

Je profite que Bernard CAVAILLE a introduit la question du fonctionnement en réseau pour poser la seconde question de la table ronde : Comment l'existence d'un réseau « formation agricole » peut-il permettre de développer ces compétences et les synergies entre personnes, institutions et spécialités ?

**Mme Andréa WETZER.**

Depuis que je travaille dans les projets allemand en Afrique francophone, il faut bien constater que je n'ai jamais eu de contact avec des projets français ou la coopération française car nous avons des concepts, des manières de faire, qui sont différents de ce que les Français font.

Nous faisons ce que la coopération allemande nous dit de faire. Cela a bien fonctionné jusqu'à l'année passée. Toutefois le Cameroun a lancé un nouveau programme de développement participatif et il a proposé aux différents bailleurs de contribuer à son projet. C'était une situation totalement nouvelle. Il n'y a plus alors un programme allemand, français, ou de la Banque Mondiale, mais un programme camerounais où chacun devait trouver sa place. C'était la panique, car on ne savait pas ce que les Français faisaient, ni comment ils le faisaient. Pour le savoir, il fallait aller chez eux. Après 16 ans de travail en Afrique francophone, c'était la première fois qu'Allemands et Français se rencontraient car nous ne nous connaissions pas. Or chacun a sa manière de voir et il nous a fallu beaucoup de temps pour que Français et les Allemands s'entendent, se comprennent.

Il aurait peut-être été plus utile de créer des réseaux au cours de ces années, sur des thèmes différents, qui nous auraient permis d'échanger nos points de vue, nos analyses, et éviter des querelles inutiles devant nos partenaires !

**M Bernard CAVAILLE.**

Suite à l'intervention de Mme WETZER, je voudrais replacer la question des réseaux dans notre histoire récente, et dans le contexte actuel. Pourquoi la question se pose t'elle avec tant 'acuité aujourd'hui ? Pourquoi est-elle devenue le thème central de ces journées ?

Il y a 3 / 4 ans le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Agriculture et de la Pêche ont constitué un groupe de travail commun sur le thème de la valorisation de l'expertise française en matière d'Ingénierie des dispositifs de formation agricole et ils en ont confié le pilotage à Alain MARAGNANI. Ce groupe de travail a rédigé une série de recommandations qui ont été présentées aux autorités des deux ministères.

Je crois pouvoir dire que du côté du ministère des Affaires étrangères un certain nombre de propositions ont été appréciées et l'une d'entre elle portait notamment sur la création d'un fichier d'experts spécialistes de l'ingénierie des dispositifs de formation agricole. En effet, quand la France est sollicitée par ses partenaires étrangers, nous ne sommes pas toujours très rapidement réactifs tant il est difficile de savoir où est située la (ou les) compétence(s) recherchée(s). Ce fichier d'experts ne pouvait pas, bien sûr, être limité au seul dispositif d'enseignement agricole public français. S'il devait évidemment intégrer les spécialistes de nos établissements, il devait également comprendre les partenaires de l'enseignement agricole français sur le terrain, c'est-à-dire les professionnels, les ONG, les bureaux d'études privées. Il devait aussi s'élargir au niveau européen (avec les coopérations qui travaillent sur les mêmes champs d'expertise, en Afrique en particulier) et surtout au niveau de nos partenaires du Sud.

Mais, tant le groupe de travail lui-même que nos correspondants du ministère des Affaires étrangères, nous avons bien vu les limites d'un fichier d'experts. Un fichier ce n'est qu'un outil pour trouver rapidement les compétences dont a besoin par rapport à une demande, or le besoin n'est pas seulement là, il est aussi d'échange d'expérience, de capitalisation et d'amélioration des compétences. C'est pourquoi on a introduit l'idée du « réseau ». Le réseau est une création dynamique, fluctuante, peut maîtrisable certes, mais qui vit, échange, se développe, produit... Ce n'est donc pas un hasard si les VIII<sup>e</sup> Journées portent sur ce thème.

Notre question aujourd'hui est de regrouper, sur le thème de l'ingénierie des dispositifs de formation rurale à l'international, un certain nombre de personnes, d'institutions, qui ont des expériences, des compétences, et d'imaginer comment on pourrait faire vivre ce réseau.

**Mme Jeannine RICHET.**

Le ministère des Affaires étrangères a signé avec la Coopération allemande, en 2001, un document commun d'orientation qui permet de « mettre les choses à plat » entre les coopérations de nos deux pays et de nous présenter désormais ensemble dans des pays que nous considérons prioritaires, avec « un seul guichet » comme l'ont dit nos partenaires béninois lorsque nous leur avons présenté ce projet. Ce document d'orientation permet aussi d'avoir une réflexion commune et un rapprochement entre bailleurs, ce qui a généré la création de groupes communs de travail. C'est notamment le cas au Bénin où un groupe de travail bénino-germano-français a été mis en place sur la problématique de l'enseignement technique et de la formation professionnelle agricoles.

Nous avons peut-être été des précurseurs et je ne cacherais pas que certains étaient un peu dubitatifs au début. Lors du 40<sup>ème</sup> anniversaire du traité de l'Elysée, entre la France et l'Allemagne, il nous a été demandé d'étudier ce que qu'il était possible de faire en commun, entre Allemands et Français... et nous avons pu mettre en valeur, qu'au niveau de la Coopération technique, un rapprochement avec la coopération allemande était déjà en cours. Cela nous a même servi de modèle et nous espérons pouvoir signer dans les 3 à 6 mois un document similaire sur la coopération dans trois domaines. Il s'agit de ceux de la santé, de la protection sociale (maternité, enfants et orphelins, sécurité sociale) et enfin sur l'éducation de base.

Notre souhait aujourd'hui est de pouvoir initier la même démarche avec les autres coopérations européennes pour à terme, développer une politique commune ou au moins une réflexion européenne commune. Enfin, bien évidemment, je tiens à souligner qu'au MAE nous souhaitons, nous demandons, que les experts du Sud soient associés et travaillent avec nous.

### **M Georges BONAN.**

Je voudrais développer les notions de « partenariat » et de « synergie », telles qu'elles sont vues du côté d'une collectivité locale. En effet, le Conseil Général de l'Hérault s'est lancé dans des actions de coopération décentralisée après 1992, dès que les lois de décentralisation l'ont autorisé.

Une première expérience a été faite avec une région du sud tunisien. A l'époque, le choix qui avait été fait, était de décliner le mariage entre deux collectivités territoriales avec des coopérations appuyées sur des communes de ces zones géographiques. Cinq ans plus tard, après des jumelages entre certaines villes françaises et tunisiennes, nous n'avons pu que constater l'échec.

Nous avons donc essayé de modifier complètement notre positionnement et de nous appuyer non plus sur des réseaux de collectivités locales mais sur des réseaux de professionnels, des réseaux associatifs, des ONG, ou Agropolis et l'ensemble de ses membres. Agropolis a en effet une offre qui doit permettre de mettre en route un véritable processus de développement, un véritable échange et une véritable synergie locale. Nous l'avons constaté sur la région de Médenine qui comprend à la fois des zones très riches et des zones rurales très reculées. Nous avons travaillé avec l'Institut Agronomique Méditerranéen et l'Institut des Régions Arides de Médenine. Aujourd'hui, un programme qui s'appelle IRZOD (Innovation Rurale en Zones Difficiles) est en cours avec un plan de formation efficace des partenaires locaux et qui est réalisé avec l'appui de l'Ambassade de France et le MAE.

Au Maroc, nous travaillons également avec Agropolis et le Maroc avec qui nous avons un protocole de coopération. Nous n'intervenons pas sur l'agriculture intensive de la plaine du Sous mais sur les agricultures marginalisées, sur la problématique de la conservation de la valeur ajoutée sur place. A cette occasion, nous avons rencontré la GTZ qui travaille dans cette zone depuis longtemps. Les collectivités locales souhaitent faire des actions avec la GTZ mais avec nous aussi. Par exemple sur le thème de l'arganier ; nous avons commencé, avec le MAE, un inventaire de ce qui pourrait être fait dans le domaine de l'arganier et nous avons plus particulièrement rechercher dans quel domaine nous pourrions apporter une contribution utile, en complémentarité des actions en cours.

Nous avons également constitué un réseau sur les pays de l'Europe du sud : « l'Arc Latin ». Il regroupe un département d'Italie et un d'Espagne et, en matière de coopération, nous avons chacun nos actions de coopérations. Nous souhaitons également que puisse être réalisé un inventaire de toutes ces coopérations entre collectivités territoriales pour pouvoir véritablement élaborer une politique commune de coopération décentralisée des pays l'Europe du Sud occidentale.

### **Mme Monjia MAHJOUBI**

Suite à l'intervention de Mmes RICHET et WETZER, je dirais, sous forme de boutade bien sûr, que cette coalition franco-allemande nous fait peur. Il faudrait en effet parler des partenariats Nord / Sud, mais aussi du travail triangulaire : les relations Sud / Sud dans le cadre Nord-Sud.

Concernant le fonctionnement en réseau, de pays du Nord et du Sud, il faut s'assurer pour que cela réussisse de réunir un maximum d'éléments. Il ne faut pas se cacher que, parfois, les pays du Sud ne sont pas toujours considérés comme des partenaires et qu'ils peuvent être manipulés. Il faut donc développer une approche de véritable partenariat.

### **M Thierry CHASLES.**

Je crois qu'il faut faire totalement confiance aux pays du Sud par rapport à leur développement, et à leurs demandes. Autrefois, un expert venait, il réglait le problème et ça ne marchait pas ! Or

lorsque les paysans se regroupent, ils réfléchissent entre eux des problèmes qu'il ont, comment les aborder et les solutionner. Qu'on leur fasse confiance, cela marche très bien.

Un exemple dans le sud du Mali : il y avait des problèmes de formation continue. Un certain nombre d'experts maliens venaient ou pas, le travail était fait, mal fait ou pas fait... et l'ensemble était financé au niveau central. Tout a été repris en main et il a été décidé que les organisations professionnelles définissent elles mêmes leurs problèmes, choisissent leurs experts, financent l'ensemble et qui payent les experts. Après réunion, selon la qualité de travail de l'expert, il était décidé par l'organisation professionnelle de payer la prestation soit en totalité, soit en partie, soit pas du tout. Ce qui prouve que les organisations professionnelles agricoles maliennes sont capable de prendre leur avenir en main.

Il faut aussi développer la reconnaissance mutuelle. Si nous avons des experts pour partir dans ces pays, dans certains domaines, ces pays pourraient aussi nous envoyer des experts notamment en matière d'organisations. Il faudrait développer des relations d'égalité entre européens et africains pour avoir des objectifs commun. Ce qui a été choquant, c'est la manière dont certaines personnes ont voulu répondre aux appels d'offre internationaux de formation. Cela a parfois donné l'impression que certaines personnes ne s'intéressaient qu'au domaine économique.

**M Pierre DEBOUVRY.**

Après ce temps de débat entre membres de la table ronde, et avant les discours de clôture de ces VIII<sup>e</sup> Journées d'études, je voudrais donner la parole à ceux des participants de ces journées d'études qui le souhaitent.

**M Jean-Claude GIRAUD (conseil général du GRF).**

Les lois de 1960 et 1962 ont été évoquées à plusieurs reprises au cours du débat. Je voudrais simplement rappeler que l'agriculture occupant une place particulière dans notre société, l'enseignement agricole a toujours fait l'objet d'une grande attention. Ainsi, cet enseignement tel qu'il a été défini à cette époque est la résultante d'une triple volonté :

1. une volonté politique, les gouvernements successifs ayant toujours eu à coeur de promouvoir un enseignement de qualité pour un groupe social qui occupe une place importante dans la société,
2. une volonté de la profession agricole qui a très vite compris que la formation est le levier de toute forme de développement,
3. une volonté des familles qui n'ont pas voulu voir leurs enfants échapper à l'effort général de scolarisation ce qui explique aussi leur forte implication dans tous les débats relatifs à la formation initiale et continue.

C'est la conjonction de ces trois volontés qui a abouti à la mise en place d'un dispositif performant, respecté et parfois envié par l'éducation nationale.

La démarche qui a conduit à cette situation n'est sans doute pas transposable en l'état mais ses réussites et ses échecs sont autant d'éléments qui peuvent servir à la réflexion dans les pays qui s'interrogent sur leur dispositif de formation que ce soit en Afrique ou dans les Balkans ( KOSOVO par exemple).

Il m'apparaît en conséquence souhaitable que les financeurs de projets s'assurent de la fiabilité de ceux-ci et de l'existence d'une réelle volonté des différents partenaires concernés de les conduire à leur terme, l'élaboration d'une loi d'orientation pouvant être le point de départ à condition qu'elle recueille l'adhésion de tous.

### **M Bienvenu ZONOU (étudiant ENFA Toulouse).**

Je regrette qu'il manque un aspect depuis le début de ces journées : c'est l'usage de proverbes africains. Permettez moi d'en citer quelques-uns : « *Un bout de bois a beau rester dans l'eau il ne devient jamais caïman* ». Ce proverbe est utilisé pour signifier que dans l'échange on reste néanmoins ce que l'on est. En créant un système d'échange cela permet à l'un et à l'autre de pouvoir tirer partie de l'échange, de bénéficier de la collaboration.

Autre proverbe : « *C'est l'impatience et la précipitation qui nous conduisent à travailler au soleil. Sinon la nuit il n'y a pas besoin de travailler au soleil puisqu'il y a l'ombre partout* », ou « *Quand on ne peut pas se passer des produits de la cueillette pour vivre, on est obligé de faire du singe son ami. Car le jour où le bâton qui sert à cueillir reste dans l'arbre, le singe pourra le ramener* »... ceci pour souligner la nécessité du partenariat et des compromis à faire pour pouvoir avancer.

Au cours de ce débat, la représentante du ministère des Affaires étrangères a abordé la question foncière qui est une question cruciale en Afrique de l'Ouest. Je voudrais à mon tour souligner l'importance de cette question, car il y a deux politiques possibles sur la question foncière :

- Soit la propriété privée, avec une duplication de ce qui s'est passé en Europe, ce qui permet une imposition et la fiscalisation ;
- Mais en Afrique est-ce la bonne réponse quand on sait que le village africain se crée par le droit de hache ou de faux ; le premier installé sur une terre nouvellement défrichée a la responsabilité de la gestion foncière et il va accueillir d'autres familles à qui il va prêter la terre pour produire. Le foncier a un encrage socioculturel important qui va fonder l'ensemble des relations entre paysans.

Il n'y a pas un Africain, il n'y a pas une tradition africaine et dans l'Afrique pour l'approcher, il faut toujours se dire qu'il existe un lien entre le visible et l'invisible, le vivant et le monde des morts et le sacré est toujours présent dans les rapports des gens avec la nature...

Autour de la question sur la formation, nous devons la mettre en lien avec le milieu mais il est vrai aussi que ce lien comporte un ensemble de choses qu'il faut arriver à expliciter.

### **M Christian FAULIAU (Banque mondiale).**

Le réseau d'échange devrait pouvoir véhiculer autre chose autres que des informations techniques, mais ouvrir les possibilités d'accès à des réflexions, des études socioculturelles, ethnologique... Nos collègues ingénieurs agronomes, techniciens, des pays d'Afrique, qui sont sur le terrain, n'ont généralement pas accès aux documents d'étude, d'analyse, de réflexion. C'est une réalité et c'est extrêmement important, car l'accès à ces documents, à ces échanges, à une réflexion critique, leur permettrait de mieux ancrer leurs interventions techniques dans les réalités économiques, sociales, ethnologiques.

Exemple de cette mauvaise circulation de l'information concernant la loi d'orientation agricole. Au Mali et au Sénégal, la très grande majorité des personnes ne pouvait pas savoir dans quel contexte ces lois ont été mises au point. Car ce qui compte, c'est le contexte et les réponses que les lois de 60 et 62 étaient susceptibles d'apporter dans la situation française. Or cette information n'a pas été faite.

Une chose est plus grave. Lorsque la réflexion a débuté, le CNCR a émis des avis contradictoires sur la loi d'orientation agricole. Un travail de réflexion considérable a été fait. Cette information était d'ailleurs sur le web, attaché à des documents. Certaines personnes ont tronqué ces documents avant de les transmettre au Mali. C'est de la malhonnêteté intellectuelle, car au lieu de transmettre la totalité des réflexions sénégalaise aux maliens, ils n'ont envoyé que ce qu'ils jugeaient eux-mêmes importants pour le Mali. C'est inadmissible.

Il ne faut pas non plus éluder les questions matérielles. Comment nos partenaires du Sud vont-ils pouvoir réellement participer à ces réseaux car il faudrait d'abord qu'ils possèdent les instruments purement physiques, les ordinateurs, les connexions, mais aussi la formation pour maîtriser ces instruments. Ne pas oublier non plus qu'il existe déjà des outils simples, les radios rurales qui jouent un rôle clef dans la diffusion des informations.

Enfin, pour que nos partenaires du Sud puissent proposer ou demander ce dont ils ont vraiment besoin, encore faudrait-il qu'ils soient au courant de ce que l'on discute à leur sujet, de ce que leur propose les pays du Nord.

**Pierre DEBOUVRY.**

Je suis obligé pour de raison d'horaires de mettre fin à ce débat. Pour conclure je mettrai en évidence deux points récurrents de nos discussions :

1. Il apparaît qu'un large consensus s'établit autour de la nécessité d'écouter et de respecter l'autre. À ce sujet, je me permettrais de vous rappeler un proverbe baoulé nous incitant à aller dans ce sens : « *Les poules connaissent très bien le lever du soleil mais elles attendent respectueusement le chant du coq* ».
2. Le fait que nous soyons un public un peu trop composé de formateurs a souvent été mentionné avec regret par les uns et par les autres. Pour illustrer le danger d'une telle situation, je me permettrais à nouveau de citer un autre proverbe camerounais : « *La chèvre broute là où on l'attache, mais c'est là que la panthère vient la manger* ».

Je vous remercie



**Michel THIBIER**  
**DIRECTEUR GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA**  
**RECHERCHE**

**Allocution prononcée par Michel CHARLOT.**

Monsieur le Président, mesdames, messieurs,

C'est avec grand regret que j'ai demandé à Michel Charlot de vous présenter mes excuses, j'aurai beaucoup apprécié pouvoir conclure ces deux journées avec vous mais les contraintes de temps ne me le permettent pas ; je vous prie de m'en excuser, sachant que les questions que vous traitez m'intéressent au plus haut point : les questions de développement sont complexes et loin d'être résolues ; la sécurité alimentaire est un problème récurrent en dépit des efforts conduits au cours des cinquante dernières années : 840 millions de personnes souffrent encore chaque jour de faim et de malnutrition. Les formations rurales participent à l'amélioration des systèmes de production agricole et font partie des efforts à conduire pour fournir une alimentation suffisante et équilibrée à tous les habitants de la planète.

Pour relever ce défi, je tiens à souligner l'importance d'une mise en réseau des acteurs de l'ingénierie des dispositifs de formation à l'international, tant il est important de pouvoir concentrer les moyens et les forces dans ce domaine, pour plusieurs raisons :

D'abord, nos forces sont réduites : l'enseignement agricole français forme 170 000 élèves et étudiants et ne dispose que d'un nombre limité de formateurs disponibles pour de telles missions.

Ces formateurs sont dispersés sur l'ensemble du territoire métropolitain et outremer, il convient donc de pouvoir les connaître, les former et les préparer à de telles missions sans disperser nos ressources.

Enfin ces ressources sont limitées, et il faut donc les optimiser en recherchant toutes les synergies possible, ce qui est rendu possible par un travail de réseau, en partenariat et je remercie ici tous les organismes extérieurs à l'enseignement agricole, français et étrangers, qui sont venus soutenir cette initiative.

Je veux également souligner la nécessité d'une meilleure organisation, de la coopération en matière de formation agricole et rurale.

La multiplicité des besoins et des acteurs qui interviennent dans ce domaine nous incite à engager une réflexion en matière d'outils communs établis de façon partenariale entre toutes les parties prenantes. Plusieurs éléments nous y invitent.

- La réaffirmation des objectifs généraux d'aide au développement en Afrique et de lutte contre la pauvreté à l'occasion des dernières conférences internationales : déclaration du Millénaire, Monterrey, Johannesburg, NEPAD, G8 d'Evian, conférence euro-méditerranéenne des ministres de l'Agriculture de Venise en décembre 2003 ;
- Les nouvelles orientations mises en œuvre par les membres du Groupe Consultatif de la Recherche Agronomique Internationale avec la définition de Challenge Programmes, en particulier le Challenge Programme sur l'Afrique établi par le Forum Africain de la Recherche Agricole (FARA) et les volets de renforcement des capacités (capacity building) qui leur sont associés ;
- La réorientation des actions du Fond International de Développement Agricole (FIDA) pour les actions de dons concernant l'appui technique, la formation et la recherche.

Ces évolutions sont à replacer dans un contexte où la France renforce son partenariat avec les organisations internationales en particulier avec la FAO avec la mise au point d'un accord cadre.

Dans ce contexte, je propose une action coordonnée dans 2 directions.

- Accompagner les initiatives de coopération qui tiennent compte des besoins exprimés et élaborés avec les acteurs. L'identification des besoins de formation agricole et rurale doit en effet être traitée aux plus près des demandes locales, en liaison étroite avec les établissements et les structures locales de formation et d'enseignement.

En matière de formation multidisciplinaire des responsables agricoles, je soutiens l'initiative prise par l'ICRA, l'International Centre for development oriented Research in Agriculture, Institut international de formation, aidé par 5 pays européens dont la France, de déplacer le centre de gravité de son intervention vers le Sud, qui est au cœur de sa nouvelle stratégie « New ICRA » « Move to the South », par l'affectation d'un agent du Ministère chargé de l'Agriculture. Le mouvement de décentralisation vers le Sud me paraît devoir structurer durablement la coopération en ce domaine.

- Promouvoir, d'une façon plus générale, la définition et la mise en œuvre de « plate-formes régionales intégrées d'ingénierie de formation en Afrique et Méditerranée ».

Il s'agit tout à la fois de tenir compte d'une approche régionalisée des besoins et d'une approche intégrée prenant en considération :

- La formation professionnelle des acteurs du développement, responsables d'organisations paysannes, d'organisations non gouvernementales locales, de cadres intermédiaires des projets de développement ;
- La formation disciplinaire de base des futurs responsables de l'agriculture et du développement rural ;
- La formation, par essence disciplinaire à la recherche sur le développement et à la conception de programmes et de politiques adaptées aux besoins du monde rural.

Le mandat de ces plate-formes serait principalement de formaliser la demande de formation des institutions de recherche et de développement et de mobiliser dans les établissements des sous régions les ressources potentielles.

Il s'agit de la sorte de contribuer à la construction d'un programme multi-bailleurs pour l'ingénierie de formation agricole au service du développement.

Je propose la constitution à un groupe de travail ad'hoc composé de représentants du Ministère de l'Agriculture DGER et DPEI. Les services du ministère des Affaires étrangères seront sollicités pour ce travail tout comme le Pôle National de Coopération Internationale.

Je ne doute pas que ces deux orientations permettent à la fois un renforcement des formations et des institutions de formation africaines, via les formations et via les projets, dans le cadre d'un réseau européen où les intervenants trouvent leur place au bénéfice de l'ensemble.

Je vous remercie pour votre attention, pour votre participation à ce séminaire et vous souhaite bonne chance pour la réalisation de ces projets, et pour vos efforts pour le développement dans le monde.

## **Gérard MATHERON**

### **Président d'Agropolis.**

Les réflexions et interventions en matière de formations rurales connaissent un développement important de la part d'institutions internationales comme la Banque Mondiale, la FAO et l'UNESCO. Une redéfinition des stratégies d'appui aux enseignements techniques et aux formations professionnelles est en cours au sein des ministères français des Affaires étrangères et de l'Agriculture de l'Alimentation de la Pêche et des Affaires rurales, dans le cadre des dispositifs d'aide au développement.

La question des ressources humaines dans le secteur rural, en particulier la formation professionnelle des producteurs est analysée, comme vous l'avez fait au cours de ces journées, sous l'angle de données aujourd'hui incontournables : développement durable, lutte contre la pauvreté, démographie, commerce international....

Travail en partenariat, mise en synergie des expériences, des outils et des moyens des partenaires sont aujourd'hui des nécessités incontournables pour bâtir des formations s'appuyant sur l'émergence de la demande des producteurs et s'inscrivant dans les politiques nationales de développement agricole et rural.

J'ai participé à la clôture des Journées d'études Ingénierie des dispositifs de formation 2003 à Paris consacrées à une présentation de cas sur l'adéquation –ou la non adéquation- entre les systèmes de formation pour l'agriculture et les situations réelles de l'agriculture et politiques de développement rural quand elles existent. La diversité des partenaires intervenants en complémentarité dans les actions d'Ingénierie de formation ont rendu les débats particulièrement riches d'enseignements. Le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche (Michel THIBIER) appelait dans ses conclusions au développement de larges partenariats entre les établissements de la DGER (supérieur et technique) et entre ces établissements et les organisations professionnelles, les ONG et la recherche.

C'est donc dans cette continuité que le comité de pilotage des journées vous a proposé de mener une réflexion sur le travail en partenariat pour la création d'une expertise collective entre établissements français et étrangers certes mais aussi avec les structures représentatives de la profession des milieux associatifs, ou encore les collectivités territoriales locales...

Ces journées ont constitué une première étape de rencontre et de dialogue entre acteurs de la création ou de la rénovation des formations liées aux politiques et programmes de développement rural : établissements français et étrangers d'enseignement agricole techniques, supérieurs et de formation professionnelle continue, institutions nationales et internationales tel la Banque Mondiale, FAO, UNESCO, et Union Européenne, institutions des pays partenaires, organisations professionnelles, ONG... Soyez tous sincèrement remerciés de votre présence et de votre implication durant ces journées.

Les travaux qui viennent d'être conduits en séances plénières , en ateliers , en table ronde, ainsi que les contributions écrites ( qui sont en ligne sur le site Agropolis) appellent à la cohérence entre les interventions pour le développement en particulier pour les questions de formation. Les représentants des coopérations bilatérales et multilatérales l'ont tous souligné ici. Je ne doute pas que vos travaux contribuent à la mise en place d'un réseau consacré aux formations rurales associant tous les acteurs du Nord comme du Sud comme l'ont souligné notamment les intervenants représentant le Ministère des Affaires étrangères et de l'Agriculture .

Ce réseau est destiné à identifier et analyser le besoin, à aider la formulation de la demande, à mettre en contact demande et offre de compétences enfin à mettre en œuvre des projets surtout quand leur complexité exige des partenariats multiples. Il me semble que le Pôle National de Coopération Internationale de la DGER, positionné volontairement dans le cadre d'Agropolis a pour vocation d'aider à l'émergence de ce réseau et à son animation.

Que ce réseau soit un réseau largement international par sa composition me paraît aller de soi, M.MARAGNANI rappelait hier la dimension internationale de la formation. Agropolis, déjà largement impliqué dans la circulation mondiale des savoirs au niveau de la recherche, a reconnu son retard dans le domaine de la formation. Aussi, et cela a été rappelé en ouverture, nous avons fait de 2004 l'année de la formation pour répondre aux défis internationaux et permettre à la communauté scientifique de jouer pleinement le rôle qui doit être le sien dans le domaine de la formation, dimension inséparable des compétences de recherche.

Outre l'adaptation de nos diplômes, le développement des enseignements à distance, le développement de la formation continue, nous participons au travers de nos membres (CNEARC, IAMM, SIARC,ENSAM...) à l'expertise en ingénierie de formation. Agropolis est reconnu au sein de divers programmes par le Ministère des affaires étrangères, le Groupe consultatif pour la recherche agronomique au niveau mondial comme au niveau européen pour son savoir faire en matière de renforcement des capacités des acteurs du développement dans les pays de la Méditerranée et subsahariens. Il ne s'agit, je le précise, pas seulement de la formation des chercheurs mais également des cadres moyens du développement dans les secteurs du développement durable, des ressources en eau, des ressources génétiques ainsi que de la sécurité des aliments.

Le réseau que vous allez créer, et le Pôle National de Coopération Internationale a en capacité d'analyser des besoins de formation et de mobiliser les dispositifs d'enseignement agricole français et étrangers, sont des outils complémentaires précieux à qui nous ferons appel dans la réalisation des programmes qui nous ont été confiés. Je puis vous affirmer que cette implication est d'ores et déjà porteuse de projets qui sont effectivement conduits par le Pôle de coopération Internationale.

Je ne voudrais terminer ce propos sans vous rappeler que les « Journées d'Ingénierie des Dispositifs de Formation à l'International » créées par le ministère de l'Agriculture et Agropolis en 1995 bénéficient de l'appui du MAE et de la FAO. Je les remercie sincèrement pour leur soutien indéfectible et terminerais par une palme particulière que je souhaite au non de tous décerner à Alain MARAGNANI et Martin WEISS sans qui ce rendez-vous comme les années antérieures n'aurait pas pu avoir lieu. Depuis leur création, ces journées ont contribué au développement et à la structuration d'une expertise française en matière de formations rurales, véritable outil au service des partenaires français et étrangers. On leur doit en grande partie.

Je vous remercie pour la richesse de vos travaux, leur réalisme et leur modestie garante d'efficacité et vous souhaite un bon retour dans vos pays et régions.

## REFERENCES

### SITES INTERNET

**Site de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche** du ministère de l'Agriculture, l'Alimentation, la Pêche et les Affaires Rurales ([www.educagri.fr](http://www.educagri.fr)) : contributions et interventions des journées d'études « *Ingénierie des dispositifs de formation* » de novembre 1999, novembre 2000, octobre 2001, janvier 2003 et juin 2004.

<http://www.educagri.fr/actions/coopint/sommaire.htm>

**Site d'Agropolis** ([www.agropolis.fr](http://www.agropolis.fr)) : sélection de conférences, d'articles, d'études de cas, de dossiers sur l'ingénierie des dispositifs de formation à l'international.

<http://www.agropolis.fr/formation/biblio>

**Site de la FAO** (<http://www.fao.org/sd>), département du développement durable (SD), articles dans les domaines de **l'éducation** : alphabétisation, développement des compétences, éducation de base, éducation des adultes, éducation permanente, politique de développement, politique de l'éducation, réforme de l'enseignement, système d'éducation.

- Education for rural people : Toutes les information sur le programme de la FAO et des articles de référence : [http://www.fao.org/sd/erp/index\\_fr.htm](http://www.fao.org/sd/erp/index_fr.htm)
- L'élaboration participative des programmes d'enseignement - Manuel de formation : [http://www.fao.org/sd/2002/KN0902\\_fr.htm](http://www.fao.org/sd/2002/KN0902_fr.htm),

**Sur le site de l'UNESCO** ([www.unesco.org](http://www.unesco.org)) :

- La **déclaration mondiale sur l'éducation pour tous**, Jomtien, Thaïlande, mars 1990 : [http://www.unesco.org/education/efa/fr/ed\\_for\\_all/background/jomtien\\_declaration.shtml](http://www.unesco.org/education/efa/fr/ed_for_all/background/jomtien_declaration.shtml)
- Le rapport final du **forum mondial sur l'éducation**, Dakar, Sénégal, avril 2000 : [http://www.unesco.org/education/efa/fr/wef\\_2000/index.shtml](http://www.unesco.org/education/efa/fr/wef_2000/index.shtml)

**Sur le site de la Francophonie** (<http://www.francophoniefpt.org>), sous la rubrique cadre de référence de la formation professionnelle et technique. : **les cahiers pédagogiques** servent aujourd'hui de base commune de référence pour les différentes activités de l'AIF en matière de formation professionnelle et technique :

- Cahier 1 : Orientations, politiques et structures gouvernementales ;
- Cahier 2 : Gestion centrale de la formation ;
- Cahier 3 : Développement des programmes d'études ;
- Cahier 4 : Mise en œuvre locale de la formation.

### OUVRAGES ET REVUES

AGRIDOC – **Les formations professionnelles rurales**. N°3. Juin 2002. Articles téléchargeables sur <http://www.agridoc.com> .

DEBOUVRY, P – GRANIE, AM – MARAGNANI, A – METGE, J - **Formations rurales à l'international : méthode et outils - un guide pour l'action**. Dijon. Educagri-Éditions, 2003, 180 p. Prix : 20 €, [www.editions.educagri.fr](http://www.editions.educagri.fr)

GRAIN DE SEL – **Dossier sur les formations rurales** - N° 26. Mars 2004. Articles téléchargeables sur : <http://www.inter-reseaux.org/publications/graindesel/gds26/GDS26couv.htm>

MARAGNANI, A. (dir.) - **Ingénierie des dispositifs de formation à l'international**. Dijon. Educagri-Éditions, 2000, 148 p, Prix : 18,29 €, [www.editions.educagri.fr](http://www.editions.educagri.fr)



## BIBLIOTHEQUE VIRTUELLE D'AGROPOLIS EN INGENIERIE DES DISPOSITIFS DE FORMATION

Les documents présentés dans la bibliothèque sont issus pour la plupart des conférences, interventions et contributions effectuées au cours des journées d'études " Ingénierie des dispositifs de formation à l'international " organisées par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et Agropolis, avec le soutien du ministère des Affaires étrangères. Les documents sont répertoriés en 5 catégories :

1. Les [actes](#) des dernières journées d'études.
2. Les [conférences](#).
3. Les [articles](#).
4. Les [études de cas](#).
5. Les [études et documents](#).

Tous ces fichiers sont téléchargeables au format rtf ou pdf. Utilisez le bouton droit de la souris et choisissez, "enregistrer la cible sous...", dans le menu.



**Si vous faites référence à ces différents documents, vous aurez l'obligeance de citer à chaque fois leur auteur, leur origine et la date de leur parution.**

<b>Les actes</b> : allocutions d'ouverture, conférences, compte rendu des ateliers et des tables rondes, allocutions de clôture.	
<b>Quatrièmes journées d'études Novembre 1999</b>	• <a href="#">Quelle démarche ? Quelle organisation ? Quelle offre ?</a>
<b>Cinquièmes journées d'études Novembre 2000</b>	• <a href="#">Comment articuler offre française et construction de la demande dans le cadre des institutions internationales ? (cas des programmes de l'Union Européenne)</a>
<b>Sixièmes journées d'études Octobre 2001</b>	• <a href="#">Evaluer les projets de création ou de rénovation des dispositifs de formation agricole et agroalimentaire</a>
<b>Septièmes journées d'études Janvier 2003</b>	• <a href="#">Evolutions des dispositifs de formation face aux enjeux du développement rural à l'international.</a>

## Les conférences

<b>CAMBEROU L.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>"Normalisation - Démarche qualité et évaluation". Sixièmes journées d'études.</u> Octobre 2001.</li> </ul>
<b>DEVEZE J.C.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Réflexions sur la demande en matière de formation rurale en Afrique</u> Journées d'études 1997.</li> </ul>
<b>FRITZ J.C.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>La politique de coopération en matière de développement et ses conséquences sur la formation</u> Journées d'études 2000.</li> </ul>
<b>HERVIEU B.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Le développement durable : une nécessité pour nourrir le monde ?</u> Conférence à l'Académie des Sciences morales et politiques du 13 mai 2002.</li> </ul>
<b>LE BOTERF G.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Les défis posés à l'ingénierie de formation et à la production des expertises collectives. Quelles évolutions prendre en compte ? Quelles conséquences pratiques ?</u> Journées d'études 1999.</li> </ul>
<b>MABIT R.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Exigence d'évaluations et exigences de l'évaluation.</u> Journées d'études 2001.</li> </ul>
<b>ORIVEL F.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>La situation des systèmes éducatifs des pays d'Afrique subsaharienne et les voies de réforme possible</u> Journées d'études 1996.</li> </ul>
<b>WIDMAIER A.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Stratégie d'intervention de l'AFD dans le domaine de la formation professionnelle.</u> Journées d'études 2001.</li> </ul>

**Les articles** : sélection d'articles, la plupart issus des journées d'études, qui analysent des expériences, des éléments de la démarche d'ingénierie des dispositifs de formation, des méthodologies utilisées.

<b>ACKER D.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Launching a New Flagship on Education for Rural People: An Initiative Agricultural and Extension Educators Can Get Behind.</u> FAO / UNESCO, Aid Agencies Workshop, "Education for rural people : targeting the poor", Rome - 12/13 December 2002</li> </ul>
<b>ATCHAORENA D., GASPERINI L.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>De l'enseignement agricole à l'éducation pour le développement rural et la sécurité alimentaire : une nouvelle perspective pour la communauté internationale.</u> Agridoc n°3. Juin 2002.  <b>Article également consultable sur Agridoc</b></li> </ul>
<b>BAMZOK NTOL C.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Aperçu sur l'évolution de l'enseignement agricole camerounais et les projets en perspective.</u> Journées d'études 2001.</li> </ul>
<b>BARBEDETTE L., PESCHE D.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Prendre en compte les logiques d'apprentissages paysans pour concevoir de nouvelles formations rurales en Afrique de l'Ouest.</u> Journées IDF 2003.</li> </ul>
<b>BARBEDETTE L.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Repenser l'appui à la définition de stratégies de formation" rurales dans les pays de la zone de solidarité prioritaire - esquisse de problématique.</u> février 2002.</li> </ul>
<b>BEN MUSTAPHA E., JAZE A.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien. Agridoc n°3. Juin 2002.  <b>Article également consultable sur Agridoc</b></li> </ul>
<b>BEAUDOUX E., DASCON F.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>De l'unité dans des actions de coopération Nord/Sud de l'expérience en cours, en France, d'appui au partenariat entre Collèges et Lycées et leurs territoires d'appartenance.</u> Journées d'études 1999.</li> <li>• <u>Evaluer les projets de formation pour le développement</u></li> </ul>

	Journées d'études 2001
<b>BECKER N., PERIER J. P.</b>	• <u>Réflexions sur l'ingénierie de la formation pour l'agriculture en Afrique</u> Journées d'études 2001.
<b>BERNIER H., VASSEUR F.</b>	• <u>L'approche par compétences en formation professionnelle et technique agricole au Mahgreb.</u> Journées IDF 2003.
<b>BICHAT H.</b>	• <u>L'école en milieu rural.</u> Conférence du 12/02/2002 au CIEP de Sèvres. 2002.
<b>BOULET M.</b>	• <u>L'enseignement agricole en France.</u> Agridoc n°3. Juin 2002. <small>web</small> Article également consultable sur <u>Agridoc</u>
<b>BROCHET M.</b>	• <u>La construction sociale d'une demande de formation</u> Journées d'études 2000.
<b>BURGER P.</b>	• <u>Le sud en résistance culturelle?</u> 1996.
<b>CABALLERO H.</b>	• <u>La contribution des EPN au PROSPEA, la coopération internationale</u> PROSPEA 2000
<b>CHEDANNE P.</b>	• <u>Les activités non agricoles en milieu rural, élément de rénovation de la politique de développement rural de la coopération française.</u> Agridoc n°5. 2003 <b>Nouveau!</b> <small>web</small> Article également consultable sur <u>Agridoc</u>
<b>DEBOUVRY P.</b>	• <u>Demain, le paysan enfin protagoniste de son développement ?</u> Agridoc n°6. 2003 <b>Nouveau!</b> • <u>"Typologie des expertises demandées - Identification des expertises réalisées"</u> Groupe de travail IDF MAE / MAAPAR. décembre 2000. • <u>"Ingénierie de système d'enseignement agricole - Vers une démarche de projet"</u> Groupe de travail IDF MAE / MAAPAR. mai 2001. • <u>De la nécessité de préparer les personnels candidats à l'international</u> Journées d'études 1999. • <u>L'inéluctable formation professionnelle : un enjeu de court terme et de moyen terme pour les pays de l'ouest africain</u> Journées d'études 2000. • <u>Enjeux et contraintes de la formation professionnelle en Afrique de l'Ouest francophone à l'horizon 2025".</u> Agridoc n°3. Juin 2002. <small>web</small> Article également consultable sur <u>Agridoc</u>
<b>DEBOUVRY P., GRANIER A.M., MARAGNANI A., METGE A.</b>	• <u>Capitaliser pour développer une expertise collective</u> Journées d'études 1999.
<b>DEBOUVRY P., MARAGNANI A.</b>	• <u>Les éléments clefs d'une démarche d'ingénierie des dispositifs de formation agricole et agroalimentaire à l'international.</u> 2001.
<b>DEBOUVRY P., MARAGNANI A., WEISS M.</b>	• <u>Les enjeux de la formation professionnelle agricole : exemple de l'Afrique de l'Ouest Francophone</u> Aid Agencies Workshop "Education for rural people : targeting the poor" Rome. 12/13 December 2002 • <u>The challenges of farmer training : the example of French-speaking West Africa</u> Aid Agencies Workshop "Education for rural people : targeting the poor" Rome. 12/13 December 2002
<b>DENYS F.</b>	• <u>"Les rubriques "détaillées" du cahier des charges de la formation".</u> Groupe de travail IDF MAE / MAAPAR. Janvier 2001.

<b>DESCOMBES A., MARAGNANI A., MARTIN G.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De l'enseignement agricole aux formations professionnelles rurales. Exemple de l'Afrique subsaharienne. Agridoc n°3. Juin 2002.</li> <li>• <a href="#">Article également consultable sur Agridoc</a></li> <li>• <u>Un premier bilan</u>. Agridoc n°3. Juin 2002.</li> <li>• <a href="#">Article également consultable sur Agridoc</a></li> </ul>
<b>DIALO A.O.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>La Fédération des Paysans du Fouta Djallon (GUINEE)</u>. Journées IDF 2003.</li> </ul>
<b>DJEGUI J.M.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Méthodologie d'adaptation, à partir de l'analyse des activités, de référentiels classiques de formation. Cas de la formation de techniciens de l'ESTHER</u>. Journées IDF 2003.</li> </ul>
<b>DUPUY L.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>"Identification des besoins en formation en IDF des personnels des ambassades en charge de projets de formation"</u>. Groupe de travail IDF MAE / MAAPAR. Janvier 2001.</li> </ul>
<b>FAULIAU C.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Initiative 2008 pour la valorisation des ressources humaines - Secteur agricole et rural - Afrique de l'Ouest et centrale - Un programme / cinq produits</u>. Journées d'études 2003.</li> <li>• <u>Communication de M. Christian Fauliau, Economiste, Banque mondiale, dans le cadre de l'atelier sur l'Education pour les populations rurales</u> FAO / UNESCO, Aid Agencies Workshop, "Education for rural people : targeting the poor", Rome - 12/13 December 2002</li> <li>• <u>Formation agricole et rurale en Afrique de l'Ouest - Eléments de stratégie d'évaluation dans un contexte en pleine mutation</u>. Journées d'études 2001.</li> <li>• <u>La formation agricole en Afrique de l'Ouest et Centrale : oubli inquiétant d'un enjeu majeur</u>. Agridoc n°3. Juin 2002.</li> <li>• <a href="#">Article également consultable sur Agridoc</a></li> </ul>
<b>GABORIAUD G.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>"Analyse de la démarche d'ingénierie - Exemple du FAFSEA"</u>. Groupe de travail IDF MAE / MAAPAR. Décembre 2000.</li> </ul>
<b>GASPERINI L.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>De l'éducation agricole a l'éducation pour le développement rural et la sécurité alimentaire : tous pour l'éducation et de la nourriture pour tous</u>. 5ème Conférence européenne sur l'éducation supérieure agricole Université de Plymouth. 10 - 13 septembre 2000.</li> </ul>
<b>GAUTIER P.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Contribution to Panel Discussion n°2, Guidelines and indicators adopted to formulate a strategy for ERP in Croatia</u> FAO / UNESCO, Aid Agencies Workshop, "Education for rural people : targeting the poor", Rome - 12/13 December 2002</li> </ul>
<b>GRANIE A.-M</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>A propos de la posture de l'intervenant</u>. 6emes Journées d'Etudes IDF à l'international. 2001 <b>Nouveau!</b></li> </ul>
<b>GREUIN C., MARTIN J.C., PIEJUS P.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>L'expérience des Instituts Universitaires de Technologie</u> Journées d'études 2001.</li> </ul>
<b>JAZE A.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>"Première exploration des concepts clefs pour caractériser les compétences d'un expert " Ingénierie des dispositifs de formation à l'international"</u>. Groupe de travail IDF MAE / MAAPAR. Avril 2001.</li> </ul>
<b>MARAGNANI A., RANGHEART M.S., TEISSET J.L.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Préparer aux métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire</u> Plein Sud. 1998.</li> </ul>

<b>MARAGNANI A.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Où en est la réflexion sur les dispositifs de formations rurales des PED dans les institutions internationales, francaises et des pays partenaires ?</u> Octobre 2003. <b>Nouveau!</b></li> <li>• <u>Repenser les formations pour assurer le développement rural.</u> Agridoc n°6. 2003. <b>Nouveau!</b></li> <li>• <small>web</small> <b>Article également consultable sur Agridoc</b></li> <li>• <u>Le diagnostic préalable d'un projet de formation.</u> Journées IDF 2003.</li> <li>• <u>"Analyse des démarches de projets de formation".</u> Groupe de travail IDF MAE / MAAPAR. juillet 2001 / septembre 2002.</li> <li>• <u>"Quelles compétences pour conduire des activités d'ingénierie des dispositifs de formation à l'international ?".</u> Groupe de travail IDF MAE / MAAPAR. Octobre 2002.</li> <li>• <u>Dans les pays en développement, quelle démarche d'ingénierie ?</u> Journées d'études 2000.</li> </ul>
<b>MARSHALL E.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>"Le modèle français d'enseignement agricole".</u> Agricultural familiar en Espana. 2003. <b>Nouveau!</b></li> </ul>
<b>Ministère des Affaires étrangères</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Pour une nouvelle approche de la formation professionnelle et technique</u> 1999.</li> </ul>
<b>Groupe de travail Ingénierie des dispositifs de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Quelle démarche pour élaborer ou rénover les dispositifs de formation rurale ?</u> 2002.</li> </ul>
<b>RAGOT D.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>"Conduite d'expertise d'ingénierie de dispositifs de formation à l'international sur des macro et micro dispositifs : similarités et différences".</u> Groupe de travail IDF MAE / MAAPAR. Janvier 2001.</li> </ul>
<b>THONNAT J.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>"La formation des personnels des services officiels sanitaires et phytosanitaires des pays en développement".</u> Novembre 2002.</li> <li>• <u>La formation des auxiliaires d'élevage au Tchad : principes et applications.</u> Agridoc n°3. Juin 2002.</li> <li>• <small>web</small> <b>Article également consultable sur Agridoc</b></li> </ul>
<b>VAZEIX M.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Former des cadres et des vulgarisateurs; une logique formation-développement.</u> Journées d'études 1996.</li> </ul>
<b>WEISS M.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Appui méthodologique à la création d'un dispositif de formation professionnelle pour des activités émergentes en Amazonie brésilienne.</u> Agridoc n°3. Juin 2002.</li> <li>• <small>web</small> <b>Article également consultable sur Agridoc</b></li> </ul>
<b>WIDMAIER A.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Stratégie d'intervention de l'AFD dans le domaine des formations professionnelles : application à la Tunisie.</u> Agridoc n°3. Juin 2002.</li> <li>• <small>web</small> <b>Article également consultable sur Agridoc</b></li> </ul>

**Les études de cas** : sélection d'articles, la plupart issus des journées d'études, qui présentent des cas concrets pour lesquels les différents éléments d'une démarche de diagnostic des besoins de formation sont mis en œuvre.

<b>BARRET.L</b>	• <u>Les responsabilités des producteurs dans les dispositifs de formation rurale : cas des projets de coopération française au Tchad.</u> Journées IDF 2003.
<b>BONNEFOY C., DUBOIS M.</b>	• <u>Les enjeux de la formation professionnelle agricole : exemple de la Tunisie.</u> Journées IDF 2003.
<b>BOSIO J.-L., HYLE M.</b>	• <u>L'enseignement technique agricole au Bénin, histoire, actualité et perspectives.</u> Agridoc n°3. 2002. <b>Nouveau!</b> <small>web Article également consultable sur Agridoc</small>
<b>BOUZOUITA.H.</b>	• <u>Quel dispositif d'ingénierie de formation pour le développement de la petite agriculture en Tunisie ?</u> Journées d'études 2000.
<b>BROCHET M.</b>	• <u>Préparation à la mise en œuvre d'un programme d'ingénierie des dispositifs de formation en Côte d'Ivoire</u> Journées d'études 1999.
<b>COULIBALY I.</b>	• <u>L'expérience de l'Association des Organisations professionnelles Paysannes au Mali en formation paysanne.</u> Journées IDF 2003.
<b>DASCON.F - FENECH.M - METGE.J.</b>	• <u>Mise en place d'un dispositif d'appui à l'installation des jeunes en milieu rural au Maroc - Un projet de formation-développement.</u> Journées d'études 2001.
<b>DENYS F. - DJEGUI J. - RAGOT D.</b>	• <u>Diagnostic du dispositif de formation des techniciens supérieurs de l'hydraulique et de l'équipement rural de l'ETSHER - Burkina Faso</u> Journées d'études 2001.
<b>DESSALIEN C.</b>	• <u>Evaluation du projet de transformation de l'Ecole supérieure d'agriculture de Nabong (Laos) en Faculté d'agriculture et des forêts.</u> Journées d'études 2001.
<b>DJEGUI JM.</b>	• <u>Mise en oeuvre du projet "BST Etsher 2000" contraintes et opportunités.</u> Juin 2002.
<b>d'ORGEVAL I. - WYBRECHT B.</b>	• <u>La démarche Projet appliquée à l'appui aux formations agronomiques - Madagascar</u> Journées d'études 2001.
<b>EL BAKKARI.A , BOUJENDAR.J</b>	• <u>Evolution du dispositif de formation face aux enjeux du développement rural - Cas du Maroc.</u> Journées IDF 2003.
<b>GABORIAUD G.</b>	• <u>Les activités d'ingénierie du FAFSEA.</u> Journées IDF 2003.
<b>GASZTOWTT G.</b>	• <u>Keckskemet en Hongrie</u> Journées d'études 2000.
<b>GAUTHIER P.</b>	• <u>Une expérience en ingénierie des dispositifs de formation au Cambodge - Définition et mise en œuvre d'une stratégie de Développement pour le système de formation agricole</u> Journées d'études 2001.
<b>GIROUX F.</b>	• <u>Programme de formations post-graduées en agroalimentaire dans les pays du Mercosur</u> Journées d'études 2000.
<b>GUEYE A.</b>	• <u>Former les acteurs d'une nouvelle économie agricole et rurale : orientation et stratégie de formation au Sénégal.</u> Journées IDF 2003.
<b>JAZE A.</b>	• <u>Un colloque pour évaluer une coopération ? Réflexion sur le colloque franco-tunisien : "Quelle formation professionnelle pour l'agriculture et la pêche en Tunisie ?</u> Journées d'études 2001.
<b>LACAZETTE B.</b>	• <u>Conduite d'un élevage porcin. Stage franco-Ukrainien 1999. 4emes Journées d'Etudes IDF à l'international. 1999.</u> <b>Nouveau!</b>

<b>LEMAIRE P.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Les orientations actuelles du développement et de la formation agricole en Tunisie.</u> Journées IDF 2003.</li> </ul>
<b>MHAMADOU A. , AMADOU I.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Le projet insertion des jeunes diplômés : un exemple d'appui à la professionnalisation de l'enseignement à la faculté d'agronomie de Niamey.</u> Journées IDF 2003.</li> </ul>
<b>MARAGNANI A.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>"Définition du champ de l'ingénierie des dispositifs de formation à partir de quatre études de cas".</u> Groupe de travail IDF MAE / MAAPAR. Janvier 2001.</li> </ul>
<b>MURESAN M.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Système d'analyse des formations continues agricoles en Roumanie - Programme Leonardo</u> Journées d'études 2000.</li> <li>• <u>Considérations sur l'évaluation en vue de minimiser le risque pour les projets internationaux de formation - Roumanie.</u> Journées d'études 2001.</li> </ul>
<b>NEUMAN I.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>CMR. Professionnalisation en milieu rural par la formation professionnelle.</u> Journées IDF 2003.</li> </ul>
<b>NOWAKOWSKA A.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>La situation de l'enseignement agricole et ses difficultés face à l'évolution de l'agriculture polonaise.</u> Journées IDF 2003.</li> </ul>
<b>OUATTARA A.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Appui en formation aux groupements paysans et aux structures de développement rural au Burkina-Faso</u> Journées d'études 2000.</li> </ul>
<b>PILLOT D.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Un décalage persistant : l'enseignement agricole au Cambodge à l'heure de la reconstruction.</u> Journées IDF 2003.</li> </ul>
<b>PFEIFFER LA., KOUSONSAVAT H T.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Adaptation de la formation supérieure agricole dans un pays en mutation. Cas du Laos.</u> Journées IDF 2003.</li> </ul>
<b>RAGOT D.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Typologie des expertises effectuées - Exemple du diagnostic de la formation Bac + 2 de l'ETSHER.</u> Février 2002.</li> <li>• <u>Typologie des expertises : Diagnostic et évolution de la formation Bac+2 de l'ETSHER.</u> 2001</li> </ul>
<b>RUNNER.P.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Evaluation du programme MANFORM en Tunisie.</u> Journées d'études 2001.</li> </ul>
<b>SOULAT D.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Création d'un dispositif de formation à l'ingénierie de formation pour l'Afrique de l'Ouest.</u> Journées d'études 2000.</li> </ul>
<b>THEVENIN E.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Projet pour la conservation des zones humides et des éco-systèmes côtiers en région méditerranéenne MedWetCoast 96.</u> Journées d'études 2001.</li> </ul>
<b>THONNAT J.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>La formation dans les dispositifs d'épidémiosurveillance - 5 fiches pratiques.</u> 2003 <b>Nouveau!</b></li> </ul>
<b>TOUZARD I.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Evolution des attentes du monde professionnel agricole et rénovation des formations d'ingénieurs. Démarche mise en oeuvre dans le cadre d'une coopération UCA / CNEARC au Nicaragua.</u> Journées IDF 2003.</li> </ul>

**Les études et documents :** sélection d'études et de documents, réalisés ou non dans le cadre des journées d'études.

<b>BARBEDETTE L., PESCHE D.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Prendre en compte les modes d'apprentissages paysans</u>". Inter-Réseaux. Mars 2003. <b>Nouveau!</b></li> </ul>
<b>BOULIER F.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Politiques, programmes et procédures de l'Union Européenne pour la formation dans les secteurs du développement agricole, agroalimentaire et rural en faveur des pays en développement, émergents ou en transition économique.</u> Journées d'études 2000.</li> </ul>
<b>CAVILLE B.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Les enjeux de la formation professionnelle agricole. Exemple de l'Amérique Latine : Argentine et Chili.</u> Journées d'études 2003.</li> </ul>
<b>CHANTECLAIR G., SAUDUBRAY J.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Les enjeux de la formation professionnelle agricole : Exemple de la Hongrie.</u> Journées d'études 2003.</li> </ul>
<b>DAUDE D., DENIAU L., MARAGNANI A.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>En Afrique de l'Ouest francophone, la formation professionnelle agricole - cas du Sénégal.</u> Journées d'études 2003.</li> </ul>
<b>LANAU S.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>"Du projet à sa réalisation - MISE EN PLACE D'UN BTS AU MAROC"</u> 2002.</li> </ul>
<b>Ministère des Affaires étrangères. Groupe de travail MAE / MAAPAR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Ingénierie des dispositifs de formation à l'international. Bilan et propositions.</u> Novembre 2002.</li> </ul>
<b>Ministère des Affaires étrangères. Direction du développement et de la coopération technique.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Grille d'analyse des systèmes de formation professionnelle</u> 2000.</li> </ul>
<b>MARAGNANI A., RANGHEART M.S., TEISSET J.L.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Bilan et perspectives des activités d'ingénierie des dispositifs de formation.</u> Janvier 1999.</li> </ul>
<b>MARAGNANI A.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Présentation de l'ingénierie des dispositifs de formation dans la mission de coopération internationale des établissements d'enseignement agricole.</u> Mars 2003.</li> </ul>
<b>METGE J.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Développement rural et formation au Maroc. Eléments d'analyse et de réflexion.</u> Journées d'études 2003.</li> </ul>
<b>VENOT A.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Coûts et moyens des politiques de formations agricoles - le cas de la filière cotonnière burkinabé.</u> Mémoire d'étude de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan. 2001.</li> </ul>
<b>VIGNARD C.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Evolution des politiques de formation rurale des grandes institutions internationales et orientations récentes de l'Union européenne, la Banque Mondiale et la FAO. Synthèse bibliographique.</u> CNEARC.</li> </ul>

## PARTICIPANTS

**ABU SHAMMALA Nabil**

Directeur du développement rural (Bande de Ghaza)  
Ministère de l'agriculture  
Autorité Nationale Palestinienne

---

**ALEGRE Christophe**

CADE Consultants - Agropolis International  
Avenue Agropolis  
34394 MONTPELLIER CEDEX 5

Tél. 04 67 84 44 33  
Fax. 04 67 84 44 33

Courriel : [med-consult@wanadoo.fr](mailto:med-consult@wanadoo.fr)

---

**ASTRUC Christelle**

LEGTA DIGNÉ-CARMEJANE  
04510 LE CHAFFAUT

Tél. 06 74 67 30 66

Courriel : [christelle.astruc@educagri.fr](mailto:christelle.astruc@educagri.fr)

---

**BARBADETTE Loïc**

Goas Caradec  
22720 PLESIDY

Tél. 02.96.21.40.58

Courriel : [loic.barbedette@wanadoo.fr](mailto:loic.barbedette@wanadoo.fr)

---

**BECKER Noël**

Consultant - Réseau CADE  
151, rue Courte oreille  
Résidence du lez bât 1  
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 79 21 28  
Fax. 04 67 79 21 28

Courriel : [Noel.becker@fnac.net](mailto:Noel.becker@fnac.net)

---

**BELARBI Khalid**

LEGTA Lozère - Site de la Canourgue  
Chemin Fraissinet  
48500 LA CANOURGUE

Tél. 04 66 32 69 80  
Fax. 04 66 32 89 24

Courriel : [khalid.belarbi@educagri.fr](mailto:khalid.belarbi@educagri.fr)

---

**BERTRAND Emile**

Past President de Bel Europea  
60 chaussée de Namur  
1315 INCOURT Belgique

Tél. 32 (0) 10.88.85.38  
Fax. 32 (0) 10.88.85.38

Courriel : [emile.bertrand@skynet.be](mailto:emile.bertrand@skynet.be)

---

**BESSAOUD Omar**

IAM.M  
3191, route de Mende  
34093 MONTPELLIER CEDEX 5

Tél. 04 67 04 60 25  
Fax. 04 67 54 25 27

Courriel : [bessaoud@iamm.fr](mailto:bessaoud@iamm.fr)

---

**BONAN Georges**

Conseil Général de l'Hérault  
1000 rue d'Alco  
34087 MONTPELLIER CEDEX 4

Tél. 04 67 67 67 67  
Fax.

Courriel :

---

**BONAIME Benoît**

ENSA/SIARC  
BP 5098  
34033 MONTPELLIER CEDEX 1

Tél. 04 99 23 21 50  
Fax. 04 67 61 70 55

Courriel : [bonaime@cirad.fr](mailto:bonaime@cirad.fr)

---

**BORIES Anita**

Relations internationales AGROMIP  
2 route de Narbonne - BP 87  
31326 CASTANET TOLOSAN

Tél. 05 61 75 34 43  
Fax. 05 61 75 34 42

Courriel : [enfa@educagri.fr](mailto:enfa@educagri.fr)

---

**BOURLIER Thérèse**

Université Toulouse 1  
Place Anatole France  
31042 TOULOUSE CEDEX

Tél. 05 61 63 39 30  
Fax. 05 61 63 36 89

Courriel : [therese.bourlier@univ-tlse1.fr](mailto:therese.bourlier@univ-tlse1.fr)

---

**BOUSSOU Véronique**

CNEARC  
BP 5098  
34033 MONTPELLIER CEDEX 1

Tél. 04 67 61 70 00  
Fax. 04 67 41 02 32

Courriel : [boussou@cnearc.fr](mailto:boussou@cnearc.fr)

---

<b>BOUYER Jean-Bosco</b> Ministere des affaires étrangères - DGCID / DCT 20, rue Monsieur 75700 PARIS	Tél. 01 53 69 31 22 Fax. 01 53 69 41 32  Courriel : <a href="mailto:jeanbosco.bouyer@diplomatie.gouv.fr">jeanbosco.bouyer@diplomatie.gouv.fr</a>
<b>BRINGUIER Guy</b> CNEARC - BP 5098 34033 MONTPELLIER CEDEX 1	Tél. 04 67 61 70 07 Fax. 04 67 41 02 32  Courriel : <a href="mailto:bringuiet@cnearc.fr">bringuiet@cnearc.fr</a>
<b>BROCHET Michel</b> CNEARC - BP 5098 34033 MONTPELLIER CEDEX 1	Tél. 04 67 61 70 07 Fax. 04 67 41 02 32  Courriel : <a href="mailto:brochet.m@cnearc.fr">brochet.m@cnearc.fr</a>
<b>BROUSSE MESTRE Nathalie</b> DRAF/SRFD Limousin 19, bd de la Corderie 87039 LIMOGES CEDEX	Tél. 05 55 48 45 18 Fax. 05 55 00 11 40  Courriel : <a href="mailto:srfd.limousin@educagri.fr">srfd.limousin@educagri.fr</a>
<b>CABALLERO Hector</b> Centre National de Promotion Rurale BP 100 63370 LEMPDES	Tél. 04 73 83 36 00 Fax. 04 73 61 78 66  Courriel : <a href="mailto:hector.caballero@educagri.fr">hector.caballero@educagri.fr</a>
<b>CALVELLI René</b> AMCIDA - Chambre d'Agriculture du Var 11, rue Pierre Clément 83300 DRAGUIGNAN	Tél. 04 94 50 54 70 Fax. 04 94 50 54 51  Courriel : <a href="mailto:renato.calvelli@netcourrier.com">renato.calvelli@netcourrier.com</a>
<b>CAMARAO MARTINS Gláudia</b> Secretariat de Estado da Educação S/C Mme Maria Vitoria DA COSTA CHAGAS Avenida FAB n° 0096 Bairro Central MACAPA/AMAPA 6 BRESIL	Tél. 096 212 5153 Fax. 096 212 5274  Courriel : <a href="mailto:gep.seed@bol.com.br">gcp.seed@bol.com.br</a>
<b>CARRIERE Michel</b> ANAMORPHOSE 9, rue Falguiere 31000 TOULOUSE	Tél. 06.07.76.69.33 Fax.  Courriel : <a href="mailto:anamorphose@waika9.com">anamorphose@waika9.com</a>
<b>CAVILLE Bernard</b> Pôle National de Coopération Internationale CNEARC - BP 5098 34033 MONTPELLIER CEDEX 1	Tél. 04 67 61 70 59 Fax. 04.67.61.70.67  Courriel : <a href="mailto:bernard.cavaillé@educagri.fr">bernard.cavaillé@educagri.fr</a>
<b>CHARLOT Michel</b> Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales - DGER/FOPDAC/BCI 1ter, av. de Lowendal 75353 PARIS 07 SP	Tél. 01 49 55 52 39 Fax. 01 49 55 50 68  Courriel : <a href="mailto:michel.charlot@educagri.fr">michel.charlot@educagri.fr</a>
<b>CHASLES Thierry</b> Administrateur de l'AREFA Normandie La Priorté 54120 DONJEAN	Tél. 02 33 55 55 78 Fax. 02 33 55 55 78  Courriel :
<b>CLEMENT Dany</b> CRIPT SRFD PACA - LPA "Les Alpilles" Avenue Edouard Herriot 13210 ST REMY DE PROVENCE	Tél. 04 32 62 88 47 Fax. 04 32 62 88 47  Courriel : <a href="mailto:dany.clement@educagri.fr">dany.clement@educagri.fr</a>
<b>COULIBALY Tiecoura</b> MALI	Tél. Fax.  Courriel : <a href="mailto:tcoulibaly@cps-mdr.org">tcoulibaly@cps-mdr.org</a>
<b>DAMBRINE Olivier</b> AFPI 6, route de Monetau - BP 303 89005 AUXERRE CEDEX	Tél. 03 86 49 26 00 Fax. 03 86 46 47 00 Courriel : <a href="mailto:olivier.dambrine@lamaisondelentreprise.com">olivier.dambrine@lamaisondelentreprise.com</a>

<b>DARBOUR Jean</b> ENFA - BP 87 31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX	Tél. 05 61 75 32 60 Fax. 05 61 75 03 09  Courriel : <a href="mailto:jean.darbour@educagri.fr">jean.darbour@educagri.fr</a>
<b>DAUDE Dominique</b> LEGTA "Le Valentin" 26500 BOURG LES VALENCE	Tél. 04 75 83 32 35 Fax. 04 75 83 38 45  Courriel : <a href="mailto:dominique.daude@educagri.fr">dominique.daude@educagri.fr</a>
<b>DEBOUVRY Pierre</b> 20 rue de l'Escantadou Les Collines d'Estanove 34070 MONTPELLIER	Tél. 04 67 69 25 10 Fax. 04 67 99 91 26  Courriel : <a href="mailto:debouvry.pierre@wanadoo.fr">debouvry.pierre@wanadoo.fr</a>
<b>DENIAU Laurent</b> EPLEFPA Gap Le château des Tancs 05130 JARJAYES	Tél. 04 92 54 38 22 Fax.  Courriel : <a href="mailto:laurent.deniau@educagri.fr">laurent.deniau@educagri.fr</a>
<b>DENIS Gérard</b> Institut Agricole Hazebrouck 69 rue du Violon d'Or 59190 HAZEBROUCK	Tél. 03 28 42 93 73 Fax. 03 28 41 33 01  Courriel : <a href="mailto:ja.hazebrouck@wanadoo.fr">ja.hazebrouck@wanadoo.fr</a>
<b>DENYS François</b> DRAF-SRFD-PACA 10, boulevard Ralli 13008 MARSEILLE	Tél. 04 91 32 08 73 Fax. 04 91 23 08 89  Courriel : <a href="mailto:francois.denys@educagri.fr">francois.denys@educagri.fr</a>
<b>DEVAILLY Alain</b> LEGTA Chartres La Saussaye 28630 SOURS	Tél. 02 37 33 72 00 Fax. 02 37 33 72 04  Courriel : <a href="mailto:alain.devailly@educagri.fr">alain.devailly@educagri.fr</a>
<b>DJEGUI Jérôme</b> 01 BP 3278 PORTO NOVO BENIN	Tél. Fax.  Courriel : <a href="mailto:jerome.diegui@hotmail.com">jerome.diegui@hotmail.com</a>
<b>D'ORGEVAL Isabelle</b> C.N.E.A.P. 13, rue des Bleuets 34070 MONTPELLIER	Tél. 04 67 45 29 54 Fax. 04 67 45 29 54  Courriel : <a href="mailto:i-dorgeval@cneap.scolanet.org">i-dorgeval@cneap.scolanet.org</a>
<b>DUCOUDRAY Eric</b> ISTOM 32, boulevard du Port 95094 CERGY PONTOISE CEDEX	Tél. 01 30 75 62 65 Fax. 01 30 75 62 61  Courriel : <a href="mailto:e.ducoudray@istom.net">e.ducoudray@istom.net</a>
<b>DUPUY Louis</b> CNEARC - BP 5098 34033 MONTPELLIER CEDEX 1	Tél. 04 67 61 70 65 Fax. 04 67 41 02 32  Courriel : <a href="mailto:dupuy.l@cnearc.fr">dupuy.l@cnearc.fr</a>
<b>EBESA Prudence</b> AGROPOLIS Avenue Agropolis 34394 MONTPELLIER CEDEX 5	Tél. 04 67 61 70 00 Fax. 04 67 61 70 67  Courriel : <a href="mailto:ebesa@cnearc.fr">ebesa@cnearc.fr</a>
<b>EDAH Clément</b> Cherf du service de l'Enseignement Technique Agricole Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle Direction de l'Enseignement Technique BP 2416 – COTONOU – BENIN	Tél. 00 229 32 14 77 Fax. 00229 32 66 07  Courriel : <a href="mailto:edahcfr@yahoo.fr">edahcfr@yahoo.fr</a>
<b>EL BAKKARI Abdeslam</b> Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes du Maroc Dp de l'enseignement, de la recherche et du développement BP 6598 RABAT MAROC	Tél. 212 3 777 65 97 Fax. 212 3 777 64 59  Courriel : <a href="mailto:aelbakkari@yahoo.fr">aelbakkari@yahoo.fr</a>

<b>EL HABBASH Kamel</b> Directeur Général des ressources humaines MINISTERE DE L'AGRICULTURE Autorité Nationale Palestinienne	Tél. Fax.  Courriel :
<b>EYERCHET Roland</b> LEGTA 68250 ROUFFACH	Tél. 03 89 78 73 15 Fax. 03 89 78 73 15  Courriel : <a href="mailto:roland.eyerchet@educagri.fr">roland.eyerchet@educagri.fr</a>
<b>FAULIAU Christian</b> BANQUE MONDIALE 1818 H street NW MSN J6-102 WASHINGTON DC 28433 - USA	Tel: 202/458 9870 Fax: 202/473.5147  Courriel : <a href="mailto:cfauliau@worldbank.org">cfauliau@worldbank.org</a>
<b>FERREIRA DA SILVA Suely</b> Secretariat de Estado da Educação S/C Mme Maria Vitoria DA COSTA CHAGAS Avenida FAB n 0096 Bairro Central - MACAPA/AMAPA - BRESIL	Tél. 096 212 5157 Fax. 096 212 5274  Courriel : <a href="mailto:suelyfleite@bo.com.br">suelyfleite@bo.com.br</a>
<b>FUSILLIER Christian</b> IRAM 49, rue de la Glacière 75013 PARIS	Tél. 01 44 08 67 67 Fax. 01 43 31 66 31  Courriel : <a href="mailto:c.fusillier@iram-fr.org">c.fusillier@iram-fr.org</a>
<b>GASZTOWTT Jérôme</b> ENFA - BP 87 31326 CASTANET TOLOSAN	Tél. 05 61 75 32 55 Fax. 05 61 75 32 94  Courriel : <a href="mailto:jerome.gasztowtt@educagri.fr">jerome.gasztowtt@educagri.fr</a>
<b>GIRAUD Jean-Claude</b> CONSEIL GENERAL DU GREF 251, rue de Vaugirard 75732 PARIS CEDEX 15	Tél. 01 49 55 59 56 Fax. 01 49 55 80 70  Courriel : <a href="mailto:jean-claude.giraud@agriculture.gouv.fr">jean-claude.giraud@agriculture.gouv.fr</a>
<b>GIRAUDET Bernard</b> France Europea LPA Château Ringuet - BP 46 86500 MONTMORILLON	Tél. 05 49 91 03 97 Fax. 05 49 91 51 96  Courriel : <a href="mailto:patrick.mignon@educagri.fr">patrick.mignon@educagri.fr</a>
<b>GIROUX François</b> ENSIA/SIARC BP 5098 34033 MONTPELLIER CEDEX 1	Tél. 04 99 23 21 59 Fax. 04 67 61 70 55  Courriel : <a href="mailto:giroux@cirad.fr">giroux@cirad.fr</a>
<b>GOLIATH Brigitte</b> CNFA/EPLA d'Aix Valabre Marseille 5, boulevard de la République 13617 AIX EN PROVENCE	Tél. 04 43 93 63 37 Fax. 04 42 93 63 40  Courriel : <a href="mailto:brigitte.goliath@cnfa-asv.com">brigitte.goliath@cnfa-asv.com</a>
<b>GRANIE Anne-Marie</b> ENFA Economie et Sociologie Rurales - BP 87 31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX	Tél. 05 61.75.32 56 Fax. 05 61 75 03 09  Courriel : <a href="mailto:anne-marie.granie@educagri.fr">anne-marie.granie@educagri.fr</a>
<b>GREUIN Christian</b> Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) Département Coopération en Education 1 Avenue Léon JOURNAULT 92310 SEVRES	Tél. 01.45.07.60.00 Fax. 01.45.07.60.01  Courriel : <a href="mailto:greuin@ciep.fr">greuin@ciep.fr</a>
<b>GROS Bernard</b> IUT CONSULTANTS 1, rue Maurice Arnaux 92120 MONTROUGE	Tél. 06 89 63 49 89 Fax. 01 46 55 80 40  Courriel : <a href="mailto:bernard.gros@iut.tlse3.fr">bernard.gros@iut.tlse3.fr</a>
<b>GUEYE EL ADJI ABDOU</b> MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'HYDRAULIQUE Building Administratif BP 4005 - DAKAR SENEGAL	Tél. 221/823 96 60 Fax. 221/651 40 49  Courriel : <a href="mailto:eagfissel@hotmail.com">eagfissel@hotmail.com</a>

<b>GUIRONNET Yvan</b> CFPPA de Digne-Carêmejane 04510 LE CHAFFAUT	Tél. 04 92 34 60 56 Fax. 04 92 34 69 50  Courriel : <a href="mailto:yvan.guironnet@educagri.fr">yvan.guironnet@educagri.fr</a>
<b>HIRZEL Gilles</b> FAO .- PARIS	Tél. 01.42.75.91.09 Fax.  Courriel : <a href="mailto:gilles.hirzel@fao.org">gilles.hirzel@fao.org</a>
<b>JAZE Alain</b> ENESAD 26 Bd du Docteur Petitjean - BP 1607 21036 DIJON cedex	Tél. 03 80 77 25 42 Fax. 03 80 77 26 57  Courriel : <a href="mailto:alain.jaze@educagri.fr">alain.jaze@educagri.fr</a>
<b>KAMEL Mahmoud</b> BDPA Autorité Nationale Palestinienne	Tél. Fax.  Courriel :
<b>LACASCADE Yves</b> Laboratoire d'Anthropologie Urbaine L.A.U. CNRS	Tél. Fax.  Courriel : <a href="mailto:cy.lacascade@wanadoo.fr">cy.lacascade@wanadoo.fr</a>
<b>LANAU Sylvain</b> CNEARC - BP 5098 34033 MONTPELLIER CEDEX 1	Tél. 04 67 61 70 00 Fax. 04 67 41 02 32  Courriel : <a href="mailto:sylvain.lanau@free.fr">sylvain.lanau@free.fr</a>
<b>LE CHANJOUR Françoise</b> SRFD POITOU CHARENTE - Réseau Tourisme rural 20, rue de la Providence 86020 POITIERS cedex	Tél. 05 49 03 11 60 Fax. 05 49 03 11 12  Courriel : <a href="mailto:francoise.le-chanjour@educagri.fr">francoise.le-chanjour@educagri.fr</a>
<b>LE GAC Emmanuel</b> SFERE 8, avenue des Minimes 94300 VINCENNES	Tél. 01 41 74 70 00 Fax. 01 41 74 70 38  Courriel : <a href="mailto:legac@sfere.fr">legac@sfere.fr</a>
<b>LESUEUR Christophe</b> WORLD BANK 1818 h st nw DC 20433 WASHINGTON - USA	Tél. 2 024 585 873 Fax. 2 026 760 977  Courriel : <a href="mailto:clesueur@worldbank.org">clesueur@worldbank.org</a>
<b>LETHORE Anne</b> Inter-Réseaux 32, rue Le Peletier 75009 PARIS	Tél. 01 42 46 57 13 Fax. 01 42 46 54 24  Courriel : <a href="mailto:anne.lethore@inter-reseaux.org">anne.lethore@inter-reseaux.org</a>
<b>LLORCA Marie Christine</b> CREAI Midi Pyrénées 50, boulevard Deltour 31500 TOULOUSE	Tél. 05 61 34 25 25 Fax. 05 61 34 25 26  Courriel : <a href="mailto:info@creai.org">info@creai.org</a>
<b>MACE Didier</b> EPLEFPA route de Caen 14500 VIRE	Tél. 02 31 66 18 19 Fax. 02 31 67 29 65  Courriel : <a href="mailto:didier.mace@educagri.fr">didier.mace@educagri.fr</a>
<b>MAGNE Joël</b> LEGTA Louis Pasteur Marmilhat - B.P. 116 63370 LEMPDES	Tél. 04 73 83 72 50 Fax. 04 73 91 15 87  Courriel : <a href="mailto:joel.magne@educagri.fr">joel.magne@educagri.fr</a>
<b>MAHFOUDHI Sobhi</b> Centre National de Formation de Formateurs d'Ingénierie de Formation 6, rue de France 2040 RADES TUNISIE	Tél. 216/1 443 994 Fax. 216 1 441 375  Courriel : <a href="mailto:mahfoudhi.sobhi.cnffif@email.ati.tn">mahfoudhi.sobhi.cnffif@email.ati.tn</a>

<b>MAHJOUBI Monjia</b> Directeur Général AVFA 30, rue alain Savary 1002 TUNIS BELVEDERE - TUNISIE	Tél. 216 71 796 997 Fax. 216 797 280  Courriel : <a href="mailto:avfa@planet.tn">avfa@planet.tn</a>
<b>MALLET Eric</b> Ecole Nationale des Services Vétérinaires 1, avenue Bourgelat -BP 83 69280 MARCY L'ETOILE	Tél. 04 78 87 25 52 Fax. 04 78 87 15 58  Courriel : <a href="mailto:eric.mallet@agriculture.gouv.fr">eric.mallet@agriculture.gouv.fr</a>
<b>MARAGNANI Alain</b> Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales – inspection de l'enseignement agricole 1ter, avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP	Tél. 04 67 61 70 18 Fax. 04 67 41 02 32  Courriel : <a href="mailto:maragnani@educagri.fr">maragnani@educagri.fr</a>
<b>MATHERON Gérard</b> AGROPOLIS Avenue Agropolis 34394 MONTPELLIER CEDEX 5	Tél. 04 67.04.75.50 Fax. 04 67 04 75 99  Courriel : <a href="mailto:matheron@agropolis.fr">matheron@agropolis.fr</a>
<b>MATHIAS Dominique</b> ENSIA/SIARC BP 5098 34033 MONTPELLIER CEDEX 1	Tél. 04 99 23 21 50 Fax. 04 67 61 70 55  Courriel : <a href="mailto:mathias@siarc.cnearc.fr">mathias@siarc.cnearc.fr</a>
<b>MENARD-CHAVANOU Denise</b> CFPPA Toulouse Auzeville BP 48 - RN 113 31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX	Tél. 05 61 00 39 70 Fax. 05 61 00 39 78  Courriel : <a href="mailto:denise.menard@educagri.fr">denise.menard@educagri.fr</a>
<b>MERLET Ivan</b> LEGTA AGRO VITICOLE LIBOURNE 33570 MONTAGNE	Tél. 05 57 55 21 21 Fax. 05 57 55 66 13  Courriel : <a href="mailto:ivan.merlet@educagri.fr">ivan.merlet@educagri.fr</a>
<b>METGE Jean</b> ENFA - BP 87 31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX	Tél. 05 61 75 32 34 Fax. 05 61 75 03 09  Courriel : <a href="mailto:jean.metge@educagri.fr">jean.metge@educagri.fr</a>
<b>MOLINES Geneviève</b> SRFD Languedoc Roussillon 3270 route de Mende 34090 MONTPELLIER	Tél. 04 67 41 80 10 Fax.  Courriel : <a href="mailto:genevieve.molines@educagri.fr">genevieve.molines@educagri.fr</a>
<b>MONIN Laurence</b> AGROPOLIS Avenue Agropolis 34394 MONTPELLIER CEDEX 5	Tél. 04 67 04 75 73 Fax. 04 67 04 75 99  Courriel : <a href="mailto:monin@agropolis.fr">monin@agropolis.fr</a>
<b>MONTAGNE Monique</b> ENFA - BP 87 31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX	Tél. 05 61 75 32 85 Fax. 05 61 75 03 09  Courriel : <a href="mailto:monique.montagne@educagri.fr">monique.montagne@educagri.fr</a>
<b>MORICE Hervé</b> G.I.P. France Coopération Internationale Ministère des Affaires étrangères 20, rue Monsieur - 75007 Paris	Tél. 01 53 69 34 14 Fax.  Courriel : <a href="mailto:Herve.morice@diplomatie.gouv.fr">Herve.morice@diplomatie.gouv.fr</a>
<b>MOUREAUD Didier</b> CFPPA ANTIBES 88, chemin des Maures 06600 ANTIBES CEDEX	Tél. 04 92 91 02 33 Fax. 04 93 33 79 05  Courriel : <a href="mailto:didier.moureaud@educagri.fr">didier.moureaud@educagri.fr</a>
<b>MOURZELAS Mireille</b> CIRAD TA 180/04 Avenue Agropolis 34398 MONTPELLIER CEDEX 5	Tél. 04 67 61 57 86 Fax. 04 67 61 44 50  Courriel : <a href="mailto:mireille.mourzelas@cirad.fr">mireille.mourzelas@cirad.fr</a>

<b>NAKOULMA Norbert</b> Centre de Formation des Formateurs 01 BP 848 OUAGADOUGOU 01 BURKINA FASO	Tél. 00 226 50 31 92 01 Fax. Courriel : <a href="mailto:cffa.k@fasonet.bf">cffa.k@fasonet.bf</a>
<b>NEUMANN Irmfried</b> 27 Goethesstasse 79100 FREIBURG	Tél. 0049/171 7077566 Fax. Courriel : <a href="mailto:irmfried@Neumann.net">irmfried@Neumann.net</a>
<b>NOSMAS Jeff</b> Agriculteurs Français et Développement International 11 rue de la Beaume 75008 PARIS	Tel. 01.45.62.25.54 Fax. 01.42.89.58.16 Courriel : <a href="mailto:jeff.nosmas@afdi-opa.org">jeff.nosmas@afdi-opa.org</a>
<b>NOTTE Christine</b> ENESAD 2, rue champ Prévois 21000 DIJON	Tél. 03 80 77 29 12 Fax. Courriel : <a href="mailto:christine.notte@educagri.fr">christine.notte@educagri.fr</a>
<b>PALMIER Harry</b> Comité de Pilotage du Challenge Programme IRD 213, rue La Fayette 75480 PARIS CEDEX 10	Tél. 01 48 03 75 79 Fax. 01 40 36 23 85 Courriel : <a href="mailto:harry.palmier@paris.ird.fr">harry.palmier@paris.ird.fr</a>
<b>PASCAL Lucie</b> CFPPA de Carmejeane 04510 LE CHAFFAUT	Tél. 04 92 34 60 56 Fax. 04 92 34 69 50 Courriel : <a href="mailto:lucie.pascal@educagri.fr">lucie.pascal@educagri.fr</a>
<b>PERRIN Nicolas</b> Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales - Bureau Afrique Méditerranée et organisations internationales 3, rue Barbet de Jouy 75350 PARIS 07 SP	Tél. 01 49 55 59 97 Fax. 01 49 55 59 42 Courriel : <a href="mailto:nicolas.perrin@agriculture.gouv.fr">nicolas.perrin@agriculture.gouv.fr</a>
<b>POUSSOU Dominique</b> ENESAD 26 Bd du Docteur Petitjean - BP 1607 21036 DIJON cedex	Tél. 03 80 77 25 42 Fax. 03 80 77 26 57 Courriel : <a href="mailto:dominique.poussou@educagri.fr">dominique.poussou@educagri.fr</a>
<b>QUETIN Bertrand</b> CEMPAMA LA CALE - BEG MEIL 29170 FOUESNANT	Tél. 02 98 94 40 70 Fax. 02 98 94 40 79 Courriel : <a href="mailto:bertrand.quetin@educagri.fr">bertrand.quetin@educagri.fr</a>
<b>RHOMER Catherine</b> HORTITHEQUE-CFPPA/CFA Horticole La Vatine Horticole 32, rue Alfred Kastler - BP 146 76135 MONT ST AIGNAN	Tél. 02 35 12 26 26 Fax. 02 35 12 26 20 Courriel : <a href="mailto:catherine.rohmer@educagri.fr">catherine.rohmer@educagri.fr</a>
<b>RIBARD Michel</b> INRA 2, place Viala 34060 MONTPELLIER CEDEX 1	Tél. 04 99 61 31 01 Fax. 04 67 54 57 28 Courriel : <a href="mailto:ribard@ensam.inra.fr">ribard@ensam.inra.fr</a>
<b>RICHET Jeannine</b> Chef du Bureau de la formation professionnelle et de l'enseignement technique, ministère des Affaires Etrangères - DGCID/DCT/HEP 20, rue Monsieur 75700 PARIS 07 SP	Tél. 01 53 69 41 37 Fax. 01 53 69 37 77 Courriel : <a href="mailto:jeannine.richet@diplomatie.gouv.fr">jeannine.richet@diplomatie.gouv.fr</a>
<b>RUTAGENGWA Eugène</b> LEGTA Charlemagne 9, rue Raspail 11000 CARCASSONNE	Tél. 06 98 14 74 86 Fax. Courriel : <a href="mailto:eugene.rutagengwa@educagri.fr">eugene.rutagengwa@educagri.fr</a>
<b>SALAS Michel</b> AGROPOLIS Avenue Agropolis 34394 MONTPELLIER CEDEX 5	Tél. 04 67 04 75 31 Fax. 04 67 04 75 99 Courriel : <a href="mailto:salas@agropolis.fr">salas@agropolis.fr</a>

<b>SALAÜN Geneviève</b> CFPPA DE CAULNES - SC/Mme La Directrice Route de Dinan 22350 CAULNES	Tél. 02 96 83 82 53 Fax. 02 96 83 86 14  Courriel : <a href="mailto:genevieve.salaun@educagri.fr">genevieve.salaun@educagri.fr</a>
<b>SANDERS Malcolm</b> France Vétérinaire International MAAPAR 251 rue de Vaugirard 75732 PARIS Cedex 15	Tél. 01.49.55.84.92 Fax. 01.49.55.81.69  Courriel : <a href="mailto:malcolm.sanders@agriculture.gouv.fr">malcolm.sanders@agriculture.gouv.fr</a>
<b>SOUBBA BACON Deepa</b> FAO 201, avenue Justice de Castelnau Résidence des Facultés - Le Flandre 34090 MONTPELLIER	Tél. 04 67 04 46 17 Fax.  Courriel : <a href="mailto:dixpas@hotmail.com">dixpas@hotmail.com</a>
<b>SOW Michèle</b> ENFEFS BP 3259 - DAKAR SENEGAL	Tél. 00 221 821 69 16 Fax.  Courriel : <a href="mailto:enfefs@yahoo.fr">enfefs@yahoo.fr</a>
<b>TEZENAS DU MONTCEL Laurent</b> ECRISCIENCES 104, impasse Beaupré 34070 MONTPELLIER	Tél. 04 67 27 92 89 Fax.  Courriel : <a href="mailto:ecriscience@wanadoo.fr">ecriscience@wanadoo.fr</a>
<b>THONNAT Jérôme</b> CIRAD / EMVT Campus international de Baillarguet - TA 30 / B 34398 Montpellier Cedex 5	Tél. 04.67.59.37.27 Fax. 04.67.59.37.97  Courriel : <a href="mailto:jerome.thonnat@cirad.fr">jerome.thonnat@cirad.fr</a>
<b>TOUZARD Isabelle</b> CNEARC - BP 5098 34033 MONTPELLIER CEDEX 12	Tél. 04 67 61 70 00 Fax. 04 67 41 02 32  Courriel : <a href="mailto:touzard@cnearc.fr">touzard@cnearc.fr</a>
<b>VERNASSAUD Michèle</b> CRIPT SRFD PACA LPA "Les Alpilles" Avenue Edouard Herriot 13210 ST REMY DE PROVENCE	Tél. 04 32 62 88 47 Fax. 04 32 62 88 47  Courriel : <a href="mailto:michele.vernassaud@educagri.fr">michele.vernassaud@educagri.fr</a>
<b>VIDAL Michel</b> CEP/FLORAC 9, rue Célestion Freinet 48400 FLORAC	Tél. 04 66 65 65 65 Fax. 04 66 65 65 50  Courriel : <a href="mailto:m.vidal@educagri.fr">m.vidal@educagri.fr</a>
<b>WALRAVENS Pierre</b> Institut Agricole Hazebrouck 69 rue du Violon d'Or 59190 HAZEBROUCK	Tél. 03 28 42 93 73 Fax. 03 28 41 33 01  Courriel : <a href="mailto:ja.hazebrouck@wanadoo.fr">ja.hazebrouck@wanadoo.fr</a>
<b>WEISS Martin</b> POLE NATIONAL DE COOPERATION INTERNATIONALE CNEARC Avenue Agropolis 34394 MONTPELLIER CEDEX 5	Tél. 04 67 61 70 08 Fax. 04 67 61 70 33  Courriel : <a href="mailto:martin.weiss@educagri.fr">martin.weiss@educagri.fr</a>
<b>WETZER Andrea</b> GTZ Dag Hammarskjöld 1-2 65760 ESCHBORN Allemagne	Tél. 49/61.96.791.442 Fax. 49/61.96.791.540  Courriel : <a href="mailto:andrea.wetzer@gtz.de">andrea.wetzer@gtz.de</a>
<b>WEYER Frederique</b> Institut Universitaire d'Etudes du Développement 20, rue Rothschild 1211 GENEVE 21 SUISSE	Tél. 00 41 22 906 59 43 Fax. 00 41 22 906 59 70  Courriel : <a href="mailto:Frédérique.Weyer@iued.unige.ch">Frédérique.Weyer@iued.unige.ch</a>

---

**WILWERTZ Isabelle**

LEGTA Blanquefort  
84, Av. du Général de Gaulle - BP 113  
33294 BLANQUEFORT CEDEX

Tél. 05 56 35 56 35

Fax. 05 56 35 56 00

Courriel : [isabelle.wilwertz@educagri.fr](mailto:isabelle.wilwertz@educagri.fr)

---

**ZONOU Bienvenue**

ENFA - BP 87  
31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX

Tél.

Fax.

Courriel : [zonoub@yahoo.fr](mailto:zonoub@yahoo.fr)

---